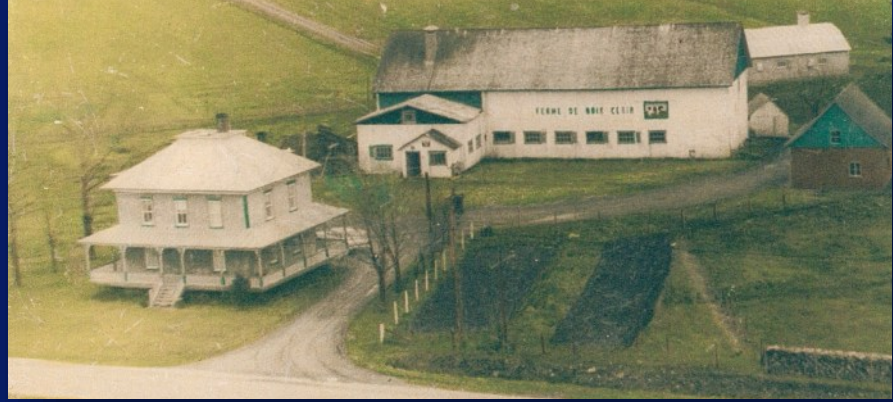




# LA SOURCE



Revue de l'Association des familles Soucy

Juin 2012

Volume XII - Numéro 2



*Madame Thérèse Soucy est née le 30 octobre 1911.  
Félicitations pour vos 100 ans!*

## THÉRÈSE SOUCY, NOTRE JEUNE CENTENAIRE

*« Dans Lotbinière,  
les Soucy vivent vieux,  
c'est bien connu. »*

*Parmi les enfants de Charles Soucy  
et Therculde Lemay,  
Joseph a atteint  
l'âge de 92 ans,  
Polycarpe, 90,  
Damosille, 98  
et Octavie, 96;  
tout cela  
à une époque  
où la médecine  
ne permettait guère  
de prolonger  
l'espérance de vie  
de façon significative.  
Quant à Siméon Soucy,  
fils de Polycarpe  
et père de notre  
centenaire Thérèse,  
il atteindra l'âge vénérable de 95 ans.  
Le fils aîné de Siméon, Joseph,  
époux de Bernadette Hardy,  
est décédé à l'âge  
de 92 ans.*

*Les six enfants encore vivants de  
Siméon et Délima, frères et sœurs de  
Thérèse, cumulent présentement une  
moyenne d'âge  
combinée de 87 ans.*

*Voir article de  
Gaëtan Soucy (224), page 76*

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY

# Informations générales

**Veillez noter que  
le conseil d'administration  
a adopté une proposition  
le 17 mars dernier qui identifie  
La Source comme étant la seule revue  
publiée par l'Association.  
Le Journal de liaison de l'AFS  
ne sera plus publié.**

## Dans ce numéro...

Mot du président / Message from the president	3
Avant-propos / Forward	4
Les ancêtres de Lotbinière	7
De Saint-Roch-Des-Aulnaies à Lotbinière : l'aventure de trois jeunes hommes, Germain fils, François et Augustin	7
Ascendance généalogique des Soucy de Lotbinière	8
A la recherche de François Soucy	15
Le mystère de Jean-Baptiste	27
Racines acadiennes des Soucy de Lotbinière	29
Les Soucy de Lotbinière : du sang acadien dans nos veines	29
Charles Soucy, ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière	35
Les enfants de Charles Soucy et Thercilde Lemay Les petits-enfants de Charles et de Thercilde et leurs descendants	35 40
Les Soucy de Lotbinière et l'entrepreneurship	59
Fernand Soucy, une institution à Saint-Édouard	59
Gérard Soucy (70), un bâtisseur	
Par Serge Soucy (101)	64
Roger Soucy (72) : l'excellence en agriculture	67
Gilles Soucy (132) : sous le signe de l'entrepreneurship	71
Les Soucy centenaires de Lotbinière	76
Thérèse Soucy, notre jeune centenaire	76
D'autres centenaires : Simone, Lucille et Rosa Soucy	80
Les Soucy de Lotbinière et les arts	82
Michel Soucy, fils, peintre, scénographe et concepteur de spectacles événementiels	82
Errata	84
La page des membres -	
Du Soucy dans l'Ouest	
Par Wilfrid Grimard	85
Anne-Marie Soucy (1914-2011)	
Par Pierre M Soucy (211)	90
Nouvelles de l'Association et annonces	91

Toutes les photos,  
à moins qu'elles soient identifiées autrement  
proviennent des archives  
de Gaëtan Soucy et Christine Soucy

**Édition**  
L'Association des familles Soucy

**Rédaction**  
François-Régis Soucy (94)  
Pierre Soucy (211)  
Ronald Maurice Bernard (157)

**Traduction**  
Carole Bériault  
Stanley Moore (258)  
Pierre M. Soucy (211)  
Rhéaume Soucy (139)

**Mise en page**  
François-Régis Soucy (94)

**Relecture, révision et correction**  
Carole Bériault, Suzanne Legris-Soucy  
Stanley Moore (258) Pierre M. Soucy (211)  
Rhéaume Soucy (139), Gaëtan Soucy (224)  
et Ginette Castonguay (262)

**Impression et manutention**  
Fédération des familles souches du Québec

**Copyright**  
Association des familles Soucy  
Pour obtenir un exemplaire supplémentaire  
ou adresser des commentaires,  
communiquez avec l'Association  
à l'adresse suivante :

**Association des familles Soucy**  
Case postale 10090, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C6

ou avec son président :  
**François-Régis Soucy (94)**  
25, montée Levert  
Ripon (Québec) J0V 1V0  
Téléphone : (819) 428-1881  
[francoisregissoucy@tlb.sympatico.ca](mailto:francoisregissoucy@tlb.sympatico.ca)

**Merci aux collaboratrices  
et aux collaborateurs de la présente édition**  
Gaëtan Soucy (242)  
Ginette Castonguay (261)  
Christine Soucy (85)  
Wilfrid Grimard (242)

## Le conseil d'administration

**Directrices et directeurs**

**Président**  
**François-Régis Soucy (94)**  
25, montée Levert  
Ripon (Québec) J0V 1V0  
Téléphone : (819) 428-1881  
[francoisregissoucy@tlb.sympatico.ca](mailto:francoisregissoucy@tlb.sympatico.ca)

**Vice-présidente**  
**Denise Soucy (216)**  
497, chemin du Barrage  
Val-des-Monts (Québec) J8N 5E9  
[denisesoucy@hotmail.com](mailto:denisesoucy@hotmail.com)

**Secrétaire**  
**Pierre Marcel Soucy (211)**  
3710 County RD 3, RR 1  
Carrying Place (Ontario) K0K 1L0  
[pierre.soucy@sympatico.ca](mailto:pierre.soucy@sympatico.ca)

**Trésorier**  
**Rhéaume Soucy (139)**  
200, avenue Lafontaine, app 1509  
Ottawa (Ontario) K1L 8K8  
[rheca@sympatico.ca](mailto:rheca@sympatico.ca)

**Administratrices, administrateurs**

**Jules Soucy (31)**  
8245, boul. Saint-Laurent, app. 1203  
Brossard (Québec) J4X 2A6  
[jules.soucy@sympatico.ca](mailto:jules.soucy@sympatico.ca)

**Ronald Maurice Bernard (157)**  
B.P. 770 / P.O. Box 770  
Otis Massachusetts 01253-0770  
Etats-Unis / USA  
[ronbernard@aol.com](mailto:ronbernard@aol.com)

**Normand Soucy (15)**  
592, rang Bois-Franc  
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0  
[nsoucy@piscinessoucy.qc.ca](mailto:nsoucy@piscinessoucy.qc.ca)

**Hector Soucie (245)**  
8, rue Proudfoot  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
Téléphone : 819 683-2537

## Facilitez le renouvellement de votre adhésion, Renouvelez-la dès aujourd'hui

Votre date d'échéance (Année et mois)  
est indiquée à droite de votre nom  
sur l'adresse d'envoi.

Exemple : François-Régis Soucy (2012-12-31)  
25, montée Levert  
Ripon (Québec) J0V 1V0

Nous comptons sur votre appui et votre fidélité pour mieux se raconter  
et se rencontrer.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous dire comment nous sommes heureux de pouvoir tenir notre 12<sup>e</sup> rassemblement dans la belle région de Lotbinière et rencontrer les descendants de François Soucy né à Saint-Roch-des-Aulnaies en 1794 et arrivé dans cette région au début du 19<sup>e</sup> siècle.

Suite aux suggestions de Gérard (70) et Gilles (132), (lignée Joseph et Bernadette Hardy, Siméon et Délima Dubé, Polycarpe et Marie-Aurélié Boisvert, Charles et Thercilde Lemay, François et Céleste Fournier), de tenir un rassemblement dans le berceau de leur famille, le conseil d'administration invita notre vice-présidente sortante et principale organisatrice de nos rassemblements jusqu'en 2010, Monique Soucy-Roberge (4) (lignée de Roland et Marie-Paule Larivière, François-Xavier Soucy et Octavie Saint-Laurent, Charles et Thercilde Lemay), de bien vouloir faire les premières démarches d'organisation du rassemblement de Lotbinière. Au bout de quelques mois, elle remettait une ébauche de programmation qui est restée sensiblement la même que celle que vous vivrez. Merci Monique.

Ensuite, le flambeau a été passé à Gaëtan (224), (Lignée de Pierre-Ange et Marie-Rose Trottier, Nazaire et Antonia Lemay, Pierre Soucy et Delvina Poulin, Charles et Thercilde Lemay et François et Céleste Fournier), et à son épouse Ginette Castonguay (261).

Quel travail accompli! Pendant que Gaëtan écrivait les pages d'histoires des Soucy de Lotbinière pour publication dans un numéro spécial de la revue *La Source*, Ginette peaufinait le programme, organisait la célébration à l'église de Saint-Édouard, multipliait les contacts, les invitations, le recrutement comme nouveaux membres à l'Association des familles Soucy... Et plus, et plus encore... Merci Gaëtan et Ginette!

Il ne faut pas oublier que Christine (85), (lignée de Roger et Pierrette Pilote, Siméon et Délima Dubé, Polycarpe et Maire-Aurélié Boisvert, Charles et Thercilde Lemay et François et Céleste Fournier), se joignait à l'équipe et compléta grâce à ses recherches la banque de photos pour les articles de *La Source*. Une aide précieuse qui se poursuivra lors du déplacement par autobus du Domaine Joly au lieu du repas, le Moulin du Portage. Merci Christine! Il faut aussi mentionner les noms de Gérard (70) et Aline Lemay qui appuient également l'organisation du rassemblement. Merci Gérard et Aline!

Terminons en disant que nous profiterons de cette occasion pour remettre nos plaques honorifiques que l'Association remet annuellement à des Soucy qui ont contribué d'une façon particulière à l'essor de leur famille ou qui ont fait honneur aux Soucy par leur contribution communautaire ou par des réalisations personnelles exceptionnelles dans le monde de l'entreprise, tant sur le plan local que provincial, fédéral ou mondial.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour féliciter Mme Thérèse d'avoir atteint l'âge honorable de cent ans! Nous serons heureux de l'accueillir le 18 août prochain et lui rendre hommage.

Bon rassemblement!

François-Régis Soucy (94), président

The members of the Board join me in telling you how pleased we are to hold our 12<sup>th</sup> annual gathering in the beautiful region of Lotbinière where we will have an opportunity to meet the descendants of François Soucy, born in Saint-Roch-des-Aulnaies in 1794 before settling in Lotbinière in the early 19<sup>th</sup> region.

The suggestion to hold an annual gathering in that area that served as the cradle for their family came from Gérard (70) and Gilles (132) (Joseph and Bernadette Hardy, Siméon and Délima Dubé, Polycarpe and Maire-Aurélié Boisvert, Charles and Thercilde Lemay, as well as François and Céleste Fournier). The Board asked the Association's previous Vice-President, Monique Soucy-Roberge (4) ((line of Roland et Marie-Paule Larivière, François-Xavier Soucy et Octavie Saint-Laurent, Charles et Thercilde Lemay), who had taken the lead in organizing all of our annual gatherings up until 2010, to launch the organization of an annual gathering in Lotbinière. A few months later, she provided us with a draft program for this annual gathering which has remained essentially the same as the one that you will experience. Thank you Monique!

The torch was then passed on to Gaëtan (224) (line of Pierre-Ange et Marie-Rose Trottier, Nazaire et Antonia Lemay, Pierre Soucy et Delvina Poulin, Charles et Thercilde Lemay et François et Céleste Fournier), and his spouse Ginette Castonguay (261).

What terrific work! While Gaëtan was busy writing the history of the Soucy family in the Lotbinière region for the upcoming edition of *La Source*, Ginette was adjusting the program, organizing a celebration at Saint-Édouard church, expanding our contacts and issuing invitations, as well as recruiting new members to the Association des familles Soucy. And much, much more... Thank you Gaëtan and Ginette!

We should also flag that Christine (85), (lignée de Roger et Pierrette Pilote, Siméon et Délima Dubé, Polycarpe et Maire-Aurélié Boisvert, Charles et Thercilde Lemay et François et Céleste Fournier), joined the team; through her research, she managed to collect an impressive array of photos for the various articles in *La Source*. These will be invaluable to us as we travel by bus from the Domaine Joly to our luncheon at the Moulin du Portage. Thank you Christine! And finally, we need to acknowledge Gérard (70) and Aline Lemay for their support in organizing this gathering. Thank you Gérard and Aline!

Let me finish by mentioning that the Association will again be presenting honorary plaques to Soucy family members who have distinguished themselves by either expanding the legacy of their family, by making a significant contribution to their community, or through their personal achievements in the business world, whether it be at the provincial, federal or international level.

The Board would also like to congratulate Mrs. Thérèse Soucy on reaching her centennial birthday! We look forward to welcoming her at our gathering next August and paying tribute to her at that time.

Have a nice gathering!

François-Régis Soucy (94), president  
Translation, Pierre M. Soucy (211)

Il me fait plaisir de présenter aux membres de l'Association des familles Soucy le résultat de mes recherches concernant la souche de la famille Soucy de Lotbinière, à laquelle j'appartiens avec fierté.

Notre ancêtre, François Soucy, originaire de Saint-Roch-des-Aulnaies, est venu s'établir dans la forêt vierge du rang ou concession de la Rivière Bois-Clair, à Lotbinière avec ses frères, Germain fils et Augustin en 1815. Aucun des trois frères n'est cependant décédé à Lotbinière: tous ressentiront, un jour ou l'autre, le besoin de partir, en quête d'une vie meilleure, poussés par quelque esprit d'aventure. Seul le fils de François, Charles, allait faire souche dans la région et c'est de ce dernier que tous les Soucy de Lotbinière descendent. Les textes qui suivent racontent, aussi fidèlement que possible, l'histoire des ces prédécesseurs qui ont arraché, à la forêt de Lotbinière, un coin de pays que leurs descendants mettront en valeur par un travail persévérant et une sage gestion, qualités qui se sont transmises avec une remarquable continuité aux générations suivantes.

Le plan de cet ouvrage ne suit pas exactement ce qui avait été prévu et annoncé dans le bulletin *La Source* de mars 2012. Faute de temps, certains articles ou entrevues ont dû être reportés dans une livraison ultérieure; je m'en excuse auprès des personnes concernées, confiant qu'elles comprendront que la recherche généalogique exige parfois des recherches longues et fastidieuses. En revanche, d'autres textes non prévus initialement, permettront d'améliorer la connaissance de notre famille Soucy de Lotbinière.

Voici donc les textes que les lecteurs retrouveront dans cette livraison du bulletin *La Source*:

1) De Saint-Roch-des-Aulnaies à Lotbinière: la migration de trois jeunes frères, Germain fils, François et Augustin Soucy comprenant leur ascendance généalogique à partir de Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet.

a) Saint-Roch-des-Aulnaies au début du XIX<sup>e</sup> siècle: un bref aperçu de la paroisse;

b) Germain Soucy père et Marie-Anne Dessain Saint-Pierre, parents de Germain fils, François et Augustin: informations biographiques sur le couple, leur vie, le remariage de Germain à Julie Larouche après le décès de Marie-Anne et le départ du couple vers Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte;

c) Germain fils, François et Augustin: leur installation à Lotbinière, leur mariage respectif, leurs descendants, vie et départ de Lotbinière (les trois frères ont tous quitté Lotbinière, aucun d'entre eux n'y est décédé). De tous les enfants issus des trois frères, seul Charles, fils de François, se fixera à Lotbinière

It is a pleasure for me to share my research regarding the Soucy family branch in Lotbinière with the members of the Association des familles Soucy. I am so very proud to be part of this particular family branch.

Our ancestor, François Soucy, came originally from St-Roch-des-Aulnaies and settled on a forested concession in the Rivière Bois-Clair area of Lotbinière in 1815; he was accompanied by his brothers, Germain (son) and Augustin. Interestingly, none of three brothers deceased in Lotbinière; each of them, at one point or another, felt drawn to seek a better life elsewhere and to pursue their sense of adventure. Charles, the son of François was the only one to settle there long term; all members of the Soucy family in Lotbinière are descendants of Charles. The various texts that follow will recount, as faithfully as possible, the history of these predecessors who carved out of the Lotbinière forest a piece of land in which they persevered and toiled as wisely as they could. Their descendants have sought to emulate, over many generations, these same qualities of perseverance and hard work.

As you will note, these articles do not always follow very faithfully the outline that appeared in the March 2012 edition of *La Source*. Because of time restraints, some proposed articles have been postponed to a later date. For this, I apologize, particularly to those who may have been anticipating certain specific elements of our genealogy; however, I am sure that they will understand that genealogical research often proves to be more time-consuming and fastidious than originally planned. On the other hand, it will include some articles that were not initially foreseen, and these should help us to expand our awareness of the Soucy family branch in Lotbinière.

Here then is a brief outline of the articles that appear in this particular edition of *La Source*:

1) From St-Roch-des-Aulnaies to Lotbinière: the migration of three young brothers, Germain (son), François and Augustin Soucy, including their ascending genealogy up to Jean Soucy dit Lavigne and Jeanne Savonnet

a) St-Roch-des-Aulnaies at the beginning of the XIX<sup>th</sup> century: a brief overview of the parish

b) Germain Soucy (father) and Marie-Anne Dessain Saint-Pierre, parents of Germain (son), François and Augustin: biographical information about the couple, their life together, Germain's second marriage to Julie Larouche after Marie-Anne deceased, and the new couple's departure for Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte;

c) Germain (son), François and Augustin: their settlement in Lotbinière, their respective marriages, their descendants, their lives, and eventual departures from Lotbinière (all three brothers left the area and deceased elsewhere). Amongst the children of the three brothers, only one, Charles, son of François, established himself in Lotbinière and set roots there: he is the ancestor of all the Soucy's currently in Lotbinière.

et y fera souche: il est l'ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière.

## 2) À la recherche de François Soucy

Il est question ici, de façon exhaustive, de la vie de notre ancêtre à Lotbinière, le décès prématuré, à l'âge de 39 ans, de son épouse, Céleste Fournier, qui a donné naissance à 14 enfants en près de 22 ans de mariage dont seuls quatre atteindront l'âge adulte (tous des garçons), le départ de François de Lotbinière et ses migrations subséquentes jusqu'à son décès à Saint-Pierre-de-Sorel. (N.B.: Je ne reprendrai pas ici les épisodes de la vie de François déjà couverts dans l'excellent article de Monique Soucy Roberge paru dans *La Source*, il y a quelques années et j'inviterai les lecteurs intéressés à s'y référer).

## 3) Les Soucy de Lotbinière: du sang acadien dans nos veines

Le lecteur découvrira ici l'aventure extraordinaire de Félicité Mélançon, petite Acadienne déportée de Port-Royal en Acadie avec ses parents, Jean Mélançon et Marie Lanoue ainsi que ses cinq frères et sœurs. Je raconterai l'embarquement et la déportation de cette famille sur le bateau anglais le "Pembroke" en décembre 1755, avec environ 250 autres Acadiens à bord, à destination des Carolines sur la côte américaine. Ces Acadiens déportés se révolteront, s'empareront par la force du Pembroke en maîtrisant l'équipage anglais, échapperont à la vigilance des autres navires anglais de la flottille et feront voiles vers l'Acadie pour échapper à l'exil et à la captivité.

Je raconte leur arrivée à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, bourgade encore aux mains des Français, la poursuite des Anglais à cet endroit, la fuite précipitée avec les autres Acadiens déportés, en plein hiver, de la famille Mélançon vers Ste-Anne (Frédéricton, Nouveau-Brunswick) dans des conditions qu'on imagine volontiers, épouvantables. Il sera question de leur arrivée à Québec au printemps ou au début de l'été 1756, du décès subséquent de Jean Mélançon et de son épouse, Marie Lanoue ainsi que de trois des six enfants du couple du fait de l'épidémie de typhus qui régnait alors à Québec. Ne resteront, de la famille, que trois petites filles: Josephite, Marie et Félicité qui seront adoptées par une famille de Lotbinière où elles se marieront et feront souche.

Félicité Mélançon est la grand-mère de Thercilde (Tarsille) Lemay, épouse de Charles Soucy (fils de François) et ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière.

## 4) Le mystère de Jean-Baptiste Soucy

Paradoxalement, le premier enfant Soucy né dans la région, n'était pas un descendant des trois frères Soucy ci-dessus mentionnés. La naissance de Jean-Baptiste Soucy, en 1818, à Saint-Pierre-les-Becquets, dans des circonstances pour le moins inusitées, sera abordée ici.

## 2) Searching for François Soucy

This will provide a thorough account of the life our ancestor in Lotbinière, his premature death at age 39, and the life of his wife, Céleste Fournier, who gave birth to 14 children during 22 years of marriage; only four of the children (all boys) reached adulthood. I will then focus on François' departure from Lotbinière and his subsequent migrations until his death in Saint-Pierre-de-Sorel. (Note: I will not cover the periods of François' life that were already featured in the excellent article by Monique Soucy Roberge in a previous edition of *La Source*, which I will refer you in the event that you are interested in reading it).

## 3) The Soucy's in Lotbinière: some Acadian blood in our veins

This article will delve into the extraordinary adventure of Félicité Mélançon, a young Acadian deported from Port-Royal along with her parents, Jean Mélançon and Marie Lanoue, as well as her five brothers and sisters. I will tell you about their boarding of the English ship "Pembroke" in December 1755, along with 250 other Acadians, en route to the coastline of the Carolinas. These Acadians subsequently rebelled, took over the ship from the English crew, escaped the perusal of other English ships in the flotilla, and finally set sail for l'Acadie in order to escape their exile and captivity.

I will then focus on their arrival in Saint-John, New-Brunswick, a settlement that was still under the control of the French, but eventually fell to the English, the escape of the Mélançon family from further exile in mid-winter toward Ste-Anne (now Fredericton, New-Brunswick) where they lived in deplorable conditions. They eventually relocated to Quebec City in the spring or early summer of 1756, where Jean Mélançon, his wife Marie Lanoue, and three of their six children subsequently died from the typhoid epidemic that struck Quebec City at the time. The three surviving young girls, Josephite, Marie and Félicité, were adopted by a family in Lotbinière where they settled and got married.

Félicité Mélançon is the grand-mother of Thercilde (Tarsille) Lemay, wife of Charles Soucy (the son of François), and the ancestor of all the Soucy's living in Lotbinière.

## 4) The mystery of Jean-Baptiste Soucy

It seems somewhat paradoxical that the first Soucy child born in the region was not a descendant of the three Soucy brothers referred to earlier. This article will address the birth of Jean-Baptiste Soucy in 1818, at Saint-Pierre-les-Becquets, which occurred under rather unusual circumstances.

## 5) Genealogical records

These records provide the names of the descendants of the three brothers, Germain (son), François and Augustin. The information is grouped by family, with additional emphasis on the descendants of our ancestors,

### 5) Les fiches généalogiques

Ces fiches donnent les noms des descendants des frères Germain fils, François et Augustin Soucy, regroupés par familles avec accent mis sur les descendants de François et Charles Soucy, nos ancêtres.

### 6) Les Soucy de Lotbinière

Il sera question ici des descendants de François Soucy et de son fils Charles, qui se sont particulièrement distingués dans divers domaines.

Ces textes porteront sur Fernand Soucy (ferme du Mûrier), Roger (ferme paternelle et ancestrale des Soucy), Thérèse (notre centenaire) et leurs neveux: Gilles (groupe Soucy de Drummondville), Gérard (meunerie Gérard Soucy, de Sainte-Croix). L'article sur ce dernier est dû à la plume de son fils, Serge. Michel Jr Soucy, originaire de Schefferville et descendant des Soucy de Lotbinière via la branche cadette des Soucy de Manseau, nous entretient de ses études, son art et ses réalisations. Le grand-père de Michel Jr Soucy est Gérard Soucy, né à Saint-Édouard-de-Lotbinière en 1905, fils de Nazaire Soucy et Antonia Lemay.

### 7) Les Soucy centenaires, originaires de Lotbinière

Une courte biographie de Simone, Lucille et Rosa Soucy qui ont, comme Thérèse Soucy, atteint l'âge remarquable de 100 ans.

Des photos complètent les articles en question.

En terminant, je voudrais remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la préparation des articles ci-dessus mentionnés. Je pense ici à tous ceux et celles qui ont bien voulu se raconter en entrevue et partager leurs souvenirs pour le bénéfice de tous. Un très gros merci à Christine Soucy (Roger et Pierrette) pour son aide et son implication dans le rassemblement des familles Soucy d'août 2012. Sa persévérance et sa ténacité ont permis de faire avancer bien des choses, de découvrir des photos inédites de la famille et d'informer les lointains parents de la tenue de l'événement. Un merci bien spécial à Rita Soucy (Siméon et Délima) pour les photos de la famille Soucy partagées avec générosité dont celle, en particulier, de Thercilde Lemay, épouse de Charles Soucy, photo introuvable jusqu'ici. Mes remerciements vont aussi à mon épouse Ginette et à notre président, François-Régis Soucy, pour la correction de mes textes ainsi que pour leur appui et encouragement constants.

Bonne lecture!  
Gaëtan Soucy (224),  
Saint-Édouard de Lotbinière

François and Charles Soucy.

### 6) The Soucy family in Lotbinière

This article focuses on the Soucy's in Lotbinière, all descendants of François Soucy and his son Charles who distinguished themselves in the world of business, agriculture, the arts, etc.

It will introduce you to Fernand Soucy (the Mûrier farm), Roger (the ancestral and paternal farm, a well-known Québec farm in the 1970s), Thérèse (our centenarian) and their nephews: Gilles (Soucy Group in Drummondville), and Gérard (Gérard Soucy Mill in Sainte-Croix). The article that focuses on Gérard was penned by his son Serge. Michel Jr Soucy, born in Schefferville, became a descendant of the Soucy's in Lotbinière via the youngest Soucy family from Manseau; you will learn about Michel's studies, his art, and his accomplishments. Michel's grand-father is Gérard Soucy, born in Saint-Édouard-de-Lotbinière in 1905; he was the son of Nazaire Soucy and Antonia Lemay.

### 7) The Soucy centenarians originating from Lotbinière

This provides a brief biography of Simone, Lucille and Rosa Soucy who all reached 100 years of age, as did Thérèse Soucy.

A few relevant photos will accompany each article.

In closing, I would like to sincerely thank all those, close at hand or from afar, who have contributed to the preparation of the aforementioned articles. This includes those who agreed to be interviewed and to share with us some of their memories from the past. A huge thanks Christine Soucy (Roger and Pierrette) for her involvement and assistance in organizing the Annual Gathering in August 2012. Her perseverance and persistence allowed us to make progress on many fronts, to discover previously unknown family photos, and to promote this year's gathering amongst family members from afar. A special thank you to Rita Soucy (Siméon and Délima) for generously sharing Soucy family photos, particularly the photo of Thercilde Lemay, wife of Charles Soucy, a photo that had escaped us up until now. I would also like to thank my spouse Ginette and the President of the Association des familles Soucy, François-Régis Soucy, for editing of this material as well as their constant encouragement and support.

Happy reading!  
Gaëtan Soucy (224),  
Saint-Édouard-de-Lotbinière

### De Saint-Roch-Des-Aulnaies à Lotbinière : l'aventure de trois jeunes hommes, Germain fils, François et Augustin

#### Saint-Roch-des-Aulnaies en 1790

En 1790, Saint-Roch-des-Aulnaies constitue une paroisse prospère sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Selon la monographie «*Les Aulnaies, 1656-1981*» par la Corporation des Fêtes du 325<sup>e</sup> anniversaire de la concession de la Seigneurie des Aulnaies, 1981, sa population est estimée alors à environ 1 450 âmes. En augmentation rapide, elle en comptera plus de 5 000 vers 1830. Comme partout ailleurs sur la Côte-du-Sud, la paroisse est formée principalement d'agriculteurs et de pêcheurs. Le sol y est fertile et on y cultive les céréales du temps: orge, avoine, seigle mais surtout le blé ou froment avec lequel on produit le pain qui représente la nourriture de base des habitants, complétée par des légumes et des petits fruits.

Sur la côte, on pêche encore le marsouin pour son huile mais cette activité est en déclin. Le hareng, l'esturgeon sont également pêchés. L'anguille salée, conservée dans des barriques, est cependant le poisson le plus en demande et rapporte un revenu non négligeable à ceux qui se livrent à ce type de pêche.

Comme toute paroisse en expansion, les problèmes qui retiennent surtout l'attention ont trait à l'augmentation et l'étalement de la population à l'intérieur des terres. L'ouverture de chemins praticables pour relier entre elles les différentes concessions, l'agrandissement de l'église, voire même son remplacement par un édifice plus vaste, voilà les sujets qui occupent les esprits en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Suivant le modèle des autres paroisses de cette époque, Saint-Roch-des-Aulnaies constitue une société se suffisant à elle-même mais loin d'être stagnante ou fermée. Si les vieilles familles fondatrices représentent le cœur du tissu humain de cette société (on choisit son conjoint d'abord et avant tout dans la paroisse et, très souvent, à l'intérieur des limites de la concession ou rang que l'on habite), les nouveaux arrivants provenant des environs ne sont pas rares non plus. Il se trouve toujours quelqu'un pour aller tenter sa chance ailleurs.

#### Les parents : Germain Soucy et Marie-Anne St-Pierre

C'est dans ce milieu que notre ancêtre Germain Soucy (Jean-François, Joseph, Pierre, Jean Soucy dit La Vigne), né le 19 juillet 1770 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, choisit de venir s'établir. Fils de Jean-François Soucy et de Brigitte Dessain St-Pierre, il est l'avant-dernier d'une famille qui compte au moins onze enfants (les registres de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ayant cessé d'être tenus pendant plu-

sieurs années durant la guerre de la Conquête (1754-1763) à «cause de la présence de l'ennemi dans le pays», il est impossible d'avoir un compte exact des naissances et décès de cette famille). Sa position dans la famille garantissait à toutes fins utiles que Germain n'avait que bien peu de chance d'hériter de la ferme familiale. Bon gré, mal gré, il lui faut tenter sa chance ailleurs et le voici maintenant, avec ses maigres possessions mais avec les rêves infinis de la jeunesse, à Saint-Roch-des-Aulnaies, paroisse voisine de Saint-Anne-de-la-Pocatière. Il a, au plus, 20 ans lorsqu'il arrive dans sa paroisse d'adoption.

Le 11 juillet 1791, Germain Soucy, âgé de 20 ans, épouse, à Saint-Roch-des-Aulnaies, une fille de l'endroit: Marie-Anne St-Pierre, née le 20 juillet 1756. Elle est la fille de Pierre St-Pierre et de Marie-Catherine Soulard. Marie-Anne a donc près de 35 ans: elle est l'aînée de son époux de quatorze ans. Une telle disparité d'âge entre les époux surprend à première vue, d'autant plus que Marie-Anne n'était pas veuve mais célibataire. À cette époque, les filles se mariaient fort jeunes: un premier mariage à l'âge de 35 ans était très exceptionnel. Précisons que Jean-Baptiste Soucy, le jeune frère de Germain et petit dernier de la famille, allait aussi épouser une femme de onze ans son aînée, Marie-Angélique Miville, mais il s'agissait d'une veuve.

Germain Soucy n'a donc que 20 ans au moment de son mariage; il lui manque 8 jours pour atteindre l'âge de la majorité, soit 21 ans accomplis. Habituellement, la présence du père des époux à l'acte de mariage implique l'autorisation parentale, obligatoire au mariage de l'enfant mineur. Cependant, le nom de Jean-François Soucy n'apparaît pas au registre comme ayant été témoin au mariage de son fils, Germain. Le curé ne précise pas davantage que le consentement parental ait pu être donné autrement. Théoriquement, cela fait du mariage de Germain Soucy et Marie-Anne St-Pierre, un mariage invalide (mais non pas nul), qui aurait dû faire l'objet d'une réhabilitation subséquente (laquelle ne sera jamais faite). Le curé a sans doute considéré que le peu de temps qui manquait à Germain pour atteindre la majorité couvrait le défaut.

Germain Soucy et son épouse Marie-Anne St-Pierre sont aussi des cousins au troisième degré. Il s'agit du premier cas, parmi nos ancêtres patrilinéaires directs, d'un mariage entre consanguins. Les futurs époux obtiennent donc, des autorités ecclésiastiques, la dispense habituelle nécessaire pour cause de consanguinité afin de célébrer leur mariage. Jusqu'à la réforme du droit canon de 1917, l'obtention d'une telle dispense était exigée pour les époux qui étaient parents consanguins jusqu'au quatrième degré, inclusive-ment. La dispense demandée était, le plus souvent, accor-

dée sauf s'il y avait des cas d'infirmités congénitales connus dans les deux familles; il fallait alors, dans un tel cas, une étude plus poussée avant d'accorder ou non la dispense.

Bien entendu, il était plus facile d'obtenir une dispense pour les troisième et quatrième degrés de consanguinité que pour les cousins germains au second degré. Dans le cas de mariages entre cousins germains, certains curés s'y opposaient catégoriquement a priori et n'accordaient jamais de dispense. Il faut préciser que si le curé recommandait la dispense à l'évêché, elle était toujours accordée; s'il la refusait, la dispense était pareillement refusée. La décision de l'évêché était sans appel mais les futurs époux avaient toujours le loisir de tenter d'aller se marier ailleurs, dans une autre paroisse, avec un curé plus compréhensif... Après 1917, la dispense pour consanguinité fut exigée uniquement pour les époux parents au second degré seulement (cousins germains).

Le couple Germain Soucy et Marie-Anne St-Pierre aura les enfants suivants:

1. Marie-Anne, née le 17 mai 1792, à Saint-Roch-des-Aulnaies, décédée le 5 juin 1792, à cet endroit;
2. Germain fils, né le 8 août 1793, idem;
3. François, né le 26 octobre 1794, idem. Il est l'ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière dont il sera abondamment question dans un autre article de cette publication;
4. Augustin, né le 13 octobre 1796, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Quatre enfants en tout dont trois vivants, voilà une bien petite famille pour cette époque. Des époux mal assortis par l'âge, peu d'enfants, le ménage de Germain et de Marie-Anne constituait assurément un cas particulier à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Le 7 janvier 1819, Marie-Anne St-Pierre décède à Saint-Roch-des-Aulnaies. Comme lors de la naissance d'Augustin, Germain Soucy donne comme occupation, à l'acte de décès de son épouse, «laboureur» (de l'anglais «laborer», soit journalier en français). Il est donc le premier de nos ancêtres en ligne directe patrilinéaire, à ne pas vivre entièrement de la culture du sol. On peut se demander si la pauvre Marie-Anne n'est pas morte de chagrin des suites du départ de ses chers fils pour Lotbinière, quelques années auparavant, à l'autre bout du monde, quoi!

Après un an de veuvage, Germain Soucy se remarie le 11 janvier 1820, à Saint-Roch-des-Aulnaies, à Julie Larouche, née le 7 avril 1794, à cet endroit. Elle est la fille de Germain Larouche et de Marie-Félicité

### Ascendance généalogique des Soucy de Lotbinière

Germain, François et Augustin

#### *Première génération*

Jean Soucy dit La Vigne, de France,  
marié vers 1670 à Jeanne Savonnet.

Née vers 1650, celle-ci était originaire du quartier du Marais, faubourg du Temple, à Paris (III<sup>e</sup> arrondissement), France. Elle était la fille de Jacques Savonnet et d'Antoinette Babilotte.

#### *Deuxième génération*

Pierre Soucy, marié à Élisabeth Ursule Fouquereau dite Urbain  
le 13 janvier 1699

en la paroisse de Notre-Dame de Liesse (Rivière-Ouelle).

#### *Troisième génération*

Joseph Soucy, marié à Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé  
le 7 janvier 1727, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

#### *Quatrième génération*

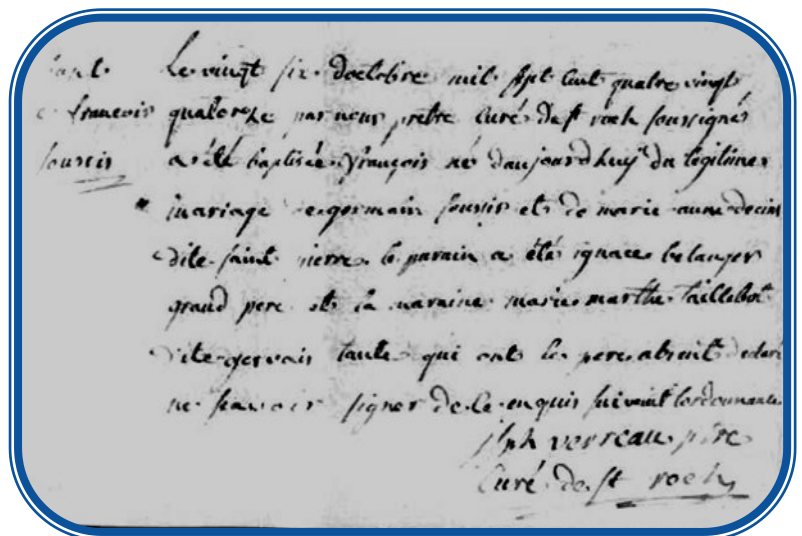
Jean-François Soucy, marié à Marie-Brigitte Dessaint dite St-Pierre  
le 4 mars 1753, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

#### *Cinquième génération*

Germain Soucy, marié à Marie-Anne St-Pierre  
le 11 juillet 1791, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

#### *Sixième génération*

- 1) Germain fils, marié à Julienne Gagnon,  
le 15 août 1820, à Lotbinière
- 2) **François**, ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière,  
marié à Céleste Fournier le 24 octobre 1815,  
à Saint-Roch-des-Aulnaies.
- 3) Augustin, marié à Marie-Thècle Bourget,  
le 5 mars 1821, à Lotbinière.



Copie de l'acte de baptême de François,  
le 26 octobre 1894 à Saint-Roch-des-Aulnaies

Simard. Au moment de son mariage, Julie est une jeune célibataire de 25 ans alors que Germain son époux, en affiche près de 50... En fait, la nouvelle épouse est de l'âge de François Soucy, le fils du marié. Aussi bien faire autrement, cette fois-ci, n'est-ce-pas? À l'acte de mariage, Germain se dit forgeron, métier pratiqué par Germain Larouche, le père de Julie, qui habite alors à Saint-Jean-Port-Joli. On peut penser que le beau-père a initié son gendre au métier de forgeron ou même que ce dernier a pris en charge le commerce du premier.

Par une coïncidence tout à fait remarquable, le gendre, Germain Soucy et son beau-père, Germain Larouche, ne portent pas seulement le même prénom mais ils sont aussi nés la même année, 1770 (Germain Larouche à Kamouraska, toutefois). Les deux se sont mariés en 1791, à Saint-Roch-des-Aulnaies et les deux hommes se sont mariés deux fois au cours de leur vie... Assurément, ils se connaissaient bien.

Le couple Germain Soucy et Julie Larouche n'aura qu'un enfant, un fils, né le 27 août 1823, ondoyé, décédé le même jour et inhumé à Saint-Roch-des-Aulnaies, le lendemain. Une grande disparité d'âge entre les époux cette fois-ci encore, pas d'enfant... Décidément, Germain Soucy aimait faire les choses autrement!

Vers 1828, année d'érection canonique de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, Germain et Julie quittent Saint-Roch-des-Aulnaies pour cette nouvelle paroisse qui vient à peine d'ouvrir. Quels sont les motifs ayant poussé le couple à aller vivre là-bas alors que Germain approche la soixantaine, paraît bien établi et semble à l'aise financièrement, conditions peu propices à un tel bouleversement tenant du pari et de l'aventure? Il aura sans doute fallu un événement important pour provoquer un tel départ.

Cet événement pourrait bien être le retour de Germain Soucy fils, de son épouse Julienne Gagnon et leur famille qui, après une dizaine d'années passées à Lotbinière, souffrant peut-être du mal du pays, avaient décidé de rentrer à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il est probable que les deux Germain, le père et le fils, aient choisi d'aller s'établir à Saint-Jean-Baptiste d'un commun accord, l'un entraînant l'autre. Comme nous le verrons plus tard, Germain fils demeurera environ une dizaine d'années à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte avant de retourner à Lotbinière, vers 1836. Par contre, vers 1835, ce sera au tour d'Augustin Soucy avec sa famille de venir rejoindre son père et son frère, à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, en provenance de Sainte-Croix.

Au recensement de 1831, Germain Soucy, le père, déclare être charpentier. Il n'est donc plus forgeron. Il ne possède pas de bien-fonds à lui: il doit être locataire. Il vit seul avec son épouse, Julie Larouche.

Germain Soucy est décédé le 26 juin 1841, à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte à l'âge de 70 ans et 11 mois. Son

fils Augustin et le demi-frère de Julie, Frédéric Larouche, sont mentionnés comme témoins à son acte de décès.

Âgée de seulement 47 ans au moment du décès de son mari, Julie Larouche le survivra pendant plus de trente ans. Elle s'éteindra le 30 juin 1874, également à Saint-Jean-Baptiste. Elle ne s'était jamais remariée.

### La préparation du départ pour Lotbinière

On peut se demander pourquoi trois jeunes hommes de Saint-Roch-des-Aulnaies, Germain fils, François et Augustin Soucy, choisissent Lotbinière pour s'établir à demeure, en 1815. La Seigneurie des Aulnaies ne souffre pas de surpopulation et même si tel avait été le cas, il se trouve de bonnes terres beaucoup plus rapprochées de la seigneurie des Aulnaies que celles de Lotbinière. Alors pourquoi choisir Lotbinière, si loin de tout, des parents et amis, des racines profondes, pourquoi tourner le dos à tout ce que l'on a connu jusqu'ici? Pourquoi choisir l'aventure, le risque, la solitude dans des terres encore inhabitées et renoncer à la sécurité assurée par le tissu social déjà existant à Saint-Roch-des-Aulnaies?

Ce départ répond probablement à une motivation profonde chez les trois frères, un besoin de réaliser ce pour quoi ils se sentent appelés. L'audace de la jeunesse, le goût du risque, la liberté, une foi totale en l'avenir, la certitude que le travail vient à bout de toutes les difficultés surtout quand on est trois pour s'entraider, voilà ce qui guidera Germain fils, François et Augustin Soucy à Lotbinière. Nous ignorons dans quelles circonstances leur décision de partir a été prise mais nous savons pourquoi ils l'ont fait: ils répondent à un appel intérieur profond. Ces traits de caractère, bien présents chez ces précurseurs, passeront dans le sang de de leurs descendants et constitueront un héritage précieux.

Le revers de la médaille de ces qualités d'audace et d'esprit d'initiative consiste dans l'amour du changement pour le changement. On décèle tôt chez les trois frères un besoin de changer de cadre de vie régulièrement. Ils finissent par se lasser. Ils ne s'attachent pas à leur coin de terre. Aucun des trois frères n'est resté très longtemps dans Lotbinière; aucun n'y est décédé. Des trois couples originaux, seule Céleste Fournier, l'épouse de François notre ancêtre, décédée jeune, repose dans le cimetière de Lotbinière.

Comme les anciens coureurs des bois qui parcouraient l'Amérique par goût de liberté, laissant aux sédentaires le soin d'accumuler patiemment les biens, le besoin intérieur de changement est tel que toute autre considération s'efface et passe au second plan. Le cultivateur sédentaire qui s'attache à son coin de terre et le met graduellement en valeur avec ténacité pendant toute sa vie amasse généralement, sur le plan matériel, plus de biens et de richesses que le voyageur toujours mû par un éternel besoin de recommencement. Pourtant, bien grand est le pouvoir de séduction de l'aventure et du changement. Des coureurs des bois

à mal sédentarisés, voilà la description qui collerait le mieux à la personnalité de Germain fils, François et Augustin Soucy. À l'instar de Jean Soucy dit La Vigne, notre premier ancêtre en terre d'Amérique, ils ont préféré l'audace au conformisme, la liberté à la sécurité matérielle. Ces traits de caractère, ils les conserveront jusqu'à leur dernier souffle.

La venue de Germain fils, François et Augustin Soucy dans Lotbinière ne résulte pas non plus d'une improvisation; d'autres jeunes gens, des couples aussi, les avaient déjà devancés. Dans Lotbinière, on attribue la venue de ces nouveaux venus à l'action de l'arpenteur Louis Legendre, originaire de Sainte-Croix. Selon la petite histoire locale, ce dernier aurait bien connu le seigneur des Aulnaies et aurait vanté à ce dernier et ses censitaires la qualité des terres de Lotbinière. Plusieurs d'entre eux seraient ainsi venus s'établir à Lotbinière vers la fin des années 1790, dans les deux concessions du rang Saint-Charles et le rang de la Rivière Bois-Clair. Ces concessions et terres, toutes arpentées par Louis Legendre, avaient été ouvertes depuis peu à la colonisation par Gaspard Alain Chartier de Lotbinière, seigneur de Lotbinière.

Pourtant, cette histoire entourant l'intervention de Louis Legendre, mainte fois répétée, résiste mal à un examen poussé. Premièrement, en 1800, alors que le peuplement des deux concessions du rang Saint-Charles bat son plein, Louis Legendre n'a que 21 ans et on peut douter qu'un si jeune homme ait eu l'autorité nécessaire pour amorcer, à lui seul, une migration d'individus et de couples en provenance des vieilles paroisses de la Côte-du-Sud vers Lotbinière. Si un Legendre a eu quelque chose à voir avec ce mouvement de population, le frère de Louis, François Legendre, aussi arpenteur, aurait mieux convenu par l'âge (il avait 16 ans de plus que Louis). Cependant, rien ne relie François Legendre à l'histoire de Lotbinière, s'étant établi assez tôt à Bécancour. Deuxièmement, il n'entraîne pas dans les habitudes des seigneurs, si débonnaires fussent-ils, d'encourager le départ de leurs censitaires parce que cette perte de population entraînait fatalement une diminution de leurs revenus. On voit mal le seigneur des Aulnaies encourager certains de ses censitaires à aller coloniser une autre région, aux dépens de ses affaires.

L'abbé Louis-Laurent Paradis, dans son livre «Les Annales de Lotbinière 1672-1933» évoque ce mouvement de population perceptible en faveur de Lotbinière mais demeure muet sur la cause. Il est vrai qu'ayant qualifié Louis Legendre de «fléau de sa paroisse» (Lotbinière) dans «Les Annales de Lotbinière, 1672-1933» à la page 183, l'abbé Paradis n'était peut-être pas très enclin à vanter les mérites de la famille Legendre si tant est que celle-ci fut mêlée à la chose. Tout ce que l'on peut dire est qu'il y a eu un mouvement concerté ayant entraîné le départ de jeunes gens et de couples de différentes paroisses de la Côte-du-Sud entre 1795 et 1820 en faveur de Lotbinière mais on en ignore les circonstances.

Le principal contingent vint de Saint-Roch-des-Aulnaies mais on retrouve aussi des nouveaux venus en provenance de L'Islet, de Cap Saint-Ignace, Berthier-en-Bas, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de la région, dont Deschailions. Combien en vint-il? Une cinquantaine, peut-être, toutes origines confondues. Sans pouvoir l'expliquer, mentionnons aussi la présence à Lotbinière et ce avant 1780, des deux frères Mignier-Lagacé, Jean et Louis, originaires de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. La venue précoce de ces précurseurs suggère que Lotbinière était déjà connue des gens de la Côte-du-Sud.

Le lecteur désireux d'en apprendre davantage sur la seigneurie de Lotbinière à cette époque, lira avec intérêt l'excellent article de Monique Soucy-Roberge, publié dans le bulletin La Source d'avril 2006. Monique y a également abordé le sujet des Soucy de Lotbinière avec beaucoup de minutie et de compétence dans la recherche et l'écriture. Dans la mesure du possible, je m'en tiendrai aux aspects de la vie de nos ancêtres qu'elle n'a pas abordés. Cependant, pour le bénéfice des lecteurs n'ayant pas accès à ces articles et par souci de clarté du portrait d'ensemble, je reprendrai, à l'occasion, certains des sujets traités par Monique, m'excusant d'avance d'en faire redondance.

### L'arrivée à Lotbinière en 1815

Le 8 juillet 1815, par actes passés devant Me Ambroise Chavigny de la Chevrotière, notaire, Germain fils, François et Augustin Soucy se portent acquéreurs, chacun, d'une terre de deux arpents de front sur environ 40 arpents de profondeur, situées dans la concession de la Rivière du Bois Clair, en la seigneurie de Lotbinière. Le vendeur, Joseph Leclair (Leclerc) avait lui-même acquis les terres en question aux termes d'un acte de concession consenti par Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, le 12 octobre 1810.

Rien n'indique que les terres ci-dessus achetées aient fait l'objet d'une amélioration quelconque, excepté le mauvais chemin verbalisé qui existe depuis 1804 environ. L'entretien est, du reste, à la charge des propriétaires, chacun entretenant à ses frais son bout de chemin. À cet endroit, la fertilité du sol est excellente et promet de bons rendements. Les frères Soucy acquièrent donc des terres en bois debout qu'ils devront mettre en valeur. Germain fils, en sa qualité d'aîné de la famille, a probablement droit au premier choix: il choisit la terre la plus à l'ouest, c'est-à-dire la plus rapprochée du chemin (aujourd'hui, la route Soucy) conduisant à Lotbinière. François, notre ancêtre, reçoit la terre du milieu tandis qu'Augustin, le cadet, doit se contenter de la terre à l'est, donc la plus éloignée.

Il semble que les trois frères se soient immédiatement mis à la tâche de défricher et mettre en valeur les terres nouvellement acquises. Cependant, François retournera à Saint-Roch-des-Aulnaies pour s'y marier, le 24 octobre 1815, à Céleste Fournier. Cette dernière est née le 15 août

1797, à Saint-Roch-des-Aulnaies. Elle est la fille de Pierre Fournier et de Joseph Fortin. L'acte de naissance de Céleste mentionne qu'elle a été ondoyée à sa naissance: on a donc craint pour sa vie à ce moment. Elle survivra mais il semble qu'elle conservera toujours une santé fragile. Ses nombreuses maternités qui tourneront le plus souvent au drame, en témoignent.

Comme pour son père Germain avant lui, il manquait quelques jours à François pour atteindre l'âge de la majorité, soit 21 ans révolus, au moment de son mariage. Les deux pères étant présents et consentant au mariage des futurs époux (Céleste n'avait que 18 ans), le mariage était réputé valide.

Avant son mariage, François avait signé avec sa future épouse Céleste, un contrat de mariage en bonne et due forme, le 21 octobre 1815 devant Me Amable Morin, notaire à Saint-Roch-des-Aulnaies. Aux termes de ce contrat, son père avait fait don à François, entre autres, d'une terre de «trois arpents par trente de profondeur située en le cinquième rang de la paroisse de Saint-Charles de Lotbinière». À l'instar de Monique Soucy-Roberge qui a recherché la terre en question avec la minutie qu'on lui connaît, je n'ai rien pu trouver de concluant à ce sujet.

Le cinquième rang de Lotbinière correspond en réalité au rang Rivière-Bois Clair; les deux concessions du rang Saint-Charles constituant les troisième et quatrième rangs. Rien ne permet de croire que François Soucy ait jamais été propriétaire d'une terre dans le rang Saint-Charles mais ce n'est pas non plus impossible. Autrefois, les terres changeaient de mains aux termes de d'actes de vente sous seing-privé ou même, lorsqu'elles avaient peu de valeur, verbalement. Si François a effectivement été propriétaire d'une terre dans le rang Saint-Charles, ce fut pour un très court laps de temps et il ne l'a jamais occupée.

Quoiqu'il en soit, la répartition légale établie en 1818 (mentionnée dans «Les annales de Lotbinière 1672-1933» à la page 231), pour déterminer la quote-part des tenants fonciers dans la construction de la nouvelle église de Lotbinière, indique très clairement que les trois frères Soucy, Germain fils, François et Augustin, sont propriétaires de terres dans le rang de la Rivière du Bois Clair. Pour apparaître sur la répartition, il fallait également tenir «feu et lieu», c'est-à-dire, habiter en permanence les terres en question, ce qui signifie que les frères étaient, en 1818, bien présents dans le rang de la Rivière du Bois Clair, sur les terres qui deviendront, par la suite, la terre ancestrale des Soucy à Lotbinière.

Un autre aspect inhabituel de la vie de notre ancêtre François Soucy reste à éclaircir. Comme il a été dit précédemment, ce dernier a épousé Céleste Fournier le 21 octobre 1815 à Saint-Roch-des-Aulnaies. Or, les trois ou quatre premiers enfants du couple soit: François fils, né le 6 août 1816; Céleste, née le 3 juillet 1817; Pierre, né le 3 septembre 1818 et possiblement Joseph, né entre juillet

1819 et décembre 1820 mais dont l'acte de naissance reste introuvable à ce jour, sont tous nés à Saint-Roch-des-Aulnaies. Si François tenait effectivement feu et lieu à Lotbinière en 1818 comme l'indique la répartition d'église, force est de constater que Céleste ne semble pas être venue s'établir avec son époux à Lotbinière avant trois, quatre, ou même cinq ans après leur mariage.

Il devait y avoir une raison pour justifier cet état de chose. Peut-être que François voulait s'assurer que l'installation de la maison et la culture de la terre soient suffisamment avancées pour assurer une existence décente à sa petite famille avant de la faire venir à ses côtés. Jusque là, il devra se contenter d'aller visiter sa Céleste de temps à autre. Quoiqu'il en soit, le 16 décembre 1818, Joseph Leclaire signe une quittance à François Soucy qui acquitte ainsi une balance de prix de vente pour l'achat de la terre de 1815, ce qui confirme la présence de notre ancêtre à Lotbinière, ce jour-là.

### Germain Soucy fils et Julienne Gagnon

Le second des frères Soucy à convoler en justes noces est Germain fils qui prend pour épouse Julienne Gagnon, le 15 août 1820, à Lotbinière. Elle était la fille de Jean-Baptiste François Gagnon et de Marie-Judith Guérêt Dumont. On ne connaît pas la date exacte de naissance de Julienne Gagnon: on sait, par contre, qu'elle a été baptisée à Rivière-du-Loup, le 14 mai 1780, alors qu'elle était âgée d'un mois environ. À l'instar de son père, Germain fils épouse une femme qui est son aînée de 13 ans. Vraiment, on a un faible pour les femmes matures, dans la famille Soucy...

Au moment de son mariage avec Germain fils, Julienne Gagnon était veuve de Louis Job Lemay avec lequel elle avait été mariée en premières noces, le 6 février 1815, à Lotbinière. Lorsqu'il avait épousé Julienne Gagnon, Louis Job Lemay était lui-même veuf en premières noces de Marguerite Auger. Louis Job Lemay et Julienne Gagnon avaient eu une fille, Cléopée Lemay, qui épousera Narcisse Labbé, le 12 janvier 1836, à Lotbinière.

Pour une raison inconnue, le couple Germain Soucy fils et Julienne Gagnon quitte subitement Lotbinière pour Saint-Jean-Baptiste où une fille, Marie Geneviève, naît le 17 août 1829. Le départ a vraisemblablement lieu vers 1828 mais, fait intéressant à noter, le couple ne se départit pas de sa terre à Lotbinière comme si le séjour à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte devait être limité dans le temps. On peut conjecturer que François Soucy a possiblement continué de cultiver la terre de son frère, en plus de la sienne, en l'absence de ce dernier.

Le recensement de 1831 du Bas-Canada nous apprend que Germain Soucy fils, est journalier à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte et ne possède pas de biens-fonds. Il y a sept personnes dans la famille: les deux parents et cinq enfants dont deux de cinq ans et moins et trois, de

cinq à quatorze ans.

Germain Soucy fils et Julienne Gagnon reviendront effectivement de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte à Lotbinière, vers 1836. Le 28 mars 1837, on note l'existence, au bureau de publicité des droits réels de Lotbinière, d'une obligation par Germain en faveur de Henri-Gustave Joly, le nouveau seigneur de Lotbinière. Le 18 juillet de la même année, Germain fils et Julienne concluent une vente également mentionnée au bureau de la publicité des droits de Lotbinière. Le 12 décembre suivant, le couple constitue une rente sur leur terre du rang de la Rivière du Bois Clair, en faveur de Pierre Lahaie. Toutes ces transactions confirment la présence à Lotbinière de Germain fils et de Julienne au moment du décès de Céleste Fournier. On peut penser que Julienne prendra en charge le jeune Henri, âgé de seulement 4 ans au décès de sa maman.

Quoiqu'il en soit, ce séjour à Lotbinière de Germain fils Soucy et Julienne Gagnon prendra fin vers 1843. Le couple reprend son bâton de pèlerin et va s'installer ailleurs, une fois de plus. Leur fille, Julienne, épouse Éloi Roy, le 19 mai 1844, à Saint-Sylvestre, Lotbinière. Germain fils et Julienne sont mentionnés, à l'acte de mariage, comme étant domiciliés au Township d'Inverness; ils devaient y habiter depuis un certain temps, bien avant la célébration du mariage. Le 8 janvier 1846, on remarque une vente de Germain Soucy fils à Charles Soucy; il s'agit possiblement, de la terre voisine à l'ouest de celle de Charles. Dorénavant, la terre de ce dernier fera quatre arpents de front sur la profondeur de la concession. Le 16 août 1847, Marie Apolline, une autre des filles de Germain fils et Julienne, épouse Alexis Gagnon à Norbertville, indiquant la présence de la famille aux alentours.

Germain Soucy fils est décédé le 6 octobre 1847, à Saint-Norbert d'Arthabaska. Julienne Gagnon survivra son époux jusqu'au 31 octobre 1860, date de son décès en la paroisse de Saint-Calixte de Plessisville. Elle ne s'est jamais remariée.

Le couple Germain Soucy fils et Julienne Gagnon, a eu les enfants suivants :

a) Marie Julienne, née le 20 août 1821, à Lotbinière, mariée le 19 mai 1844 à Éloi Roy, à Saint-Sylvestre, Lotbinière. Au moment de son mariage avec Julienne, Éloi Roy était veuf de Théotiste Landry. À l'acte de mariage, Germain Soucy fils et Julienne Gagnon habitent le Township d'Inverness comme il a été dit ci-dessus. Marie Julienne revendique d'être la première enfant née dans Lotbinière portant le patronyme Soucy, sujet cependant à l'incertitude concernant la date et l'endroit de la naissance de Joseph, le fils de François, qui pourrait avoir précédé Marie Julienne à ce titre mais dont l'acte de baptême reste introuvable.

b) Théodore, né le 12 novembre 1822, à Lotbinière, marié à Domitilde Mailhot, le 21 mai 1849, à Saint-

Christophe d'Arthabaska. Elle était la fille de Placide Mailhot et Geneviève Clarimont (Clermont).

Après le décès de Domitilde Mailhot, Théodore s'est remarié en secondes noces à Émilie Boisvert, le 1er février 1859, à Saint-Pierre-les-Becquets. Émilie Boisvert était elle-même veuve de Chrisostome Fontaine. Au moment de son second mariage, Théodore habite à Gentilly. Il est décédé probablement après 1874, à Hanover, NH. Au recensement canadien de 1861, Théodore Soucy y est dit cultivateur, âgé de 30 ans, marié à Émilie Boisvert, 40 ans. Ils ont un fils, Joseph, 10 ans et la famille vit à Chester Est, près d'Arthabaska.

Le fils de Théodore Soucy et Domitilde Mailhot, Joseph, est né le 21 octobre 1851, à Saint-Norbert d'Arthabaska. Il épousera Marie Édesse Soulière, le 7 janvier 1874, à Saint-Norbert d'Arthabaska. Marie Édesse était le fille d'Onésime et d'Émilie Perreault, née le 15 octobre 1846, à Saint-Barthélemy, Berthier. Elle est décédée le 7 novembre 1911, à Lebanon, Grafton, NH. Lors de ce mariage, Joseph est journalier et son père, Théodore, demeure à Hanover, NH. Lors du recensement canadien de 1881, Joseph Soucy demeure toujours à Arthabaska. Il est cependant décédé le 14 septembre 1903, à Norwich, Windsor, Vermont. Joseph Soucy a des descendants aux États-Unis mais aucun au Canada, à ma connaissance.

c) Marie Apolline, née le 3 juin 1824, à Lotbinière, mariée le 16 août 1847, à Norbertville, à Alexis Gagnon, veuf d'Esther Hensler. Ce dernier était le fils de François et Thérèse Paradis. Le couple Alexis Gagnon et Esther Hensler avait eu au moins un enfant: Guillaume, marié le 2 mai 1871 à Desanges Morin, à Victoriaville. Marie Apolline Soucy et Alexis Gagnon ont eu un enfant, Octave Gagnon, marié à Rosanna Blanchet, le 22 octobre 1888, à Victoriaville;

d) Jean-Baptiste, né le 5 mars 1827, à Lotbinière, marié en premières noces à Aurélie Roberge, le 23 juillet 1855, à Gentilly. Aurélie était la fille de Flavien et Geneviève Leblanc. Le couple Jean-Baptiste Soucy et Aurélie Roberge n'aura pas d'enfant.

Jean-Baptiste Soucy se remariera en secondes noces à Céline Deshaies dite Desrosiers, le 6 juillet 1869, à Saint-Christophe d'Arthabaska. Elle était la fille de feu Léon Deshaies dit Desrosiers et de Constance Demers, de cette paroisse.

Au recensement canadien de 1871, Jean-Baptiste Soucy habite à Arthabaska avec son épouse, Céline Deshaies, 33 ans. Il y est journalier et est âgé de 47 ans. Ils ont deux enfants: Céline, 11 ans et Marie-Louise, 1 an. Le nom de Céline, âgée de 11 ans, apparaît incongru ici car la naissance de cette enfant remonterait vers 1860, donc au temps du premier mariage de Jean-Baptiste avec Aurélie Roberge, alors que le couple n'est pas cen-

sé avoir eu d'enfant.

Vers la fin de sa vie, Jean-Baptiste Soucy a vécu à Deschailons et peut-être y est-il décédé. Au meilleur de ma connaissance, il n'a pas de descendants dans les mâles.

e) Marie Geneviève, née le 17 août 1829, à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte. L'acte de baptême précise que Germain Soucy fils était cultivateur à cet endroit.

f) Marie Aglaë, née le 22 avril 1832, à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, décédée le 7 août 1832 au même endroit, âgée de 3 mois et neuf jours.

### Augustin Soucy et Marie-Thècle Bourget

Le cadet des trois frères, Augustin prend pour épouse Marie-Thècle Bourget, le 5 mars 1821, à Lotbinière. Elle est née le 7 juin 1794 à Lotbinière, la fille de Jean-Baptiste Bourget et de Charlotte Filteau.

Des trois frères Soucy, Augustin sera le premier à quitter Lotbinière pour ne plus jamais y revenir. Le départ se situe vers 1825. Augustin sera donc demeuré environ une dizaine d'années à Lotbinière. Sa nouvelle destination: Sainte-Croix où une fille naît, Nathalie, le 21 janvier 1827.

À ses débuts à Sainte-Croix, Augustin est cultivateur. Aux termes d'un contrat étonnant, en date du 14 juillet 1830, Pierre Legendre père accorde un droit de jouissance et usufruit, sa vie durant, à Augustin Soucy. Ce droit s'exerce sur une parcelle de terrain située à Sainte-Croix, près du fleuve Saint-Laurent, à la limite des seigneuries de Sainte-Croix et de Lotbinière, dans la mouvance des terres des Ursulines. L'endroit est vraisemblablement situé à Pointe-Platon. En contrepartie, Augustin Soucy s'engage à travailler au service du Sieur Legendre qui lui paiera raisonnablement le prix de son labeur. Il semble bien que les deux parties ne s'étaient pas entendues comme il faut sur leurs droits et obligations respectifs avant la signature de cet acte puisque l'entente sera annulée après seulement deux semaines.

Au recensement de 1831, Augustin vit toujours à Sainte-Croix et cette fois, il donne comme occupation, journalier. Il demeure toujours dans le premier rang, aux environs de Pointe-Platon avec, pour voisins, Alexandre Coulombe, Pierre Legendre et Pierre Deschênes. Monique Soucy-Roberge mentionne, en détail, les informations disponibles sur Augustin lors de ce recensement dans le bulletin La Source d'avril 2006. Mentionnons tout de même ici qu'il y avait alors cinq personnes dans la maison: les deux parents, deux enfants au-dessus de cinq ans et un enfant au-dessous. Le dernier enfant du couple, Joseph-Nérée (Honoré), naît à Sainte-Croix le 22 novembre 1834.

Mais le goût de l'aventure et l'attrait du changement sont tels qu'Augustin ne saurait rester bien longtemps au même endroit. Vers 1835, la famille met le cap sur Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte où se trouvent déjà, comme nous

l'avons vu précédemment, Germain, le père d'Augustin et Germain fils, son frère.

Le 26 juin 1841, Augustin Soucy est présent au décès de son père Germain et il sert de témoin à l'acte de sépulture conservé dans les registres de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte.

Augustin terminera ses jours le 13 avril 1861 à Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte. Ses enfants feront souche dans cette région et on y retrouve, encore de nos jours, de leurs descendants. Son épouse, Marie-Thècle Bourget, le survivra pendant plus de vingt années, soit jusqu'au 21 septembre 1883, date de son décès à Saint-Paul-de-la-Croix. Elle ne s'est jamais remariée.

Des six personnes formant les trois couples originaux des frères Soucy, Marie-Thècle est la dernière à décéder. Elle était âgée de 89 ans. Avec elle, se termine la grande aventure de ces trois couples, commencée près de 70 ans auparavant dans la forêt primitive de Lotbinière.

Le couple Augustin Soucy et Marie-Thècle Bourget aura les enfants suivants :

a) Luce, née vers 1822 (selon le recensement canadien de 1851, elle est âgée de 33 ans, ce qui placerait sa naissance avant le mariage de ses parents, ce qui est bien peu probable), mariée le 10 février 1846, à Jean Choret (Charest), à l'Île-Verte. Il était le fils de David Choret et Salomé Marquis. Luce Soucy est décédée le 5 mai 1897, à Saint-Paul-de-la-Croix. Il est indiqué, à son acte de décès qu'elle était âgée de 77 ans et 4 mois, plaçant sa naissance en janvier 1820, ce qui est peu vraisemblable, encore une fois. Au moment de son décès, elle était la veuve de Jean « Johnny » Choret, en son vivant cultivateur de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs-de-l'Île-Verte.

b) François-Xavier, né le 10 novembre 1824, à Lotbinière, marié à Françoise Simard, le 14 novembre 1845, à Sainte-Luce. Elle était la fille d'Honoré et Félicité Gaudreau. À cet acte de mariage, le marié, journalier, est désigné sous le nom de François et non François-Xavier. Au recensement de 1851, on retrouve le couple à Sainte-Luce: François a 26 ans, son épouse, 45 et elle déclare être originaire de La Malbaie. Ce jeune homme continue, dirait-on, la tradition familiale d'épouser des femmes plus âgées que le mari... (N.D.L.R., voir page 28)

c) Nathalie, née le 21 janvier 1827, à Sainte-Croix. Son père, Augustin, est cultivateur à cet endroit, au moment de l'acte de baptême;

d) Marie Nathalie, née le 23 février 1828, à Sainte-Croix;

e) Julie, née le 22 septembre 1830, à Sainte-Croix, mariée le 29 janvier 1855, à Étienne Perreault, à L'Isle-Verte. Ce dernier était le fils d'Étienne et Madeleine

Michaud. Augustin y est dit cultivateur;

f) Joseph Nérée, né le 14 mars 1832, à Sainte-Croix, décédé le 7 mars 1834, au même endroit, âgé de 2 ans. Augustin est, à ce moment-là, journalier;

g) Joseph Nérée (**Honoré**), né le 22 novembre 1834, à Sainte-Croix, marié le 2 septembre 1861 à Marguerite Chouinard, à Sainte-Flavie, Rimouski. La mère du marié, Marie-Thècle Bourget, demeure à cet endroit, selon l'acte de mariage (Augustin étant décédé en avril de la même année.)

### Lien de parenté de Germain père avec la lignée de François Florentin Soucy (F.F. Soucy inc.)

Germain Soucy père a eu plusieurs frères et sœurs (**François**, Jean-Baptiste, René, Jean-François, Henri-Marie, Charlotte, Joseph, Victoire, Marie et Catherine).

**François**, aussi « grand voyageur » au début de sa vie, se marie, en premières noces, à Antoinette Godin à la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville, comté de Maskinongé, le 8 novembre 1919. Ils auront deux filles, Delphine et Antoinette, qui, toutes les deux, se marient à Saint-André (de Kamouraska) dans les années 1850. lieu de la résidence de la famille. François se marie en deuxièmes noces, Julie Paradis, à Kamouraska (Saint-Louis), le 31 janvier 1826. De cette union, ils auront plusieurs enfants dont **François**, Théodore, Thomas, Joseph, Julie, Georgiana et Emilie.

François marie Mathilda Tardif à Sainte-Hélène (Kamouraska), le 5 septembre 1853. Ils auront plusieurs enfants dont Arthur, Joseph Gabelus (Ancêtre du président fondateur de l'Association) et **François-Florentin**, en l'honneur de qui on donnera, dans les années 1950, le nom de l'usine de Rivière-du-Loup, **F. F. Soucy inc.** Il est le grand-père de plusieurs membres de notre Association, dont le père Wilfrid Lionel, (13), ofm, Jules (31), membre actuel du conseil d'administration.

Une page d'histoire de cette lignée familiale sera écrite dans l'édition de *La Source* de juin 2013 dans le cadre de notre rassemblement à Rivière-du-Loup.



## L'Association des familles Soucy salue Gaëtan (224)



L'AFS remercie Gaëtan de sa précieuse collaboration comme principal rédacteur de la présente édition de la revue *La Source*.

Né à Manseau, QC, le 30 juin 1951, ses parents, Pierre-Ange Soucy et Marie-Rose Trottier étaient cultivateurs. Ses grands-parents, Nazaire Soucy et Antonia Lemay, avaient quitté Saint-Édouard-de-Lotbinière, berceau des Soucy dans Lotbinière, pour venir s'établir à Manseau en 1920. Son père a contribué à défricher et mettre en valeur la terre paternelle à cet endroit, propriété qu'il a occupée toute sa vie et où Gaëtan est né.

À la fin de ses études, de façon imprévue, Gaëtan fait un retour au pays de ses ancêtres, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, pour s'y établir. C'est à cet endroit qu'il rencontre Ginette Castonguay qui deviendra son épouse, le 1er octobre 1977. Ils ont eu un fils, Christian, né le 25 juin 1979, marié à Mélanie Vincelette. Ils ont deux enfants : Laura et François. Par une autre étrange coïncidence, Christian est aujourd'hui propriétaire de la terre paternelle à Manseau: ses enfants représentent la cinquième génération de sa famille à cet endroit.

Gaëtan est émerveillé par le courage, la persévérance, la foi inébranlable en l'avenir de ses ancêtres et il ne se fait pas prier pour leur rendre hommage par l'histoire.

Merci Gaëtan! Tu peux maintenant retourner à ton jardinage et à l'entretien de ton grand potager et de tes arbres et arbustes fruitiers, en attendant l'hiver pour retourner à l'écriture d'une autre page d'histoire des Soucy.

François-Régis Soucy (94)  
Président

### À la recherche de François Soucy

Par Gaëtan Soucy

La recherche généalogique réserve souvent de grandes surprises mais, hélas! pas toujours dans le sens souhaité. Parfois, le chercheur diligent, porté par des informations de première main, une documentation abondante et, peut-être aussi, par un peu de chance, voit son travail couronné de succès rapidement. Tous ceux qui ont mis temps et efforts dans une recherche difficile connaissent bien cette joie, cet alcool même, pourrait-on dire, que représente la découverte du renseignement tant convoité. Trouver la dernière pièce manquante d'un puzzle révélant l'histoire complète d'un ancêtre insaisissable, voilà ce dont rêve tout chercheur en généalogie... Rien de plus précieux que ce portrait jauni, taché, rongé par l'humidité ou les souris, plié et déplié par des générations d'enfants turbulents et révélant avec peine, les contours d'un vieillard dont on distingue à peine les traits sous une épaisse barbe!



François Soucy, 1794-1879

anodine qui soit, comme il sera mentionné à la fin. J'invite donc tous ceux qui se buttent à des obstacles, en apparence infranchissables, à garder confiance, à persévérer, à ne pas abandonner. Si le chemin principal semble bloqué, un petit détour s'avère parfois salutaire.

#### Les premières années

Nous savons déjà que François Soucy a fait l'acquisition, le 8 juillet 1815, d'une terre dans le rang de la Rivière-Bois-Clair, à Lotbinière et qu'en octobre de la même année, il a convolé en justes noces à Saint-Roch-des-Aulnaies avec Céleste Fournier, sa jeune épouse de 18 ans.

Les premières années, à Lotbinière, sont évidemment passées à défricher et mettre en culture la

terre récemment acquise. Pour ce faire, François peut compter sur l'aide de ses frères qui sont aussi ses voisins. À trois, les corvées sont expédiées plus rapidement. Le défrichement, le nettoyage et la mise en valeur de la terre accaparent la majeure partie du temps. Mais les trois frères sont courageux et, selon toute vraisemblance, les travaux vont bon train même s'ils sont immenses à accomplir. Il faut abattre des arbres centenaires à la hache ou au sciote, les empiler et les faire brûler, tout cela sans aucun moyen mécanique. Les premières années, il faut semer entre les souches le temps qu'elles pourrissent afin de les enlever plus facilement avec le cheval ou à l'aide d'un cabestan, s'il y en a un de disponible dans les environs. Dans le cas d'arbres gigantesques dont les souches ne pourrissent pas facilement comme les pins, il faut parfois attendre jusqu'à dix ans avant de pouvoir essoucher. Ces travaux sont extrêmement ardues et exigeants mais quand on est jeune et plein d'énergie, tout est possible.

Il faut cependant admettre qu'en généalogie, tous les efforts ne sont pas forcément récompensés à la hauteur du travail investi. Pire, le chercheur se heurte parfois à un mur en apparence infranchissable: l'ancêtre est disparu sans laisser de trace. Les registres paroissiaux sont muets, il n'apparaît pas dans les recensements, les listes, les annuaires, nulle part somme toute. A-t-il seulement existé? Où est-il allé se terrer? Lui seul le sait mais comme il est mort depuis près de 150 ans, il va bien se garder de nous le dire! Le chercheur n'avance plus et le nombre de pistes se réduit chaque jour comme peau de chagrin... Que faire? Le doute s'installe sur les chances du succès final.

Le texte qui suit est le résultat de trois années de recherches pour retrouver les allées et venues de notre ancêtre François, le premier Soucy venu s'établir dans Lotbinière avec ses deux frères, Germain fils et Augustin, en provenance de Saint-Roch-des-Aulnaies. Heureusement, François a laissé de nombreuses traces de son passage sur cette terre au moyen d'actes notariés qui révèlent autant sa personnalité que ses intérêts. L'important pour moi consistait surtout à identifier l'endroit de son dernier repos puisqu'il n'était pas décédé à Lotbinière. Comme tant d'autres, je peux vous assurer avoir frappé un mur dans mes démarches et avoir imaginé, bien souvent, François se payant ma tête... Le tout s'est finalement résolu de la façon la plus

Au recensement agricole du Bas-Canada, en 1831, François Soucy apparaît comme l'un des quinze propriétaires de terres situées dans le cinquième rang ou rang de la rivière du Bois Clair. Le recensement mentionne la présence de cinq personnes dans la maison (François, Céleste, François fils, Joseph et Charles). François déclare être propriétaire de 90 arpents de terre dont 24 en culture. Sa dernière récolte a consisté en 55 minots de blé, 14 de pois, d'orge et 250 de pommes de terre. Son cheptel comprend quatre bêtes à

cornes, un cheval, onze moutons et onze cochons. Rien ne le distingue particulièrement des autres habitants de ce rang, excepté peut-être les 250 minots de patates, quantité qui dépasse de beaucoup la moyenne des autres cultivateurs et les 11 minots d'orge dont il semble le seul à produire cette céréale.

Le départ de son frère, Augustin Soucy à Sainte-Croix, vers 1825, allait permettre à François de doubler la superficie de sa ferme puisqu'il fera l'acquisition de la terre de ce dernier. Selon toute vraisemblance, il finira également par habiter la maison d'Augustin et cultiver surtout la terre de ce dernier, délaissant quelque peu la sienne. On peut penser que la maison et les bâtiments d'Augustin étaient meilleurs que ceux de François et que ce dernier occupa, de préférence à la sienne, la ferme laissée vacante par le départ de son frère.

À partir de 1833, le nouveau seigneur de Lotbinière, Pierre-Gustave Joly (en réalité, c'était son épouse, Julie-Christine Chartier de Lotbinière, qui était propriétaire de la seigneurie, par héritage de son père, Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière), Pierre-Gustave Joly donc, entreprend de mettre en valeur le potentiel forestier des vastes étendues non encore concédées, couvertes de forêt primitive de la seigneurie. Jusqu'en 1854, ces coupes de bois massives sur la seigneurie procureront du travail, l'hiver, à de nombreux habitants de Lotbinière. Notre ancêtre François, y participera volontiers seul d'abord puis, avec François fils, Joseph et Charles lorsque ceux-ci seront en âge de supporter la vie de bûcheron dans les chantiers. Monique Soucy-Roberge a plus longuement traité ce sujet dans la revue *La Source* d'avril 2006, je réfère le lecteur intéressé qui voudrait en apprendre davantage, à consulter cet article bien documenté.

Malgré sa bonne volonté, le nouveau seigneur, Pierre-Gustave Joly, ne sera jamais très populaire auprès de ses censitaires. De religion protestante, originaire d'une famille de commerçants établis en Suisse, il aurait bien aimé changer leur mentalité, les rendre plus dynamiques et entrepreneurs. Au lieu de s'adapter à une population agricole ne partageant pas ses idées et se la concilier par la douceur et la persuasion, le but du nouveau seigneur sera de la transformer bon gré, mal gré, ce qui ne pouvait que conduire à l'échec.

Il sera bien déçu de constater que ses vues progressistes laisseront indifférente une population attachée à la terre et non au commerce. Il aura des mots très durs et même, méprisants à l'endroit de ses censitaires et par dépit, tentera de récupérer fort maladroitement les arrérages de cens qui lui étaient dus. Les habitants de Lotbinière, eux, lui reprocheront de retenir la concession de nouvelles terres et d'empêcher l'ouverture d'autres rangs à l'agriculture. Les coupes de bois rapporteront effectivement davantage au seigneur que la concession de nouvelles terres. En outre, il était notoire que Pierre-Gustave Joly s'entendait médiocrement avec son

épouse Julie-Christine, l'héritière des Chartier de Lotbinière. De fait, les époux menaient chacun leur vie plus ou moins séparément ce qui était, pour les gens de Lotbinière, habitués à une vie austère, impensable.

C'est dans ce contexte que François Soucy signe un contrat notarié en date du 1er janvier 1836 devant Me Joseph Filteau, pour l'achat et la concession d'un banc à l'église de Lotbinière. À l'époque, les bancs sont vendus à l'enchère, ce qui rapporte des sommes considérables à la Fabrique. Le premier janvier de chaque année, la Fabrique mettait ainsi en vente les bancs de l'église rendus disponibles soit parce que l'ancien propriétaire était décédé, avait quitté Lotbinière ou n'avait plus les moyens d'acquitter la rente annuelle qui s'ajoutait au coût d'achat initial.

Les meilleurs bancs, placés à l'avant, étaient particulièrement recherchés et commandaient les plus hauts prix. C'était au fond, pour l'acquéreur, une manière d'exprimer son aisance financière et son rang social au sein de la communauté. Après l'achat, constaté par acte notarié, le propriétaire devait verser, en plus, à chaque année, un certain montant à titre de rente à la Fabrique. Les moins fortunés devaient se contenter de bancs au jubé ou situés dans les sections arrières, là où des bancs gratuits étaient prévus pour ceux qui n'en avaient pas les moyens.

### Le décès de Céleste Fournier

En 1837, une bien lourde épreuve attend notre ancêtre. Son épouse, Céleste Fournier, décède à l'âge de 39 ans, probablement des suites d'un autre accouchement difficile. Pendant la durée de leur mariage soit un peu moins de 22 ans, Céleste a mis au monde 14 enfants dont quatre seulement, tous des garçons, atteindront l'âge adulte: François fils, Joseph, Charles et Henri. Le dernier accouchement survenu le 15 juin 1837, se termine également par le décès, deux jours plus tard, de la nouvelle-née, une petite fille baptisée Marie Philomène. C'est plus que Céleste ne peut en supporter. Sans doute de santé fragile, toutes ces maternités à répétition suivies, pour la plupart de décès, l'auront épuisée physiquement et psychologiquement. Céleste Fournier s'éteint le 3 août 1837, vingt ans jour pour jour après le décès de la première fille née du couple, appelée Céleste elle aussi, comme sa mère.

Céleste Fournier a vu venir la fin. Voici une retranscription de l'introduction de son testament en date du 31 juillet 1837, passé devant Me Georges L'Hérault, notaire, trois jours avant son décès:

*«Aujourd'hui, le trente un juillet, à neuf heures du matin, à la réquisition de Dame Céleste Fournier, épouse du Sieur François Soucy, nous, notaire public en la province du Bas-Canada, résident en la paroisse Saint-Louis-de-Lotbinière, soussigné et les témoins ci-après nommés soussignés, nous sommes transportés en la demeure dudit Sieur François Soucy où étant, nous avons trouvé la dite Dame Céleste Fournier malade de corps, assise sur un lit, dans la dite mai-*

*son ayant vue des côtés nord, sud-ouest et sud mais néanmoins saine d'esprit, de mémoire, d'entendement et jugement comme il est apparu auxdits notaire et témoins soussignés, par ses paroles, discours, gestes et maintien; laquelle, considérant qu'il n'y a rien de si certain que la mort, ni de si incertain que son heure, craignant d'en être prévenu sans avoir disposé du peu de bien qu'il a plut à Dieu lui donner, a fait dicté et nommé, de mot à mot à Maître Georges L'Hérault, notaire en présence desdits témoins, son testament et ordonnance de dernière volonté en la manière qui suit.»*

Aux termes de ce testament, Céleste léguait tous ses biens à son époux, François Soucy et prévoyait certaines dispositions pour le repos de son âme, le tout, selon les us et coutumes du temps. La présence de ce testament empêchait ainsi les enfants d'hériter de leur mère et obliger la constitution d'un conseil de famille pour nommer un tuteur chargé d'administrer leur part d'héritage pendant la minorité. Quant à François, il ne s'est jamais remarié.

Céleste Fournier a été inhumée dans la vieille partie du cimetière de Lotbinière situé à côté de l'église actuelle. En 1837, il n'y avait pas encore de lots individuels dans les cimetières et les pierres tombales commençaient à peine à faire leur apparition ici et là, surtout en ville. Comme c'était la coutume, François a dû planter une croix de bois pour indiquer l'endroit du dernier repos de son épouse, croix qui aura disparu avec le temps. Ce cimetière a été relevé depuis et il est impossible de savoir où Céleste a été enterrée, même approximativement, excepté que ce devait être assez près de l'église, au sud-est de celle-ci.

### La donation à Joseph et Charles

Le 22 juillet 1844, dans un geste surprenant (il n'a même pas 50 ans), François Soucy fait donation entrevifs de sa terre du rang de la Rivière-Bois-Clair à ses deux fils, Joseph et Charles qui vont tous les deux se marier cette année-là. L'acte est passé devant Me J.-B. Moraud, notaire. Joseph reçoit les deux arpents du côté est, soit l'ancienne terre d'Augustin Soucy, tandis que Charles reçoit les deux arpents côté ouest, soit la terre d'origine de François. Le contrat spécifie que la partie de Joseph vaut plus que l'autre: la maison et les bâtiments de ferme s'y trouvent et, dans un but d'équité, Joseph s'engage à dédommager son frère Charles jusqu'à hauteur d'un certain montant. Apparemment, il n'y a pas de bâtisses sur la terre que reçoit Charles; ce dernier y construira une maison soit immédiatement avant ou après son mariage et, par la suite, des bâtiments de ferme.

La donation en question grève les infortunés donataires, Joseph et Charles, à un point tel que l'on se demande où est la donation dans tout ceci, tellement les charges en question sont onéreuses. François se réserve pour lui-même et sa future épouse (il est veuf mais ne dit pas non à un autre mariage) un droit d'habitation, sa vie durant et pour son épouse éventuelle, dans une chambre de dimensions suffisantes, propre, fermée, éclairée et chauffée avec accès au grenier

pour y mettre ses effets personnels et à la cheminée. Le donateur, François, se réserve un cheval et une vache laitière que les donataires doivent nourrir, entretenir, hiverner à leurs frais et remplacer en cas de décès. Les donataires s'engagent à conduire et ramener le donateur partout où il désire, attelage et voiture compris.

François se réserve, en outre, le droit de construire une étable, à ses frais, sur la propriété donnée, pour y loger ses animaux. Les terres partagées n'ayant pas la même valeur, Joseph doit remettre à Charles une somme de trente livres suivant des termes établis au contrat. Les donataires promettent payer, à l'acquit de leur père, diverses dettes de ce dernier, dues aux individus suivants: 1) À Louis Méthot, marchand de Sainte-Croix, la somme de trente livres; 2) À Élie Godin & compagnie, vingt livres sept chelins et huit pences; 3) À Jean Déon de Villers, dix-sept livres et sept chelins; 4) À Jean-Baptiste Moraud, cinq livres sept pences et demi; 5) À Archange Boisvert, vingt-cinq livres; 6) À leur frère, Henri Soucy, la somme de vingt-cinq livres à l'âge de vingt-cinq ans, sauf si le donateur a fini de payer la terre acquise, plus tôt, en 1844, de Louis Noël Tousignant, qu'il destine à Henri, auquel cas les donataires seront dispensés de cette obligation (ouf!); 7) Au donateur, François Soucy, les donataires s'engagent à payer une rente viagère et alimentaire de 24 minots de beau et bon blé, du plus beau que ces terres produiront, avec obligation de moudre le blé à leurs frais et transporter la farine dans le grenier du donateur; un cochon gras pesant deux cents livres, la tête et les pattes ôtées; un quartier de bœuf gras, un agneau gras et vif; 24 pots de riz; 80 livres de sucre; 4 pots de rhum et du vin en maladie; une livre de thé; une demi-livre de poivre; un minot de sel; 12 minots de patates; cent choux beaux et pommés en guise de riz; 200 oignons tournés; 14 douzaines d'œufs; 25 livres de morue; douze anguilles; tous ces objets, chaque année.

Ce n'est pas tout! Les donataires s'engagent à fournir au donateur un bon lit qu'ils renouvelleront, une batterie de cuisine, une table, des meubles de ménage et de chambre pour deux personnes. Le donateur sera aussi entretenu de hardes, linges, chaussures et coiffures, aux frais des donataires qui, après le décès de leur père, seront tenus pour la moitié de ce que dessus, à son épouse survivante éventuelle... L'acte de donation prévoit encore d'autres stipulations toutes plus onéreuses les unes que les autres. En plus, les donataires doivent garder avec eux leur frère Henri jusqu'à l'âge de 16 ans révolus et le mettre à l'école pendant encore un an...

On peut se demander si toutes ces charges et conditions ont été suggérées par le notaire instrumentant qui, en ce temps-là comme de nos jours, devait être rémunéré selon la longueur de l'acte rédigé. François voyait probablement toutes ces clauses en sa faveur comme une police d'assurance pour ses vieux jours, sans avoir réellement l'intention de s'en prévaloir complètement et à chaque année. D'un autre côté, comme il était habitué aux affaires, il savait très

bien ce que de telles réserves impliquaient pour les parties. Il ne fait pas de doute que François Soucy a consenti à l'inclusion à l'acte de donation de toutes ces charges en pleine connaissance de cause, lesquelles ont été acceptées librement par Joseph et Charles.

Le 13 octobre 1844, Charles Soucy et Thercilde Lemay signent un contrat de mariage devant Me Jean-Baptiste Moraud. Les époux optent pour le régime de la communauté de biens avec clause testamentaire «au dernier vivant les biens». Selon l'habitude, les deux pères, François Soucy et François-Xavier Lemay, assistent à la signature du contrat. Pourtant, deux jours plus tard, le 15 octobre soit le jour du mariage de Charles, les deux pères ne sont pas mentionnés à l'acte de mariage comme étant les témoins de leur enfant respectif. Un ami de Charles lui sert de témoin: Hubert Caron. Un autre ami, Octave Beudet, est aussi mentionné pour la circonstance. Damase Beudet, possiblement le frère d'Octave, agit comme témoin de Thercilde. Rose de Lima Lemay est la seule membre de la famille Lemay mentionnée à l'acte de mariage de sa sœur Thercilde. Bien plus, au même acte, aucun des frères de Charles, François fils et Joseph ne sont mentionnés pas plus d'ailleurs que François-Xavier Lemay, le père de Thercilde. C'était une tradition très forte alors pour les pères d'être les témoins au mariage de leurs enfants et les curés consignaient la chose dans les registres paroissiaux.

On ne peut que s'étonner de ces absences étranges. Lors des mariages de François fils et Joseph, Charles avait été, tout comme François père, mentionné au registre des mariages parmi les invités de marque et les témoins. Pour une raison inconnue Charles, lors de son propre mariage, n'a pas cru bon de rendre le même «honneur» à ses frères ni à son père. Comme tous ces gens vivaient à proximité les uns des autres, la distance, les conditions climatiques ou le mauvais état des chemins, la maladie même, ne pouvaient expliquer ces absences en un moment aussi important de la vie. S'agissait-il d'une décision d'un jeune couple non conformiste qui veut faire les choses autrement ou était-ce plutôt l'indice d'un malaise au sein de la famille?

Au meilleur de ma connaissance, François ne se prévaut jamais de son droit d'habitation. Tout indique qu'à compter de 1844, il ira habiter la terre achetée de Louis-Noël Tousignant dans le rang Saint-Charles dont il sera plus loin question et ce, jusqu'à son départ de Lotbinière. Peut-être n'avait-il pas le choix, non plus. La future épouse de Charles, Thercilde, qui venait d'entrer dans la famille, n'était peut-être pas très enthousiaste à l'idée de garder son beau-père, relativement jeune à 50 ans, le reste de ses jours, à des conditions très onéreuses pour le couple. On peut facilement imaginer que la future épouse, lorsque bien informée des charges consenties par son futur époux lors de la donation, se soit écriée: *«Charles, tu t'es fait avoir! Jamais le beau-père ne viendra vivre ici à ces conditions-là!»*

En l'absence de pensions de vieillesse et d'hospices, il

était courant à cette époque, pour les enfants, de s'occuper de leurs parents pendant leurs vieux jours, à plus forte raison lorsque ceux-ci se «donnaient» à eux, les avantageant ainsi d'une propriété toute établie, prête à les accueillir. La donation de juillet 1844 par François Soucy à ses fils Charles et Joseph s'inscrivait dans les usages du temps et n'avait rien d'exceptionnelle. Il est vrai que les charges étaient particulièrement onéreuses mais elles avaient été acceptées par toutes les parties lors de la signature du contrat notarié. On ne saura sans doute jamais le fin mot de cette étrange histoire de famille mais on peut affirmer que le mariage de Charles et Thercilde s'est déroulé dans des circonstances pour le moins inhabituelles.

Dix ans après ces événements, Charles Soucy fera finalement le voyage au Township de Chester pour racheter de son père, moyennant la somme de \$150, toutes les charges stipulées à l'acte de donation de 1844, y compris le droit d'habitation. Ce rachat aura lieu le 27 novembre 1855 devant Me Augustin Defoy, notaire à Saint-Christophe d'Arthabaska. En vertu de ce paiement de \$150, François Soucy renonçait à jamais à son droit d'habitation et à toutes les clauses stipulées en sa faveur, lesquelles seront éteintes pour de bon, libérant ainsi les titres de la propriété de Charles. À cette occasion, il obtiendra aussi une quittance de son frère Henri, à cause des stipulations en faveur de ce dernier lui résultant de la donation de 1844.

### La terre du rang Saint-Charles

Quelques mois avant la donation du 22 juillet 1844 destinée à établir Joseph et Charles, François Soucy avait acquis, le 27 avril 1844, de Louis-Noël Tousignant, une terre de deux arpents de front sur la profondeur de la concession, située dans le rang Saint-Charles. Cette terre correspond au lot numéro 143 du cadastre actuel de la paroisse de Saint-Édouard-de-Lobinière. Le 5 décembre 1846, il augmente quelque peu la superficie de sa ferme en achetant de Joseph Job Lemay, son voisin, une parcelle de terrain mesurant deux arpents de profondeur au nord-est et sept arpents au sud-ouest. Cette parcelle de terrain, contiguë au lot 143, était en fait voisine du lot 147 dont mon grand-père, Nazaire Soucy, deviendra propriétaire au début des années 1900, là où mon père, Pierre-Ange Soucy, est né. François Soucy habitera sur cette terre du rang Saint-Charles pendant une dizaine d'années.

Notre ancêtre François aimait parfois compliquer les choses simples, inclure des réserves ou accepter des clauses porteuses de complications dans ses transactions, là où ce n'était pas nécessaire. Il voulait sans doute mettre un peu de piquant dans une existence autrement sans problème. L'acquisition de la terre du rang Saint-Charles de Louis-Noël Tousignant ne fera pas exception. Dans le contrat d'achat se trouvaient différentes clauses et réserves en faveur du vendeur. Certaines de ces réserves paraissaient anodines mais

d'autres, plus sérieuses, concernaient le paiement du prix de vente. Apparemment, le vendeur Tousignant, en procès avec un tiers, exigea de François qu'il s'engage à payer à son acquit tout montant, capital et intérêts, auquel le vendeur pourrait être condamné s'il venait à perdre le procès en question. François accepta cette clause apparemment de bon gré. Or, ce montant n'était pas quantifié.

L'une ou l'autre clause stipulée au contrat (probablement celle du montant non spécifié) finit par causer problème et les parties, François Soucy et Louis-Noël Tousignant, se retrouvèrent bientôt en cour à leur tour, pour régler ce différend. Pendant la durée de ses démêlés devant la Cour de Circuit de Lotbinière avec Tousignant, François refusera d'honorer un billet qu'il avait remis à ce dernier en paiement de l'achat de la terre, lors de l'acte de vente. En l'absence de tout compromis de part et d'autre, un procès s'ensuivra que François perdra. Il sera condamné, en avril 1846, à payer à Tousignant le billet, les intérêts et divers autres montants en plus des frais de cour.

Mécontent du résultat, François se gardera bien de se plier immédiatement au jugement. Il temporisera et refusera d'acquiescer les sommes dues à Tousignant en vertu du jugement en question, donnant vraisemblablement des acomptes ici et là, au fil des ans, pour calmer l'autre, lorsque la pression devenait trop forte. C'est ainsi que François retardera le paiement final autant que possible, capital et intérêts et l'affaire allait traîner en longueur pendant des années.

Il faudra un nouveau jugement, obtenu le 14 novembre 1854, par Antoine-Noël Tousignant, le fils du vendeur Louis-Noël décédé entretemps, pour contraindre enfin notre entêté ancêtre à régler cette affaire, vieille de plus de dix ans. Quelques jours plus tard, le 16 novembre 1854, devant Me Joseph Filteau, François Soucy vend ainsi à Athanase Hamelin sa propriété du rang Saint-Charles et profite de l'occasion pour enfin rembourser sa dette envers le fils Tousignant. Il rembourse en même temps des créances dues à d'autres prêteurs. Le produit de la vente couvrira amplement les dettes accumulées.

Piteusement, François devra tout de même faire appel à Charles, tout comme Joseph l'avait fait quelques mois auparavant, pour lui demander de se porter caution pour lui à l'acte de vente de Hamelin. Le fils Tousignant, partie à l'acte, exigeait la présence d'un tiers solvable pour garantir que toutes les obligations contractées par François aux termes de ce contrat seraient acquittées telles que conclues. Le fils Tousignant n'entendait plus à rire et il semble qu'il ne faisait pas très confiance à François seul pour régler toute l'affaire une fois pour toutes...

Ainsi se termina cette saga interminable, laissant enfin François libre de quitter la région pour un nouveau départ ailleurs. À l'acte de vente ci-dessus mentionné, passé avec Athanase Hamelin, François mentionne déjà le canton de Chester comme lieu de résidence.

### Une nouvelle vie à Chesterville

Vers 1854, François Soucy quitte donc définitivement Lotbinière, accompagné de son fils Henri, pour Saint-Paul-de-Chester (Chesterville). Henri s'y mariera en 1857 avec Adèle Laroche; François sera le témoin de son fils lors de cet événement. François sera aussi le parrain du premier enfant du couple, une fille, Marie Alma, née le 23 mars 1858 (registre des baptêmes de Saint-Médard-de-Warwick). François loge peut-être avec le couple: il vit de toute façon à proximité. Il fallait bien qu'il en soit ainsi vu que le baptême d'un enfant survenait généralement dans les 24 heures suivant la naissance. Les parrains et marraines ne pouvaient donc pas demeurer très loin. Notre ancêtre semble avoir toujours été plus près du jeune Henri que de ses autres fils.

François Soucy n'est pas le seul à quitter Lotbinière sans espoir de retour: François fils et Joseph l'accompagnent. Lors de la naissance le 15 février 1854 de Marie Damasille, la fille de Charles et de Thercilde, le parrain et la marraine sont François fils et Rosalie Demers, une indication que ce couple, au moins, habitait encore Lotbinière en ce début d'année 1854. Quant à Joseph, lors de la vente à Ambroise Lemay, de sa terre du rang de la Rivière Bois-Clair, le 25 juillet 1854, devant Me Charles-Antoine Lemay, il se déclarait encore résidant de Lotbinière.

On peut situer ces départs au printemps ou à l'été 1854, tous n'étant pas forcément partis en même temps. On ignore qui le premier, le père ou l'un des fils, a eu l'idée de s'en aller là-bas et entraîné les autres dans l'aventure, comme une volée d'oiseaux. On ne sait pas davantage ce qui les a attirés vers le township de Chester et non pas ailleurs. Disons simplement que le canton de Chester recevait alors plusieurs nouveaux arrivants en provenance de Sainte-Croix; peut-être que le départ de François et ses fils s'inscrivait dans ce mouvement.

Joseph Soucy avait eu l'idée mal avisée de construire, au bout de sa terre (celle qu'il avait reçue de son père aux termes de la donation de juillet 1844), un moulin à scie mû par les eaux de la rivière Bois-Clair. Il avait un associé dans l'affaire, Louis Gagnon, mais le site, en dépit des travaux d'aménagement importants qui y avaient été réalisés pour augmenter le débit d'eau, convenait mal à ce genre d'entreprise. Le projet échoua et il ressort des actes trouvés dans les registres que Joseph fut plus ou moins contraint de vendre sa terre pour rembourser ses créanciers.

Lors de l'acte de vente du 25 juillet 1854 aux termes duquel Joseph Soucy vend à Ambroise Lemay sa terre voisine de celle de Charles, ce dernier sera appelé à l'aide, à titre de caution pour Joseph. Aux termes de cet acte, Charles se portait garant d'un déficit éventuel, le produit de la vente ne comblant pas nécessairement toutes les sommes dues par Joseph. Cet événement sera peut-être un facteur de plus ayant influencé la décision de partir de Joseph, l'incitant à recommencer à neuf dans une autre paroisse.

Quoiqu'il en soit, François et ses fils ne regarderont jamais en arrière et ne reviendront plus à Lotbinière. François avait 60 ans en 1854 et une nouvelle vie l'attendait ailleurs. En résumé, vers la fin de 1854, des descendants de Germain fils, François et Augustin Soucy, il ne reste plus, à Lotbinière, que Charles, bien installé sur la ferme familiale du rang de la Rivière Bois-Clair.

Il faut remarquer cependant, que François et ses fils ne se retrouvent pas, dans le canton Chester, en territoire complètement inconnu. On se rappellera que Germain fils, le frère de François, l'a précédé dans les années 1840, aux environs d'Arthabaska, à proximité du Township de Chester. Si Germain fils est décédé à Saint-Norbert en 1847, certains de ses enfants se sont établis dans les environs, ne serait-ce que temporairement. C'est le cas de la fille aînée de Germain fils et Julienne Gagnon, Marie Julienne et de ses frères Théodore et Jean-Baptiste qui sont établis à Arthabaska même ou à proximité.

### Ham-Nord

Vers 1857, François Soucy acquiert une terre, vraisemblablement une partie du lot 26 dans le 1er rang du Township de Ham-Nord dont je n'ai pu, à ce jour, retracer le contrat d'achat. Le 18 juin 1860, suivant acte passé devant Me Augustin Defoy, notaire à Arthabaska, il achète d'Olivier Chrétien, une terre de trois arpents de front sur toute la profondeur de la concession, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro 26 du 1er rang du Township de Ham-Nord. François déclare être en possession de cette terre depuis trois ans passés. Au moment de cette acquisition, François est déjà propriétaire d'une autre terre située au sud-ouest de celle-ci. La terre acquise d'Olivier Chrétien comprend maison, garage et étable. Le prix en est de \$312 que François s'oblige à payer au vendeur par versements. Comme on peut s'y attendre, diverses autres clauses, pouvant poser problème d'interprétation et conduire à la chicane, parsèment néanmoins le contrat. Avec la terre achetée d'Olivier Chrétien, la propriété de François Soucy, sur le lot numéro 26, mesure maintenant six arpents et deux perches de front sur toute la profondeur de la concession (qui va de la ligne séparative des cantons de Chester et Ham au nord-ouest jusqu'au deuxième rang, au sud-est).

Le 16 mars 1863, par acte sous seing-privé, autre acquisition de François qui achète cette fois, de John McLeod (un ancien résidant de Lotbinière, comme lui), la partie nord-est du lot numéro 27 du 1er rang du Township de Ham-Nord. Cette terre contient quatre arpents de front sur toute la profondeur de la concession; il ne paraît pas y avoir de bâtisse dessus. Le prix en est de \$31, payable par versements... Le 20 mars 1865, devant Me J.-E. Jacques, notaire à Chester Ouest, François récidive et acquiert, du même John McLeod, une autre terre d'un arpent de front sur le même lot numéro 27 pour la somme de \$30, payée comptant, cette fois. Aux termes de cette seconde transaction, François devient propriétaire de la moitié nord-est du lot 27 du 1er

rang du Township de Ham-Nord.

Toutes ces transactions dans le Township de Ham portent sur des terres concédées en franc et commun soccage, selon le système anglais, c'est-à-dire, par billet de location. Au fond, ce que François achète, c'est fondamentalement le droit d'occuper ces terres. Le détenteur du billet de location s'engage à remplir certaines conditions d'établissement et de défrichement. Lorsque celles-ci sont remplies, le détenteur du billet de location peut alors s'adresser aux autorités pour obtenir un titre de propriété en bonne et due forme. On ne sait si François a respecté ces conditions qui consistaient à défricher une superficie minimale mais il ne semble guère s'être préoccupé d'obtenir des lettres patentes confirmant son droit de propriété puisque, lors de la vente de 1869 dont il sera question plus loin, il semble évident, à la lecture du contrat, que ces terres ne sont pas «patentées» et que seul un droit d'occupation est transféré.

En résumé, dans les années 1860, François Soucy habite au pied du mont Sévigny, dans le premier rang du Township de Ham-Nord, correspondant de nos jours à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham. Selon le recensement canadien de 1861 il loge, avec lui, dans sa maison, un couple: Étienne Duperron Lavertu et l'épouse de ce dernier, Marie Anne Lemieux. On ne connaît pas les liens de François avec ces personnes mais ils ne sont pas parents. On ne sait pas combien de temps a duré cet arrangement, non plus.

Conformément à ses habitudes, François ne pouvait rester longtemps sans passer devant notaire pour quelque autre transaction extravagante. Ainsi, le 22 octobre 1866 devant Me J.-E. Jacques, notaire il achète les droits de mines de la terre de son voisin et copain, John McLeod, pour le prix de trois grands chaudrons et un certain lot de foin et de sarrasin, connu des parties... Les droits de mines ainsi acquis concernent la partie sud-ouest du lot 27 du 1er rang du Township de Ham-Nord. Dans un geste fort généreux, François convient de verser à John McLeod ou ses ayants-droits une somme additionnelle de \$25 si jamais il venait à vendre lesdits droits de mines avec profit... Par contre, s'il ne les vendait pas de son vivant, ce sont ses héritiers qui devront s'acquitter de cette obligation dans les trois mois suivant son décès. Il faut préciser ici qu'à compter de 1850, la région assiste à l'exploration de mines de cuivre et d'amiante. François caressait probablement le rêve de trouver un gisement de minerais quelconque sur ses terres ou celle de McLeod, au pied du mont Sévigny et faire facilement quelques dollars dans l'opération.

### Vers l'inconnu

Mines ou pas, au début de l'année 1869, François en a assez du mont Sévigny et la bougeotte le reprend. Il a alors 74 ans. Le 10 avril 1869, François Soucy signe une procuration notariée à son fils Henri qui habite alors à Saint-Médard-de-Warwick, l'autorisant à vendre ses terres de Ham-Nord. Le 2 septembre 1869 suivant acte passé devant

Me Philippe-Napoléon Pacaud, notaire, Henri en sa qualité de mandataire, vend effectivement à Louis Sévigny (le mont Sévigny sera baptisé du nom de ce dernier, même si François l'a devancé à cet endroit) les deux terres de François sur les lots 26 et 27. Elles sont situées de part et d'autre de la terre de John McLeod sur le lot 27. Le prix de vente est de \$450 que l'acquéreur s'engage à payer au vendeur par versements annuels égaux et consécutifs de \$50 chacun, après un versement initial de \$100 en novembre de cette même année 1869. Le dernier paiement sera effectué en septembre 1876 par un certain François Lemieux (à la suite d'une vente et transport par Louis Sévigny à Joseph Juneau, Lemieux payant à l'acquit de ce dernier). Henri signera une quittance finale en date du 4 novembre 1876.

Ce nouveau déménagement, au printemps 1869, à un âge relativement avancé ne manque pas de surprendre. Il intervient aussi quelques années après le départ, vers 1864, de François fils et Joseph vers les États-Unis, dans la région de Lewiston, Maine. Henri allait émigrer, lui aussi, en 1878 aux États-Unis mais à destination de Haverhill, Massachusetts. À partir du printemps 1869 jusqu'à son décès, en dépit de recherches minutieuses, je ne retrouve plus aucune trace de notre ancêtre François. Où se trouvait-il dans les dix dernières années de sa vie? La question reste sans réponse à ce jour.

Une faible possibilité existe pour que François ait vécu aux États-Unis chez l'un ou l'autre de ses fils, François fils ou Joseph, pendant un certain temps, avant de revenir au Canada pour y finir ses jours. Pour différentes raisons, j'ai cru à cette possibilité pendant longtemps. Mais force est d'admettre qu'il n'existe aucune trace du passage de notre ancêtre aux États-Unis alors qu'on décèle facilement la présence de François fils et Joseph, là-bas.

On ne peut que conjecturer ce que furent les dernières années de la vie de François Soucy. Fin 1876, il avait reçu le solde de prix de vente au montant de \$50 pour sa terre de Ham-Nord. Il avait alors 82 ans. De quoi vivait-il au juste? Rappelons ici que les pensions de vieillesse n'existaient pas et qu'il était loin de tous ses fils, qu'il ne voyait manifestement jamais ou très rarement. Il était sans doute possible, pour un homme seul, de vivre avec \$50 par année, bien que très modestement. Cependant, à partir de la fin de 1877, il n'avait plus de revenus connus. Avait-il des économies? Logeait-il en quelque part? Avait-il sa maison à lui? Mystère!

La petite histoire de la famille jette, peut-être, quelque lumière sur le soir de la vie de cet homme étonnant. Lorsque j'étais jeune, mon père me racontait pour m'endormir, que dans les dernières années de sa vie, François Soucy s'était fait trappeur afin de subvenir lui-même à ses besoins et de ne pas être à la charge de ses enfants. Son camp de chasse et de trappe aurait été situé, selon mon père, au Lac Soucis, sur la rivière Ouessonneau, dans la région de Mékinac, en Haute-Mauricie. Le Lac Soucis aurait été ainsi

nommé à cause de la présence de notre ancêtre là-bas.

Une version similaire et concordante m'a été racontée par d'autres descendants de la famille Soucy. Selon certains, François Soucy aurait été âgé de 102 ou même 107 ans au moment de son décès. Des informations très crédibles voulaient que ce dernier soit décédé dans la région de La Tuque vers 1898. La version de mon père ne précisait pas que François était centenaire au moment de son décès et à vrai dire, il paraissait peu raisonnable de penser qu'un centenaire, même en bonne santé relative, ait pu se livrer à de telles activités dans les contrées sauvages et inhabitées de la Haute-Mauricie.

Par contre, François aurait certainement pu compter sur l'aide de guides indiens Innus, nombreux dans la région, pour l'aider à transporter le matériel et les provisions nécessaires pour passer l'hiver à son camp de chasse. Ceux-ci, à une date convenue à l'avance l'automne, pouvaient revenir au camp le printemps pour ramener François à la civilisation avec les ballots de fourrures, le tout, par canotage sur la Ouessonneau. D'où François partait-il exactement l'automne à destination du Lac Soucis pour y passer l'hiver? Je ne saurais le dire mais il y a tout lieu de croire qu'il passait seulement l'hiver à son camp et qu'il revenait à la civilisation au printemps ne serait-ce que pour vendre ses fourrures (il y avait un comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson, à la Grande-Anse, le long du Saint-Maurice) et vivre parmi la compagnie des hommes en attendant la prochaine saison de chasse.

Selon mon père, un printemps, notre ancêtre François Soucy, ne serait pas revenu du Lac Soucis. La question se pose alors de savoir si l'on a retrouvé son corps ou non à cet endroit. Si l'on ne trouve pas de corps, il ne peut y avoir d'inhumation dans un cimetière et partant, pas d'acte de sépulture dans les registres d'aucune paroisse. C'est cette hypothèse que j'ai retenue pendant longtemps vu l'absence de tout acte de sépulture dans les registres des paroisses situées aux environs de La Tuque et le long du Saint-Maurice, que j'ai examinés page par page, deux fois plutôt qu'une.

Fort de ces renseignements, j'ai donc vainement cherché, en Haute Mauricie, l'endroit où reposait notre ancêtre. Aucune banque de données ne contenait son acte de sépulture, aucun recensement ne mentionnait son nom. Des appels à tous sur des sites Internet dédiés à la généalogie, où l'on trouve pourtant des chercheurs expérimentés et efficaces, restèrent sans résultat. Rien. François avait disparu en avril 1869 sans laisser de traces. La conclusion logique était qu'il avait disparu des années plus tard lors d'une expédition l'hiver au Lac Soucis, vers 1898 et qu'il reposait quelque part dans la Haute-Mauricie. Il fallait lentement se faire à l'idée que sa disparition resterait à jamais inexplicée, sa dépouille n'ayant pas été retrouvée.

Survint alors, en décembre dernier, un événement tout à fait inattendu. La dernière pièce du casse-tête est tombée en

place lors d'une banale vérification de routine dans la banque de données d'un site payant disponible sur internet et auquel je suis abonné depuis des années. Il ne suffisait que de demander! Alors que toutes les autres banques de données payantes étaient muettes sur la date de l'acte de sépulture et le lieu d'inhumation de notre ancêtre, celle-ci la contenait sans difficulté. Je n'en croyais pas mes yeux! J'ai ensuite passé des heures à faire les vérifications nécessaires mais le doute n'était plus permis: j'avais enfin trouvé où reposait François Soucy de son dernier sommeil.

### La fin du voyage

François Soucy est décédé le 3 mai 1879 à Saint-Pierre-de-Sorel (aujourd'hui Sorel-Tracy), où il a été inhumé le 5, dans le cimetière de cette paroisse. Comme tant d'autres cimetières anciens, celui-ci a été déménagé en 1883 sur un terrain plus vaste. Les restes de tous les défunts qui s'y trouvaient ont été exhumés puis inhumés dans le nouveau cimetière des Saints-Anges de Sorel-Tracy. C'est là que notre ancêtre repose et non sous un sapin dans le grand nord, près du Lac Soucis, à Mékinac. Le délai de deux jours entre la date de son décès, le 3 mai et l'inhumation, le 5 mai, suggère qu'il est probablement décédé à Saint-Pierre-de-Sorel même, et non dans la Haute-Mauricie où le délai entre le décès et l'inhumation aurait été beaucoup plus long.

À la lumière de cette découverte, à un endroit complètement inattendu, loin de la Haute-Mauricie, la question se pose à savoir si, oui ou non, François Soucy, s'est fait trappeur vers la fin de sa vie pour subvenir à ses besoins, comme le veut la petite histoire de la famille?

Quand on connaît la détermination de notre ancêtre, son courage et son aptitude à marcher hors des sentiers battus, la réponse à cette question ne peut être que oui. La différence entre l'âge et l'endroit réel du décès par rapport à la version de l'histoire familiale peut s'expliquer par le fait que François n'avait plus guère de lien avec sa famille et ce, depuis longtemps. Il ne restait que Charles au Canada au moment du décès de François et on peut être certain que les deux hommes ne se voyaient que très rarement, sinon jamais.

Quand Charles a-t-il appris la mort de son père? Comment la nouvelle a-t-elle été racontée ou interprétée? On ne le saura jamais mais la petite histoire de la famille dénote une méconnaissance évidente des circonstances entourant le décès de François. On ne l'avait pas revu depuis longtemps sans doute. Même le souvenir de François devait s'estomper chez les membres de sa propre famille, essentiellement Charles et ses descendants. Ceux-ci durent donc s'en tenir à des propos rapportés plus tard par d'autres, des étrangers peut-être. Les membres de la famille transmirent aux générations suivantes des informations incorrectes ou déformées en ce qui avait trait à l'âge et au lieu de décès de

François Soucy parce qu'au fond, la chose leur était indifférente.

À l'acte de décès de François, le curé de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel ne mentionne pas son occupation, ce qui est bien dommage. Il y avait bien un hospice (avec un hôpital et orphelinat) à cet endroit depuis 1862 sous la direction des Sœurs Grises où François aurait pu être accueilli le moment venu pour y vivre ses derniers jours, mais connaissant son esprit d'indépendance et sa volonté de se supporter lui-même, c'est peu probable. Pour les défunts provenant de l'hospice ou de l'hôpital, le curé consignait la chose au registre paroissial, ce qui n'est pas le cas pour François. L'acte de sépulture mentionne correctement son âge, 85 ans (en réalité, il en avait 84 et demi) et qu'il était veuf de Céleste Fournier. Il était donc suffisamment connu à Saint-Pierre-de-Sorel pour que quelqu'un puisse rapporter au prêtre chargé de l'inhumation ces informations spécifiques sur lui, en l'absence de membre de la famille proche. Un témoin mentionné à son acte de décès, Isaac Langlois de Sorel, était possiblement un ami de notre ancêtre et celui qui s'en occupait le plus, en dernier.

Tout ne sera probablement jamais dit sur François Soucy. Mieux vaut pour lui de conserver une partie de son mystère à jamais. Nous savons maintenant où repose son corps et nous devons bien nous contenter de cela alors que son esprit, libre et insaisissable, continuera de nous échapper à jamais.

Ainsi prend fin cette recherche d'un homme fascinant. Ce fut un privilège pour moi, une expérience intérieure profonde, de l'accompagner tout au long de sa vie, de Saint-Roch-des-Aulnaies jusqu'à Saint-Pierre-de-Sorel en passant par Lotbinière, Chesterville, Ham-Nord, la Haute-Mauricie et ailleurs.

### Enfants de François Soucy et Céleste Fournier

François Soucy et Céleste Fournier ont eu les enfants énumérés ci-après. François fils, Joseph, Charles et Henri dont les noms apparaissent en **caractères gras ci-après**, ont fait l'objet d'une recherche spéciale apparaissant dans le corps du texte.

1. **François** fils, né le 6 août 1816, à Saint-Roch-des-Aulnaies, décédé le 17 juillet 1889, à Lewiston, Maine, USA. Il est possiblement décédé à Turner, localité située près de Lewiston, mais son nom se trouve dans les registres de Lewiston. Il a épousé Rosalie Demers, le 23 janvier 1844, à Lotbinière. Rosalie Demers est née le 19 novembre 1813 à Sainte-Croix et elle est décédée à Lewiston le 30 avril 1899, à l'âge de 85 ans (88, selon l'acte de décès). Elle est la fille de Gabriel Demers et de Joséphite Lemay, de Sainte-Croix. L'acte de décès précise que la cause du décès de Rosalie est la vieillesse. François Soucy fils et Rosalie Demers reposent tous les

deux dans le cimetière de la paroisse de Sts. Pierre & Paul, à Lewiston, Maine.

Le couple François Soucy et Rosalie Demers ont des descendants aux États-Unis mais aucun au Canada, au meilleur de ma connaissance.

2. Céleste, née le 3 juillet 1817, à Saint-Roch-des-Aulnaies, décédée le 3 août 1817, au même endroit.

3. Pierre, né le 3 septembre 1818, à Saint-Roch-des-Aulnaies, décédé le 27 octobre 1818, au même endroit.

4. **Joseph**, né entre juillet 1819 et décembre 1820, à un endroit inconnu (l'acte de baptême reste introuvable, à ce jour). Joseph serait le premier enfant portant le patronyme Soucy né dans Lotbinière s'il s'avérait qu'il a effectivement vu le jour dans cette paroisse, devant Marie Julienne, la fille de Germain fils et Julienne Gagnon. Peut-être que Joseph est né et a été baptisé à un endroit qui reste à identifier, entre Saint-Roch-des-Aulnaies et Lotbinière, lorsque ses parents sont venus s'établir ici? Son acte de baptême n'apparaît malheureusement pas dans aucune base de données.

Joseph Soucy est décédé le 19 août 1882 à Turner ou encore, à Lewiston, Maine, USA. Son acte de décès à cet endroit est introuvable. Par contre, son nom apparaît dans la liste des défunts inhumés dans le cimetière de Sts. Pierre & Paul, à Lewiston, Maine. Il a épousé Marie Odile Hamel, le 23 juillet 1844, à Lotbinière. La date et le lieu de naissance d'Odile Hamel sont inconnus avec certitude mais elle est probablement née à Lotbinière. Odile était une fille naturelle (née hors des liens du mariage) ayant emprunté le nom Hamel de la famille qui l'a élevée (Louis Hamel et Marguerite Lemay). On peut conjecturer qu'Odile était l'enfant naturelle d'une des filles célibataires aînées de cette famille. Louis Hamel et Marguerite Lemay, les parents de la mère célibataire, auront élevée Marie Odile comme leur propre fille, comme il arrivait parfois à cette époque en pareilles circonstances.

Au moment de son décès, survenu le 23 avril 1912, Odile Hamel habite au 9 Log Street, Ward 8, Manchester, New Hampshire, USA. Elle est veuve et âgée de 95 ans 11 mois et 8 jours selon l'acte de décès qui donne aussi la date du 15 mai 1816 pour sa naissance. L'endroit de la naissance n'est pas précisé. L'acte de décès précise qu'au moment de son décès, Odile Hamel habite au New Hampshire depuis 27 ans, ce qui situe sa venue dans cet état vers 1885, donc après le décès de son mari Joseph, survenu en 1882. Elle a vraisemblablement accompagné l'un ou l'autre de ses enfants à Manchester. Odile Hamel est décédée d'hémorragie cérébrale et elle est inhumée au cimetière du Mont Calvaire, à Manchester, NH.

Au meilleur de ma connaissance, tous les descendants de Joseph Soucy et Odile Hamel sont aux États-Unis,

exclusivement.

5. **Charles**, né le 26 octobre 1821, à Sainte-Croix, décédé le 22 décembre 1895 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il a épousé Thercilde Lemay (baptisée Tarsile, tel que mentionné à l'acte de baptême mais on rencontre aussi très fréquemment Tarsille, Tharsyle, etc), le 15 octobre 1844, à Lotbinière. Thercilde Lemay est née le 17 juin 1822, à Sainte-Croix et elle est décédée au même endroit, le 12 avril 1907. Elle repose au cimetière de Saint-Édouard-de-Lotbinière avec son époux, dans le lot familial. Thercilde est l'orthographe de ce nom qu'a retenu son fils, l'abbé Téléphore Soucy, dans des documents officiels et c'est pourquoi je l'ai aussi utilisé dans ces pages, même si le nom de baptême de l'épouse de Charles est Tarsile.

Lors du recensement canadien de 1901, Thercilde vivait toujours à Saint-Édouard avec son fils Polycarpe, Aurélie Boisvert et plusieurs autres membres de cette famille.

Thercilde Lemay avait pour mère Victoire Beudet, mariée à François-Xavier Lemay, le 7 février 1804, à Lotbinière. Victoire Beudet était elle-même la fille de Félicité Mélanon, mariée à Joseph Marie Beudet, le 20 octobre 1774, à Lotbinière. Or, Félicité Mélanon était une petite Acadienne déportée en 1755 de Port-Royal, Acadie, avec ses parents ainsi que ses frères et sœurs. L'histoire vécue de cette famille est racontée ailleurs dans ce bulletin.

Charles Soucy est l'ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière. À la différence de ses frères, de son père, de ses oncles et cousins, il n'a pas cédé à l'appel du changement et a vécu toute sa vie sur la terre familiale du rang de la Rivière-Bois-Clair. Au fil des ans, Charles Soucy défrichera et mettra en valeur cette terre qui deviendra prospère. Ses descendants, qui se succéderont à cet endroit, apporteront tous leur contribution pour faire de cette terre arrachée à la forêt primitive de Lotbinière, une ferme modèle au XXe siècle.

Bon cultivateur, Charles, à l'instar de son père et de ses frères, aimait tout autant brasser des affaires. L'index des noms du bureau de la publicité des droits contient de nombreux actes notariés le concernant. Il s'agit souvent d'obligations, de prêts d'argent obtenus de particuliers ou de marchands locaux, d'achats et de ventes. On ne retrouve trace d'aucun défaut, c'était manifestement un bon débiteur. Il lui arrivait même de prêter à d'autres particuliers, ce qui témoignait d'une aisance financière certaine.

De 1842 à 1850, on retrouve le nom de Charles avec ceux de son père et de ses frères dans des marchés de billots passés entre le seigneur Pierre-Gustave Joly par l'intermédiaire de son mandataire, J.C. Rival et plus tard, Louis Magenta, ainsi que différents entrepreneurs.

Comme il a été mentionné précédemment, à chaque hiver, de 1833 à 1854 approximativement, le seigneur faisait bûcher du bois sur la seigneurie et chaque entrepreneur s'engageait à faire une certaine quantité de bilots selon un prix convenu à l'avance. Ces chantiers représentaient un revenu d'appoint important pour tous ces cultivateurs qui troquaient, l'hiver, la charrue pour la hache, le sciotte et le godendard, année après année.

Charles Soucy est le premier de nos ancêtres patrilinéaires en ligne directe sachant écrire son nom. En fait, il le faisait volontiers lorsqu'il était requis de le faire aux actes dont il était partie. Savait-il pour autant lire et écrire, quand on sait que plusieurs se faisaient un devoir d'apprendre à dessiner leur nom pour épater la galerie, sans pouvoir en faire davantage du côté de l'écriture et de la lecture? Plusieurs indices permettent de croire que Charles savait non seulement signer son nom mais lire et écrire couramment. Du reste, on en retrouve la confirmation dans le recensement canadien de 1891, où Charles et Therculde déclarent tous les deux savoir lire et écrire. Dans les transactions qu'il avait à négocier, Charles se devait de connaître parfaitement ses obligations avant d'apposer sa signature au bas d'un contrat quelconque.

Il est remarquable que François Soucy père et les deux frères aînés de Charles, François fils et Joseph déclaraient systématiquement ne pas savoir signer lorsqu'ils en étaient requis, tandis que Charles et son jeune frère, Henri, le faisaient. Henri avait même l'écriture harmonieuse de quelqu'un habitué à signer régulièrement. Rappelons, au passage, que lors de la donation de juillet 1844 à Charles et Joseph, François avait fait une obligation à ces deux derniers d'envoyer encore pendant au moins un an leur jeune frère Henri à l'école (il avait à l'époque 11 ans). Ceci atteste que François Soucy, notre ancêtre, valorisait l'instruction et encourageait la fréquentation scolaire même si lui-même n'avait pu en profiter. Cette attitude envers l'instruction montre son ouverture d'esprit pour une activité que beaucoup voyaient encore comme une distraction inutile.

François Soucy ne savait peut-être ni lire ni écrire mais soyez tous assurés qu'il savait compter!

Que s'était-il passé en si peu de temps, à Lotbinière, pour que les deux frères les plus âgés d'une même famille soient illettrés tandis que les deux plus jeunes savaient lire et écrire convenablement? Encore une fois, l'abbé Louis L. Paradis dans les «Annales de Lotbinière, 1672-1933», à l'Appendice 4, pages 405 et suivantes, jette quelque lumière sur le sujet et il vaut la peine de s'y attarder quelque peu.

Avant le début du XIXe siècle, dans Lotbinière, l'instruction était laissée à l'initiative privée. C'est qu'on ne voyait pas très bien l'utilité de savoir lire et écrire dans une population essentiellement paysanne où seul le tra-

vail physique permettait de gagner son pain. Si quelque correspondance était nécessaire, le curé, le notaire ou l'un ou l'autre des rares lettrés de la seigneurie s'en chargeaient. Il y avait aussi des instituteurs ambulants qui offraient leurs services moyennant paiement mais peu de parents pouvaient se permettre cette dépense, même à supposer qu'ils en voient quelque utilité.

On sait avec certitude (à cause d'un recensement très complet effectué la même année) qu'en 1814, il n'y avait pas d'école à Lotbinière. Par contre, les registres de Lotbinière nous apprennent que, de 1818 à 1826, il demeurait dans la paroisse, un instituteur du nom d'Amable Bochet. De plus, le 21 juin 1821, l'inhumation d'un autre maître d'école, Pierre Leblond, y est mentionnée. Joseph Beauchamp, de Montréal et François-Xavier Piché seront aussi des instituteurs, à Lotbinière, dans les années subséquentes. De 1833 à 1845, Pierre Rouleau enseigne aussi à cet endroit et en 1836, un certain Jean-Baptiste Antoine L'Hérault, aussi instituteur, y décédait. Malgré tout, selon l'abbé Paradis, il n'exista jamais, dans la seigneurie de Lotbinière, d'école de la Fabrique, selon les dispositions de la loi de 1824. Il est possible également que certains curés, dont l'abbé Petit avant la Conquête, aient enseigné autre chose que le catéchisme aux enfants de la paroisse de Lotbinière mais c'était là une initiative privée.

L'adoption d'une nouvelle législation par le parlement du Bas-Canada, en 1829, allait entraîner l'établissement, dans la seigneurie, d'un certain nombre d'écoles primaires dont certaines logeaient chez des particuliers. On dénombrait 22 écoles en 1832 pour tout le comté selon le rapport de l'Inspecteur des écoles du Comté de Lotbinière. On retrouvait 57 professeurs: 36 hommes et 21 femmes. De nombreuses classes se retrouvaient chez des particuliers qui mettaient une pièce de la maison au service de la classe. Ces enseignants étaient payés par le gouvernement mais des 1 567 élèves recensés dans ces écoles, 217 devaient payer une redevance de \$1 ou \$1.50 par année.

Charles Soucy, qui avait 8 ans à la fin de 1829, se trouva à bénéficier de ce nouveau système scolaire mais il est étonnant que Joseph, son aîné d'un ou deux ans à peine, n'ait pas fréquenté l'école. Quant à François fils, âgé de 13 ans cette même année 1829, il n'était probablement plus à même de fréquenter l'école car il lui aurait fallu suivre les mêmes classes que des enfants beaucoup plus jeunes que lui.

En 1831, l'abbé Édouard Faucher devient curé de Lotbinière. L'homme était très favorable à l'instruction et de fait, il y consacra temps et énergie. En 1845, on voit apparaître la création de la Commission scolaire de Lotbinière qui allait donner un élan décisif à l'instruction et permettre à tous les enfants d'en profiter. Cette année-là, il fut convenu d'ouvrir 12 écoles sur le terri-

toire de la seigneurie; il s'en ajouta deux autres l'année suivante. La seule concession dotée de deux écoles sera celle de Saint-Eustache.

En 1863, Charles Soucy est témoin de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Cette année-là, la paroisse de Lotbinière, qui compte alors un peu plus de 5 000 âmes se divise en trois paroisses distinctes: Lotbinière proprement dite, qui ne conserve que les rangs ou concessions les plus rapprochés du fleuve; Saint-Édouard-de-Lotbinière qui regroupe les rangs Saint-Charles, Rivière Bois-Clair, Juliaville, Lucieville, Saint-Joseph (ou Saint-José) avec cette partie inhabitée de la seigneurie de Lotbinière située plus au sud et enfin, Sainte-Émmélie ou Leclercville qui recevra la partie la plus à l'ouest de la seigneurie de Lotbinière soit les rangs Saint-Michel, Castor, Portage et du Bord de l'Eau, en allant vers Deschailons. À la suite de cette division des paroisses, la terre ancestrale des Soucy se retrouve, canoniquement parlant, dans Saint-Édouard-de-Lotbinière. Le lecteur aura compris que seuls les noms ont changé et que la ferme originelle est toujours au même endroit depuis 1815, dans le rang de la Rivière du Bois Clair situé depuis 1863, non plus à Lotbinière mais à Saint-Édouard-de-Lotbinière.

Comme tous les paroissiens en état de le faire, Charles Soucy contribue à la construction de l'église, de la sacristie et du presbytère de la nouvelle paroisse. Son nom figure en bonne position sur différents documents d'époque retrouvés dans les registres de la paroisse. Il contribuera ainsi fort généreusement, en 1884, aux œuvres de la Fabrique de Saint-Édouard pour l'achat d'un harmonium de \$550. Cette somme représentait une fortune, à l'époque, le revenu d'un cultivateur moyen se chiffant aux environs de \$250 par année. Charles Soucy versera, à cette occasion, une somme de \$10. Comparée aux montants plus modestes versés par la majorité des autres paroissiens, sa contribution paraît très substantielle. On peut penser que Charles Soucy aime la musique vu son empressement et sa générosité à participer à l'achat de cet instrument de musique. D'autre part, sa générosité avait des limites et ses contributions aux affaires de la Fabrique ne seront pas toujours de cet ordre. Comme tant d'autres, il devait être généreux pour les causes lui tenant à cœur et beaucoup moins pour celles qui ne l'attiraient pas.

En temps opportun et suivant en cela la tradition familiale, Charles ressentit le besoin d'établir ses fils afin de favoriser leur départ dans la vie. On le voit ainsi faire l'achat de terres pour en faire donation entre vifs à ses fils lors de leur mariage. Les trois plus âgés, Joseph, Georges et Pierre furent tous gratifiés de cette manière. Le même jour qu'il signait son contrat de mariage avec Adéline Poulin, le 30 septembre 1871, Joseph recevait de ses parents, à titre de donation entre vifs, une terre

pour s'y établir. Le 27 avril 1874, le scénario se répète pour Pierre: au moment de la signature de son contrat de mariage avec Delvina Poulin, il se voit aussi avantagé par ses parents d'une terre située dans le rang Saint-Charles. Enfin, la même situation prévaudra pour Georges qui, le 23 juillet 1877, se voit attribuer une terre par Charles et Thercilde, en même temps qu'il passe son contrat de mariage avec Adéline Hamel.

Je n'ai cependant retrouvé aucune donation entre vifs en faveur de l'avant-dernier des garçons, François-Xavier. Celui-ci semblait attiré davantage par le commerce que par l'agriculture, peut-être n'était-il pas du tout intéressé à s'établir sur une terre, ni même à tenter l'expérience. Il paraît raisonnable de penser que Charles a avantagé François-Xavier de quelque manière, à la hauteur de ce qu'il avait fait pour ses autres fils, afin de faciliter l'établissement de ce dernier dans la vie. Quant au plus jeune, Téléspore, Charles a sans doute contribué à ses études au Séminaire de Québec avec la soeur de Téléspore, Octavie, qui était maîtresse d'école. De toute façon, Téléspore qui avait la bosse des affaires lui aussi, était fort capable de s'aider et se tirer financièrement d'affaire par lui-même.

S'il était dans la tradition familiale de Charles Soucy d'établir ses fils, il ne faut pas croire que les donations entre vifs consenties à Joseph, Pierre et Georges étaient à titre gratuit, au contraire. On retrouve, dans ces actes, diverses obligations pour les donataires, notamment d'acquitter certaines dettes du donateur. On pourrait penser, à la limite, que Charles s'est attribué le mérite de choisir les terres où il voulait voir ses fils s'établir, quitte à leur en laisser acquitter la facture... Mais ce serait simplifier les choses grossièrement.

À l'époque, les banques n'existaient pas et le crédit ne pouvait être obtenu que de particuliers. Lorsque le propriétaire d'une terre vendait son bien, il voulait, bien entendu, être certain d'être payé sans difficulté par l'acquéreur. Or, vendre à un jeune homme qui n'a pas encore fait ses preuves, représentait un risque que bien des vendeurs hésitaient à prendre. Or, Charles Soucy, cultivateur solvable et bien établi, en achetant à la place de ses fils, garantissait la viabilité de la transaction car il demeurait toujours responsable conjointement et solidairement avec le fils avantagé, du paiement de la dette originale. Tous y trouvaient leur compte: le vendeur qui pouvait dormir sur ses deux oreilles car la transaction était garantie par quelqu'un de solvable, le fils avantagé qui recevait une terre prête à son établissement immédiat et Charles Soucy qui avait la satisfaction du devoir accompli.

Après toute une vie consacrée à l'agriculture, à mettre en valeur la ferme familiale, Charles et Thercilde passent finalement la main à leur fils Polycarpe, en 1887, afin de profiter d'une retraite bien méritée. La donation entre

vifs, dans la plus pure tradition familiale, contient diverses réserves et obligations, dont un droit d'habitation pour les donateurs, leur vie durant. Cette donation n'est en rien aussi contraignante que celle que Charles avait signée avec son père en 1844. Après le décès de Charles, en 1895, Thercilde continuera d'habiter avec Polycarpe et son épouse Aurélie au moins jusqu'en 1901. Elle finira par s'en aller demeurer à Sainte-Croix, où elle terminera ses jours. En agissant de la sorte, elle ne s'est donc pas prévalu de son droit d'habitation sa vie durant, pour une raison inconnue. Peut-être qu'elle n'était pas non plus toujours très à l'aise avec sa bru...

À son décès, en 1907, Thercilde Lemay sera cependant inhumée dans le lot familial, au cimetière de Saint-Édouard-de-Lotbinière avec son époux.

6. Henri Hippolyte, né le 21 novembre 1822, à Lotbinière et décédé le 1<sup>er</sup> août 1830, au même endroit.

7. Louise, née le 20 août 1824, à Sainte-Croix, décédée le 29 juin 1825, à Lotbinière.

8. Léon, né le 19 septembre 1825, à Lotbinière, décédé le 26 février 1826, au même endroit.

9. Marie Hermine, née le 26 février 1827, à Lotbinière, décédée le 25 février 1828, au même endroit.

10. Marie Sophie, née le 19 juin 1828, à Lotbinière, décédée le 23 juillet 1828, au même endroit.

11. Marie Julie, née le 3 octobre 1829, à Lotbinière, décédée le 22 juillet 1830, au même endroit.

12. Pierre, né le 1er octobre 1831, à Lotbinière, décédé le 5 avril 1832, au même endroit.

13. Joachim Henri, né le 16 juin 1833, à Lotbinière, décédé à Haverhill, Massachusetts, USA, après 1920. Henri épousera Adèle Laroche, le 9 juin 1857, à Saint-Paul-de-Chester (acte consigné dans les registres de Saint-Christophe d'Arthabaska). Elle est née le 19 septembre 1839, à un endroit inconnu et elle est décédée le 15 février 1911, à Haverhill, Mass. USA. Elle était la fille de Louis Laroche et de Domithilde Laroche, originaires de Sainte-Croix.

Peu après son mariage, Henri Soucy déménage à Saint-Médard-de-Warwick où naît son premier enfant, Marie Alma, le 23 mars 1858. François Soucy en est le parrain. À cet endroit, Henri sera cultivateur puis, charron. Vers la fin de l'année 1878 (sa fiche d'immigration donne 1878), Henri quitte le Canada définitivement pour aller s'établir à Haverhill, avec sa famille. Le dernier enfant de la famille né au Canada naît le 22 janvier 1878 à Saint-Médard-de-Warwick; le suivant naît le 4 octobre 1879, à Haverhill. Avant de quitter pour de bon le Canada, Henri Soucy avait signé une procuration notariée en faveur de son épouse, Adèle Laroche, lui permettant d'administrer les affaires de la famille pendant son ab-

sence. Henri était allé tâter le terrain aux États-Unis seul, avant de revenir au Canada et préparer le déménagement de la famille au Massachusetts.

Lors du recensement américain de 1900, Henri et Adèle vivent à Haverhill avec trois de leurs enfants: Roméo, 30 ans, commis; Martha, 28 ans, commis et Rose, 21 ans qui travaille dans une entreprise de fabrication de chaussures (shoe stitcher). À ce recensement, il est dit que Henri Soucy était à la tête d'une entreprise (Head Mfg) et qu'il était menuisier. Henri et ses trois enfants ci-dessus déclaraient parler, écrire et lire la langue anglaise mais Adèle Laroche, non.

Dans le recensement américain de 1920, Henri est alors âgé de 86 ans, veuf et vivait toujours à Haverhill 5, Essex, Massachusetts chez son gendre, Joseph Langlois, l'époux de Martha et le fils du couple, John âgé de 21 ans, célibataire. Henri avait été naturalisé américain le 8 octobre 1886 alors qu'il habitait 6 Hillside Place, Haverhill, Mass.

Toute sa vie, Henri, comme son père et ses frères semble avoir eu des aptitudes pour les affaires. La première partie de sa vie, au Canada, a été particulièrement fertile sous ce rapport et, au bureau de la publicité des droits, on retrouve une foule d'actes notariés le concernant: obligations, achats, ventes, etc. Il y a fort à parier que son séjour en terre américaine a été tout aussi actif sur le plan des affaires, bien que la vérification n'en soit pas aussi facile qu'ici.

On peut se demander aussi ce qui a motivé le couple à émigrer aux États-Unis. À Saint-Médard-de-Warwick, Henri Soucy semblait un cultivateur bien établi; il était également charron. Il devait jouir d'une aisance financière et matérielle enviable. Rien ne semblait justifier, à prime abord, son départ pour le lointain Massachusetts pour améliorer un sort déjà au-dessus de la moyenne. Il avait alors 45 ans avec de jeunes enfants à sa charge. Comme pour tant d'autres Soucy avant lui, le changement devait répondre à un appel intérieur irrésistible et contraignant.

Les descendants d'Henri Soucy et Adèle Laroche sont tous aux États-Unis; il n'y en a aucun au Canada, au meilleur de ma connaissance.

14. Marie Philomène, née le 15 juin 1837, à Lotbinière, décédée le 17 juin suivant, à cet endroit.



### Le mystère de Jean-Baptiste Soucy

Par Gaëtan Soucy

#### Bienvenue à nos nouveaux membres!

Alain Soucy (259), Entrelacs, Québec;

Charles Thériault (260),  
Sherbrooke, Québec;

Ginette Castonguay (261),  
Saint-Édouard-de-Lotbinière;

Henri-Paul Soucy (262),  
Québec, Québec;

Hélène Blier (263),  
Notre-Dame-de-Lourdes, Québec

Diane Soucy (264),  
Saint-Romuald, Québec;

Charles Soucy (265),  
Saint-Édouard-de-Lotbinière, Québec

Martine Soucy (266), Caplan, Québec

Stéphan Soucy (267),  
Drummondville, Québec

Denyse Soucy-Perron (268),  
Villerooy, Québec

Jeannine Soucy (269), Lévis, Québec

Réjeanne Soucy (270),  
Saint-Edwidge, Québec

André Soucy(271),  
Notre-Dame-de-Lourdes, Québec

Alain Soucy (272),  
Saint-Édouard-de-Lotbinière, Québec

Roland Albert Soucy (273),  
Edmonton, Alberta

France Blais (274), Oxford, Michigan

François Blanchet (275), Montréal, Québec

Laval Doucet (276), Québec, Québec

Julien Hardy (277), Sainte-Croix, Québec

Denise Soucy (278), Manseau, Québec

Jean-Paul Savoie (279), Québec, Québec

Léon Hardy (280), Saint-Lambert, Québec

Pierrette Hardy (281),  
Saint-Agapit, Québec

#### Welcome to our new members!

Si Julienne Soucy, la fille de Germain fils et Julienne Gagnon revendique d'être la première enfant Soucy née à Lotbinière en août 1821, (sous réserve, comme il a été mentionné ailleurs, de la découverte éventuelle de l'acte de baptême de Joseph, fils de François notre ancêtre, possiblement né avant sa cousine Julienne), il faut mentionner ici la naissance étonnante de Jean-Baptiste Soucy, le premier enfant portant le nom de Soucy dans la région.

Jean-Baptiste Soucy est né le 13 août 1818 à Saint-Pierre-les-Becquets. Cette naissance est enveloppée de mystère car il n'y avait pas, à cette époque, de membres de la famille Soucy vivant à cet endroit, non plus que dans les environs immédiats. L'acte de baptême de cet enfant jette quelque lumière sur ses origines obscures mais suscite davantage de questions qu'il n'apporte de réponses.

À l'acte de baptême en date du 15 août 1818, l'abbé A. L. Leclerc, curé de St-Pierre-les-Becquets, mentionne que Jean-Baptiste Soucy est un enfant posthume dont la mère, Josephthe Deschesne, est réfugiée à St-Pierre-les-Becquets depuis cinq mois (soit depuis mars 1818). Elle se dit la veuve de Joseph Soucy, journalier décédé en décembre 1817, à Sainte-Anne-de-la-Grande-Anse (La Pocatière). Le parrain de l'enfant est Jean Demers (fils de Louis et Françoise Paquet) et la marraine, Pélagie Demers, son épouse (fille de Joseph et Marie Catherine Grenier). Ce couple était marié depuis le 31 janvier 1791, à Saint-Nicolas. Jean Demers est décédé le 13 décembre 1845, à Saint-Pierre-les-Becquets. Pélagie l'a suivi au tombeau, quelques années plus tard, soit le 1er mars 1848, au même endroit.

Manifestement, l'abbé Leclerc avait des réserves concernant la véracité des prétentions de la mère et il n'avait sans doute pas tort...

Après maintes recherches, je n'ai retrouvé aucune trace d'un Joseph Soucy marié à une Josephthe Deschesne. Pas de Joseph Soucy, non plus, décédé en décembre 1817, à la Pocatière. Le meilleur candidat serait un Joseph Soucy, décédé en 1816, à la Rivière-Ouelle à l'âge de 23 ans mais il ne peut évidemment pas être le père d'un enfant posthume né en août 1818.

Qui était la mère, Josephthe Deschesne? Le prénom Josephthe pour les filles était alors très répandu surtout dans la Côte-du-Sud et à La Pocatière. Le patronyme Deschesne et ses variations: Miville-Deschesne, Dechaine, Mainville, Miville, l'était tout autant. J'ai identifié quatre Josephthe Deschenes qui pourraient, théoriquement, être la mère de Jean-Baptiste Soucy. De ce nombre, deux seraient des candidates plus probables.

La première est Marie-Josephthe Miville dite Deschênes (fille de Sixte et Marie Josephthe Mignot Labrie) de La Pocatière. Elle aurait épousé Antoine Gagnon, le 12 novembre 1787 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fils d'Antoine et Geneviève Boucher. Antoine Gagnon est décédé le 9 août 1846, à la Pocatière, à l'âge de 82 ans tandis que son épouse, Marie-Josephthe Miville dite Deschesne serait décédée à Norbertville, dans la région d'Arthabaska, le 6 avril 1848, âgée de 80 ans.

Suivant cette hypothèse, il faudrait admettre que le couple se soit séparé pour quelque raison même si les cas de séparation étaient extrêmement rares à cette époque. Antoine Gagnon serait demeuré dans la

région de La Pocatière jusqu'à son décès. Son épouse, dont le nom simplifié pourrait être Josephite Deschenes aurait pu quitter La Pocatière pour se réfugier à Saint-Pierre-les-Becquets après avoir eu une aventure et être tombée enceinte d'un homme de La Pocatière ou d'ailleurs, autre que Joseph Soucy, lequel paraît n'avoir jamais existé. Une fois à Saint-Pierre-les-Becquets, Josephite Deschesne et le petit Jean-Baptiste auraient fort bien pu gagner la région de Norbertville où la mère serait décédée en 1848.

La seconde candidate serait une Marie Josèphe Miville Deschesne, née le 17 mai 1781 à La Pocatière, fille de Jean Miville-Deschesne et Judith Laneau ou Lanoue Breton. L'âge conviendrait tout à fait mais, par contre, aucune autre information n'est disponible sur cette personne: ni mariage, ni décès.

Le mystère demeure entier et tant qu'on ne saura pas avec certitude qui était cette Josephite Dechesne, il sera difficile d'avancer dans la recherche. S'agissait-il d'une fille-mère venue se réfugier à Saint-Pierre-les-Becquets pour y faire naître son enfant conçu hors mariage et tenter de le légitimer en affirmant que son époux et père du bébé, était décédé quelque peu auparavant? Une femme mariée désirant se mettre à l'abri, très loin, d'un mari quelque peu soupçonneux ou contrarié?

Quant à Jean-Baptiste Soucy, je n'ai rien retracé à son sujet. A-t-il vécu jusqu'à l'âge adulte pour se marier ensuite? Si oui, avec qui? A-t-il eu des descendants? Aurait-il été adopté et élevé sous le nom de ses parents adoptifs, comme c'était souvent la coutume? Selon toute vraisemblance, la mère et l'enfant n'ont fait que passer à Saint-Pierre-les-Becquets. Les registres de la paroisse ne retiennent aucune autre indication de leur passage à cet endroit: pas d'autre naissance ni décès ou mariage. On peut penser que le parrain et la marraine de Jean-Baptiste Soucy, Jean et Pélagie Demers, ont joué le rôle de bons samaritains. Ce couple ne semble pas avoir eu d'enfant et peut-être que ces braves gens, originaires eux-mêmes d'une autre paroisse, ont-ils hébergé volontiers, un certain temps, le petit Jean-Baptiste et sa maman.

Malgré tout, il n'en demeure pas moins que, même si Jean-Baptiste Soucy n'est pas né à Lotbinière, il représente le premier enfant portant le patronyme Soucy à avoir vu le jour dans notre région.



## Soucyville



François-Xavier, fils d'Augustin et Marie-Thècle Bourget, marié à Françoise Simard, le 14 novembre 1845, à Sainte-Luce, semble bien avoir des difficultés à s'établir en permanence dans un lieu donné.

Au recensement de 1851, le couple se trouve à Sainte-Luce : François a 26 ans, son épouse, 45 et elle déclare être originaire de La Malbaie. En 1861, toujours selon le recensement, il sont de retour dans Lotbinière... En 1870, la famille est rendue en Gaspésie, plus précisément à Nouvelle (aussi connue à une époque sous le nom de Saint-Jean-l'Évangéliste), dans la baie des Chaleurs, ou si vous préférez, à Soucyville, à quelques kilomètres du lieu de naissance du président actuel de l'Association des familles Soucy.

Ce toponyme décrit par la Commission de toponymie du Québec comme un *lieu-dit*, c'est-à-dire *lieu de faible étendue ayant reçu spontanément un nom inspiré de la géographie, de l'histoire ou du folklore*, a longtemps été défini comme un *hameau, groupement isolé de quelques maisons, en milieu rural*.

Pourquoi avoir attribué ce toponyme à la mémoire de notre François-Xavier et sa famille venus s'établir dans le village naissant de Saint-Jean-l'Évangéliste? L'explication plausible est le fait que François et son fils François-Xavier, marié à Nouvelle le 9 mai 1870, ont des lots à cet endroit même, soit sur le rang du Gore (François-Xavier fils) et le rang ouest de la rivière Nouvelle, partie sud ouest (François-Xavier père).

Au moins un des Soucy voyageurs de Lotbinière aura laissé une excellente trace de son passage... Mais François ne s'est pas installé en permanence à Nouvelle, ni ses enfants (sauf quelques filles mariées à des Létourneau, Goulet et Bernard)... Au recensement de 1901, ils sont énumérés à Addington, Nouveau Brunswick, dans le comté de Restigouche.

François-Régis Soucy (94)

Nous avons vu, dans un article précédent, que Thercilde Lemay, épouse de Charles Soucy avait pour mère Victoire Beaudet mariée à François-Xavier Lemay, le 7 février 1804, à Lotbinière. Victoire Beaudet était elle-même la fille de Félicité Mélanson, mariée à Joseph Marie Beaudet, le 20 octobre 1774, à Lotbinière. Or, Félicité Mélanson, la grand-mère de Thercilde Lemay, était une petite Acadienne déportée de Port-Royal en 1755, avec ses parents ainsi que ses frères et sœurs.

Ce qui suit est la relation de l'extraordinaire aventure vécue de cette famille, basée sur le récit de Placide Gaudet dans «Le Grand Dérangement», Imprimerie de l'Ottawa Printing Co. Limited, 1922. Nous savons aussi que la famille Mélanson se trouvait à bord du Pembroke à cause des travaux minutieux de reconstitution de la liste des passagers de ce bateau entrepris par Paul Delaney, professeur et chercheur à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick et rapportés dans «Les cahiers de la Société historique acadienne» vol. 35 nos 1 et 2 (Jan-Jun 2004).

## La genèse de la déportation des Acadiens

En 1756, la guerre de Sept Ans éclate en Europe, opposant principalement la France et l'Angleterre. Les colonies britanniques et françaises allaient être, à leur tour, entraînées dans ce conflit. Or, depuis 1754, un état de guerre larvée existait de fait entre les colonies de la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France. Cette période d'activités militaires est connue comme étant la quatrième guerre intercoloniale (French and Indian wars pour les Anglais). Même si ce n'était pas encore la guerre en Amérique, du moins officiellement, les Anglais et les Français s'échangeaient des coups ici et là, surtout dans la vallée de l'Ohio. Les victoires décisives françaises à cet endroit inquiétèrent grandement les colonies de la Nouvelle-Angleterre et les incitèrent à prendre des mesures énergiques pour assurer leur sécurité.

L'Acadie, peuplée en 1755 d'environ 15 000 descendants de Français et de 5 000 Anglais, région pourtant située loin du théâtre des affrontements principaux, allait être entraînée à son tour dans ce conflit. Les Anglais craignaient en effet que les Acadiens, majoritairement catholiques et francophones, ne joignent leurs forces à celle de la France pour porter dans la région de l'Atlantique des coups fatals à la Nouvelle-Angleterre, du même ordre que ceux portés par les Français dans la vallée de l'Ohio.

L'Acadie, formée essentiellement d'une partie du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse actuelle, avait été cédée par la France à l'Angleterre aux termes du traité d'Utrecht de 1713. Auparavant, les Anglais n'avaient jamais accepté ni reconnu la présence française en Acadie, une terre qu'ils avaient toujours considérée

comme faisant partie de leur mouvance, une extension des colonies de la Nouvelle-Angleterre. Pour eux, les Acadiens d'origine française n'étaient que des squatters, établis sans droits sur des terres britanniques a priori.

Il n'est donc pas surprenant que dès 1720, les Anglais avaient envisagé la déportation des Acadiens d'origine française installés dans cette région. Les Acadiens, francophones et catholiques, devenus depuis le traité d'Utrecht sujets britanniques, avaient en outre refusé de prêter serment d'allégeance au roi d'Angleterre car ce serment impliquait l'abjuration de la foi catholique et l'adhésion à la foi protestante, ce qui leur était inacceptable. À l'aube du conflit inévitable qui se dessinait entre la France et l'Angleterre, les Acadiens avaient néanmoins annoncé qu'ils demeureraient neutres: ils ne prendraient pas les armes pour les Français contre les Anglais et vice versa.

Malgré ces assurances, les Anglais étaient convaincus que les Acadiens n'étaient pas et ne seraient jamais de bons sujets britanniques. Ils résolurent de passer aux actes en 1755 et de procéder finalement à la déportation des populations francophones installées en Acadie, action à laquelle ils pensaient depuis toujours. Les colons anglais installés à Halifax complotaient depuis longtemps la déportation des Acadiens afin de s'emparer de leurs terres, parmi les plus fertiles qui soient. Ils désiraient aussi obtenir une Chambre d'Assemblée responsable pour la Nouvelle-Écosse, comme c'était le cas pour les autres colonies britanniques. Londres refusait catégoriquement l'établissement d'un tel organisme car alors les Acadiens francophones et catholiques y auraient siégé en majorité. La nomination par Londres de Charles Lawrence à la tête de la Nouvelle-Écosse allait signifier la mise en oeuvre de la déportation des Acadiens, laquelle sera décrétée à compter de juillet 1755. De concert avec le gouverneur William Shirley du Massachusetts, c'est Lawrence qui orchestra ce que les Acadiens ont appelé «le Grand Dérangement», soit la déportation des Acadiens.

## La famille Mélanson

Revenons brièvement à la famille de notre jeune Acadienne, Félicité Mélanson, future grand-mère de Thercilde Lemay, épouse de Charles Soucy. Le père de Félicité se nomme Jean Mélanson. Il est né le 26 mars 1712 à Port-Royal, Acadie (aujourd'hui Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse) et il a épousé Marie Joséphe Lanoue, fille de Pierre et Marie Granger le 15 janvier 1742 à Port-Royal. Jean Mélanson était propriétaire d'une ferme à Port-Royal, parmi les meilleures terres agricoles de l'Acadie, faisant partie de ce que l'on appelle aujourd'hui l'Établissement Mélanson. L'Établissement Mélan-

son était, en fait, une communauté familiale acadienne, située sur la rive nord de la rivière Dauphin (rivière Annapolis actuelle), près de la Pointe-aux-Chênes, à environ 6,5 km en aval de la ville de Port-Royal (Annapolis Royal). L'établissement avait été fondé par l'ancêtre de Jean, Charles Mélanon dit Laramée et Marie Dugas, après leur mariage en 1664. Ces pionniers s'établirent sur le bord de la terrasse surplombant le marais Saint-Charles.

Avec leurs voisins les Guilbeau, Charles Mélanon avait érigé une première digue à travers un vaste marais, récupérant ainsi des terres d'une fertilité exceptionnelle. Les enfants issus de ce mariage se fixèrent à leur tour à proximité et augmentèrent ainsi, par d'autres digues, le domaine cultivable de la famille. Au fil des ans, d'autres parents et voisins s'ajoutèrent, constituant une communauté homogène. Au moment de la Déportation, en 1755, Jean Mélanon et Marie Josèphe Lanoue, représentaient la quatrième génération de la famille Mélanon établie sur les lieux. L'Établissement Mélanon regroupait donc des fermes prospères et compta jusqu'à 10 ou 12 ménages. Il y avait des potagers, des vergers, des maisons et bâtiments de ferme ainsi que de vastes champs récupérés sur les marais asséchés. La famille Mélanon fut au nombre des 1 666 Acadiens de la région de Port-Royal déportés en décembre 1755. Tous les bâtiments de l'Établissement Mélanon seront incendiés par la suite par les Anglais, en marge de cet événement.

En 1759, après la Déportation, la rive nord de l'Annapolis et son bassin, y compris les terres de l'Établissement Mélanon, seront incorporées au canton Granville. Les lots seront subséquemment cédés à des «planters» de la Nouvelle-Angleterre qui continueront à cultiver les terres endiguées mises en valeur par les Mélanon et leurs parents. Les Anglais établiront leurs habitations le long d'un chemin, loin de la terrasse où se trouvaient les vestiges des anciens bâtiments acadiens dont les fondations sont restées relativement intactes au cours des 250 dernières années. Ces vestiges constituent maintenant un site archéologique et lieu historique national du Canada qui sont préservés sous l'administration de Parcs Canada.

### Le départ de Port-Royal vers l'exil

Entre le 14 et le 17 novembre 1755, une flottille de navires anglais s'assemble en rade de Port-Royal, en vue de la déportation des Français neutres, comme les Anglais appelaient les Acadiens à cette époque. Le Pembroke, un senau de 42 tonneaux (petit bateau deux-mâts, gréé de voiles carrées), démâté au cours d'une tempête précédente n'arriva cependant sur les lieux qu'à la fin de novembre, retardant d'autant le départ de la flottille. Sur l'ordre du commandant anglais, l'Acadien Charles Béliveau, navigateur et constructeur de bateau, reçut l'ordre

de remplacer ce mat, ce qu'il fit contre paiement. Par une coïncidence remarquable, c'est sur ce navire que Béliveau sera embarqué pour être déporté.

La flottille était composée de deux navires, trois senaux, un brigantin et un sloop de guerre, le Baltimore. Sauf ce dernier, les autres bateaux servaient ordinairement au transport de marchandises ou d'animaux; on les avait aménagés sommairement pour le transport d'humains. La hauteur des ponts était telle qu'on ne pouvait y tenir debout mais le nombre des passagers ne permettait pas davantage à tous de s'étendre. Les conditions sanitaires régnant à bord étaient épouvantables comme on se l'imagine bien et l'air ambiant, irrespirable. Les Acadiens déportés ignoraient leur nouvelle destination. On ne les avait autorisés qu'à emporter le strict nécessaire, contrairement aux assurances qu'ils avaient reçues auparavant. La population avait été avertie à l'avance que ceux qui résisteraient à l'embarquement ou tenteraient de s'enfuir seraient abattus sur place.

Malgré les risques encourus d'une mort certaine en cas de capture, quelque trois cents Acadiens de Port-Royal et des environs immédiats préférèrent se soustraire à cette ordonnance pour se réfugier dans les bois ou dans d'autres paroisses, plutôt que d'être déportés. Il faut dire que l'officier anglais John Handfield, responsable de cette opération de nettoyage ethnique et de l'embarquement des Acadiens à Port-Royal avait épousé une Acadienne. Il n'éprouvait manifestement aucun enthousiasme envers cette mission abjecte, que seul un commandement direct l'avait obligé à accepter. Il fit preuve d'une tolérance relative envers les futurs déportés. En ne montrant aucun zèle ni empressement dans l'exécution de son travail, il permit implicitement à plus de 20% des Acadiens de la région de Port-Royal de s'échapper et d'éviter ainsi la captivité et l'exil.

Le 8 décembre 1755, le Pembroke enfin apte à prendre la mer appareilla, avec le reste de la flottille, en direction de la Caroline du Nord et quitta ainsi son lieu d'ancrage à l'Île-aux-Chèvres, située à l'embouchure de la rivière Dauphin. Il avait à son bord 33 hommes, 37 femmes, 70 jeunes garçons et 92 filles, tous Acadiens déportés. Parmi ces gens se trouvaient notre ancêtre, la jeune Félicité Mélanon, ses frères et sœurs avec les parents. En tout, la flottille emportait 1 664 Acadiens. Les autres navires avaient pour destination les états du Massachusetts, Connecticut, New York et la Caroline du Sud. Le sloop militaire, le Baltimore, devait accompagner la flottille jusqu'à la hauteur de New York. Le reste du trajet devait se faire, par la suite, sans escorte. Sauf le Pembroke, tous les autres navires arrivèrent à destination sans encombres.

## La révolte

À cause des conditions misérables régnant à bord, le capitaine anglais du *Pembroke*, dans un accès de générosité accidentel sans doute, avait permis que les passagers puissent se délier les jambes, à tour de rôle, en montant sur le pont pour une bouffée d'air frais, par petits groupes de six personnes à la fois, pour une durée de 20 minutes, une fois par jour.

Charles Béliveau, celui-là même qui avait réparé le mat du *Pembroke* et qui était un marin averti, n'aimait pas du tout l'idée de se retrouver exilé en terre étrangère. Après quelques semaines de navigation, il convainquit, dans le plus grand secret, ses compagnons de s'emparer par la force du navire et de retourner en terre française. Le plan prévoyait que lui, Béliveau, et cinq des gaillards les plus braves et solides, sortiraient tous en même temps, le moment venu, pour se dégourdir les jambes et maîtriser l'équipage qui ne comptait que huit hommes plus le capitaine.

En approchant de l'état de New York, profitant de ce que le *Pembroke* avait été distancé quelque peu du reste de la flottille à la suite du mauvais temps et que le *Baltimore* n'était pas dans les parages, les mutins décidèrent que le moment de passer à l'action était venu. L'effet de surprise fut total. Béliveau et ses compagnons, après avoir écoulé leurs 20 minutes sur le pont, firent mine de retourner à la cale. Sans crier gare, un certain Beaulieu, un homme particulièrement costaud, assomma d'un coup de poing le garde anglais qui surveillait l'écoutille, ce qui marqua le début de la révolte. À l'appel des mutins, les autres Acadiens, restés en bas, se précipitèrent sur le pont par l'écoutille ouverte. Le capitaine et son équipage furent rapidement maîtrisés sans effusion de sang (payés sans doute au salaire minimum, ils ne voyaient pas pourquoi ils prendraient des mauvais coups au service de Sa Majesté pour si peu...)

## Le retour vers l'Acadie

Voici donc les Acadiens maître du *Pembroke* sous le commandement de Charles Béliveau. Il ordonne immédiatement un changement de cap pour retourner en Acadie. Sur le chemin du retour, le *Pembroke* essuie une tempête en mer et le capitaine anglais, dans une tentative de récupérer le commandement de son vaisseau, essaie d'effrayer Béliveau en lui mentionnant que le mat principal a un défaut et risque de se briser bref, que ce dernier serait mieux de lui rendre la direction du bateau. C'était bien mal connaître le marin Acadien qui avait, lui-même, installé le mat en question et en connaissait la solidité mieux que tout autre.

Le 8 février 1756, deux mois après le départ de l'Île-aux-Chèvres, le *Pembroke* mouille l'ancre en rade de

Saint-Jean au Nouveau-Brunswick actuel, poste encore aux mains des Français. Les Acadiens, débarqués du *Pembroke*, prévoient passer la fin de l'hiver à cet endroit avec l'aide de la population locale mais un navire corsaire anglais battant pavillon français vient rapidement contrecarrer ce projet. Ce navire avait remarqué la présence incongrue du *Pembroke* en rade de Saint-Jean et s'était approché pour enquêter. Après un échange de quelques coups de feu, le navire corsaire avait pris la fuite, ce qui faisait peser une menace bien réelle sur les Acadiens car les Anglais savaient désormais où ils se trouvaient.

La décision fut prise d'incendier le *Pembroke* séance tenante et plusieurs des 32 familles fugitives choisirent alors de se rendre à un autre poste tenu par les Français, Sainte-Anne (actuellement, Fredericton) située en amont du fleuve Saint-Jean, à l'intérieur des terres. D'autres familles demeurèrent sur place ou décidèrent de tenter leur chance dans les environs. Certains finirent même par retourner en Acadie, pas très loin de Port-Royal. Parmi ceux désireux de s'aventurer vers l'inconnu et Sainte-Anne, se trouvaient Jean Mélanson, Marie Joseph Lanoue et leur famille.

Les familles qui se dirigèrent vers Sainte-Anne rencontrèrent des difficultés telles que seule la crainte de tomber aux mains des Anglais et d'être abattus sur place s'ils étaient capturés, leur permit de surmonter. La marche forcée, en plein hiver, sur le fleuve Saint-Jean, sans ravitaillement adéquat, avec le froid et les privations de toutes sortes, eut raison de plusieurs de ces courageux Acadiens. Combien d'entre eux succombèrent au cours de cette marche forcée dans ces étendues solitaires, on ne le saura jamais.

La petite troupe finit par atteindre Sainte-Anne, un simple poste peu peuplé. Les quelques habitants de l'endroit, mal préparés pour recevoir ces nouveaux venus, firent néanmoins de leur mieux pour les loger tant bien que mal. Un certain nombre de réfugiés s'installèrent dans la chapelle, les autres se logeant chez des particuliers. De Sainte-Anne, on fit immédiatement partir un messager à destination de Québec pour obtenir des secours de la part du gouverneur.

Le printemps venu, les réfugiés Acadiens eurent un choix difficile à faire. Trois options s'offraient à eux: rester sur place à Sainte-Anne et s'y établir, retourner en Acadie dans des régions moins susceptibles d'être sujettes à la déportation ou tenter de rejoindre la Nouvelle-France en remontant le fleuve Saint-Jean et la Madawaska jusqu'à Rivière-du-Loup et, de là, la ville de Québec. C'est cette dernière option, la plus difficile, que choisira Jean Mélanson pour lui-même et sa famille. Les Acadiens atteindront Québec au courant de l'été 1756.

### L'arrivée à Québec

Malheureusement, l'arrivée à Québec, au lieu de signifier pour ces Acadiens accablés, la délivrance de leurs malheurs et être porteuse de la promesse d'un vie meilleure, ne se révéla finalement être que la prolongation de leur cauchemar. Jean Mélanon et Marie Josèphe Lanoue allaient, comme tant d'autres Acadiens arrivés à Québec vers la même époque, y trouver non l'occasion d'un nouveau départ dans la vie mais de nouvelles épreuves et la mort.

Les rescapés du Pembroke ne comptaient que quelques familles mais des milliers d'autres Acadiens viendront se réfugier à Québec au cours des mois et des années à venir, chassés d'Acadie. En 1757, une épidémie de variole éclate et ravage la ville. Les habitants de Québec s'empressent de rejeter la faute sur les nouveaux venus: ce sont eux qui ont apporté avec eux la terrible maladie. Fallait-il qu'après avoir tout perdu et avoir été spoliés par les Anglais de leurs terres où ils vivaient en paix, ces pauvres gens soient aussi mal accueillis par les Français?

Méprisés et ostracisés, les Acadiens seront laissés à eux-mêmes dans une ville pleine de réfugiés, incapables de trouver quelque emploi et subsistant de peine et de misère, de la charité publique. En Acadie, ils étaient agriculteurs et pêcheurs se suffisant à eux-mêmes fort honorablement mais les voilà sans ressources. Les communautés religieuses, débordées par cet afflux de réfugiés, firent ce qu'elles purent pour soulager la misère de ces gens. Le manque de vivres, constant à Québec en ces années troubles de guerre, causé par les exactions et l'incompétence de l'intendance, leur sera bien injustement reproché. On tiendra ces pauvres Acadiens responsables du relâchement des mœurs, de la consommation excessive d'alcool, de l'oisiveté, autant d'accusations faciles à jeter au visage des autres quand on veut cacher ses propres insuffisances.

C'est pendant cette épidémie de variole que Jean Mélanon décède, le 24 décembre 1757, à Québec (une autre source donne le 13 mai 1758, comme date de décès; ce point reste à vérifier). Son épouse, Marie Josèphe Lanoue le survivra jusqu'au 1er janvier 1758, date de son décès au même endroit. Le 1er juillet 1758, le petit Jean-Baptiste décède à son tour suivi, le 11 décembre suivant, de Marguerite. On ignore ce qu'il est advenu des deux autres garçons, Charles et Pierre. Sont-ils morts lors de l'épisode du Pembroke, pendant le voyage à Sainte-Anne ou celui en direction de Québec par le fleuve Saint-Jean et la Madawaska? On ne saurait le dire.

Charles Béliveau lui-même, après avoir surmonté avec courage tant d'épreuves et guidé les siens vers ce qu'il croyait être la liberté, s'éteindra à Québec en 1758. Jean Mélanon n'était pas le seul membre de la famille Mélanon sur le Pembroke. Son père, Charles Mélanon

(marié à Port-Royal, vers 1701, à Anne-Jeanne Bourg, décédée en 1750) s'y trouvait également avec deux autres fils: Joseph né le 17 novembre 1718, à Port-Royal, décédé à Québec le 1er octobre 1757 de la variole et Pierre Mélanon dit Parrotte, accompagné de son épouse. Ce dernier couple, bien que déporté sur le Pembroke, choisit de ne pas se réfugier à Québec et retournera en Acadie à partir de Saint-Jean.

On considère qu'environ 12 617 Acadiens seront déportés à compter de 1755 et dans les années suivantes. Le plus fort contingent, 3 500, se retrouvera en France. On en comptera 2 000 déplacés en Nouvelle-France. Environ 3 500 Acadiens échapperont néanmoins à la déportation. Certains exilés retourneront en Acadie même, dans des régions éloignées de la Nouvelle-Écosse, par exemple. Par contre, le sort qui attendait les Acadiens déportés dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre n'avait rien d'enviable. Ils se verront même refuser l'accès à certaines d'entre elles, dont le New Jersey et la Virginie. Le gouverneur de la Pennsylvanie envisagera même de vendre comme esclaves le contingent d'Acadiens qui lui sera dévolu; il faudra les protestations les plus vives des Acadiens et d'organismes de cet endroit pour empêcher cette folie. La colonie du Massachusetts sera celle qui en acceptera le plus grand nombre avec entre 1 000 et 2 000 réfugiés. Un certain nombre d'Acadiens atteindront la Louisiane.

### Une famille décimée

Seules trois des jeunes filles du couple Jean Mélanon et Marie Josèphe Lanoue survivront à cette tragédie: Marie Josèphe, Anne et Félicité. Devant l'arrivée massive de ces réfugiés Acadiens, l'évêché de Québec demandera aux paroisses en mesure de le faire de prendre en charge, pour favoriser leur établissement, le maximum de ces nouveaux arrivants. Quant aux familles qui pouvaient se le permettre, on leur demandera d'adopter les orphelins dont les parents avaient été décimés par la variole. C'est ainsi que les trois sœurs Mélanon seront prises en charge par une famille de Lotbinière. D'après l'abbé Yves Poulin, il s'agirait d'une famille Beaudet. Ces trois jeunes demoiselles recueillies en adoption, grandiront à Lotbinière, s'y marieront et y feront souche.

En terminant, mentionnons que lors de la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, combat décisif qui allait sceller le sort de l'Amérique française, on doit à environ 200 miliciens Acadiens d'avoir sauvé la ville in extremis, ce jour-là. Après la débandade des troupes régulières françaises sur les plaines face aux troupes de Wolfe, les portes de la ville étaient restées grand ouvertes. Profitant de la confusion qui régnait du côté français, les Anglais, voyant la possibilité de s'emparer de la ville par un coup de main décisif, se précipitèrent vers les portes ouvertes avec ce qu'ils avaient de

meilleur comme soldats: les Highlanders écossais, un corps d'élite, tous des géants triés sur le volet, mesurant 6 pieds et plus et dont les fusils étaient équipés de baïonnettes permettant un combat au corps-à-corps redoutable, ce que les Français n'avaient pas.

Il faudra l'intervention de ces 200 miliciens Acadiens qui se feront presque tous massacrer sur place dans un esprit de sacrifice et une abnégation suprêmes, pour retarder suffisamment l'avance des Highlanders écossais, le temps pour les Français de se ressaisir en défense, de refermer les portes de la ville et empêcher finalement les Anglais d'y entrer et de s'en emparer. Si les responsables de la ville avaient eu une fraction infime du courage de ces Acadiens admirables, ils n'auraient pas livré Québec à l'ennemi, sans combat, quelques jours plus tard.

Ainsi, Québec et ses habitants furent sauvés, ce jour-là du moins, par ces héros Acadiens dont le sacrifice restera sans lendemain et à qui l'on imputait, encore la veille, la responsabilité de tous les maux affligeant la ville. La haine des Acadiens envers les Anglais, responsables de tant d'injustice et de brutalité à leur endroit, contribua très certainement à expliquer la résistance acharnée des premiers contre les seconds et leur sacrifice. Pas de médailles ni décorations pour eux, pas de compagnons de l'ordre de ceci ni d'officier de la confrérie de cela, pas de noms de rues ni de boulevards, d'aéroports ou d'autoroutes donnés en leur honneur, seulement l'oubli qui convient aux héros véritables.

### Enfants de Jean Mélanson et Marie Joséphe Lanoue

Au moment de la déportation, le couple Jean Mélanson et Marie Joséphe Lanoue avait les enfants suivants :

1) Marie Joséphe, appelée le plus souvent «Marie», est née le 21 novembre 1742, à Port-Royal, Acadie. Son acte de baptême ne mentionne pas les noms des parents correctement, le missionnaire de l'endroit n'étant pas particulièrement soigneux dans la tenue des registres mais nous savons qu'il s'agit bien d'elle. Marie a épousé Louis Créquy, le 20 juin 1762 à un endroit inconnu selon la banque de données du PRDH (mais Lotbinière, selon toute vraisemblance). Louis Créquy est né le 27 janvier 1732, fils de Jean-Baptiste Aide-Créquy; il est décédé à Lotbinière, à seulement 39 ans, en 1771. Le couple aura cinq enfants: Louis, Jean-Baptiste, Marie Joséphe, Catherine Victoire et Marie Geneviève. Au moins l'un de ces enfants sera affligé d'un handicap lourd et la veuve sera plus ou moins contrainte de vendre la terre familiale pour acquitter les dettes du couple, Louis Créquy ayant été incapable de travailler pendant au moins un an avant son décès.

Après le décès de Louis Créquy, Marie se remariera à

Lotbinière, le 25 janvier 1773, à Isidore Tousignant. Il est né le 16 mars 1749, à cet endroit «et la terre des Créquy passa bientôt en d'autres mains» selon l'abbé Louis L. Paradis, dans ses «Annales de Lotbinière, 1672-1933». C'est que, vers 1785, Isidore Tousignant et sa famille s'en iront vivre à Terrebonne où naîtront, d'ailleurs, les deux derniers enfants du couple. En tout, le couple aura neuf enfants: Marie Victoire, Marie Rosalie Rose, Marie Marguerite, Jean Baptiste, Marie Louise, Marie Archange (décédée en bas âge), Marie Archange (la seconde de ce nom, décédée, elle aussi, en bas âge, comme la précédente du même nom), François (né à Terrebonne) et un enfant anonyme.

Isidore Tousignant devait décéder le 21 juillet 1789, à Sainte-Anne-des-Plaines. Sa veuve, Marie Mélanson, semble continuer d'y résider jusque vers 1798 mais le mariage, à Lotbinière, d'une fille du couple, Marie Marguerite Tousignant avec Henri Lemay Poudrier, le 8 avril 1799, suggère que la famille ou Marie, à tout le moins, avait fait retour à Lotbinière avant cette date. Mentionnons que Marie Rosalie Rose Tousignant, s'était mariée à Charles Huboult Tourville, à Terrebonne, le 2 février 1797. Cette dernière date renforce l'hypothèse d'un retour à Lotbinière vers 1798.

2) Anne, née le 25 mars 1745, à Port-Royal, Acadie, mariée à Pierre Auger, le 10 février 1766, à Lotbinière. Pierre Auger est né vers 1736 à un endroit inconnu mais fort probablement à Champlain où ses parents, Pierre Auger et Thérèse Rivard se sont mariés le 30 août 1734.

Le couple aura les douze enfants suivants: Pierre, Marie Anne, Marie Victoire, Marie Thérèse, Louis, Joseph, Marie Charlotte, Étienne, Alexis, Marie Marguerite, Louis-Marie et Lazare.

Pierre Auger est décédé le 17 novembre 1797, à Lotbinière.

3) Marguerite, née en novembre et baptisée le 8 décembre 1747, à Port-Royal, Acadie, décédée à Québec de la variole, le 11 décembre 1758.

4) Pierre, né le 13 avril 1750 à Port Royal, Acadie, date et lieu de naissance et décès inconnus mais probablement lors des événements du Pembroke ci-dessus relatés.

5) Jean-Baptiste, né le 18 avril 1753, à Port-Royal, Acadie, décédé à Québec de la variole, le 1er juillet 1758.

6) Madeleine, née vers 1756 possiblement sur la route de l'exil, décédée à Québec le 11 janvier 1758, à l'âge de deux ans. Sa mère, Marie Lanoue était probablement enceinte de Madeleine lors de la déportation de Port-Royal, survenue en décembre 1755 comme il est mentionné ci-après. Peut-être Madeleine était-elle éga-

## Les Soucy de Lotbinière : du sang acadien dans nos veines

lement un jeune bébé lors des événements du Pembroke, lors de la fuite à travers le Nouveau-Brunswick, en 1756.

7) Félicité, née vraisemblablement à Port-Royal, Acadie, à une date inconnue, son acte de baptême à Port-Royal ou ailleurs, demeurant introuvable à ce jour. Les registres de la paroisse de Port-Royal sont manquants à compter de 1755. Même auparavant, ces registres étaient fort mal tenus, le prêtre oubliant ou laissant en blanc souvent les noms des parrains et marraines ainsi que d'autres renseignements importants. Des noms sont parfois inscrits au registre de façon erronée. Cependant, l'acte de sépulture de la paroisse de Lotbinière pour Félicité Mélanson, daté de 1824, mentionne qu'elle était âgée de 78 ans au moment de son décès, ce qui placerait sa naissance vers 1746.

### Que sont-elles devenues?

Une fois la paix revenue en Amérique sous le joug anglais, après une vie bien remplie, que sont devenues nos trois orphelines, Marie, Anne et Félicité Mélanson, au soir de leur vie? Nous avons vu ci-dessus qu'elles fondèrent des familles nombreuses, il nous reste à voir comment elles ont terminé leur séjour ici bas.

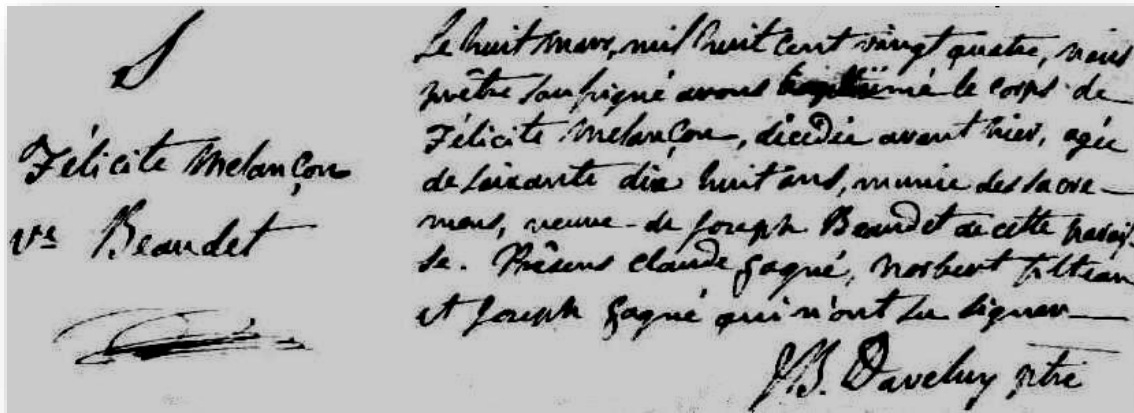
Félicité, notre ancêtre, est décédée la première, le 6 mars

1824, à Lotbinière alors qu'elle était veuve de Joseph-Marie Beaudet, lui-même décédé le 30 mai 1810, à Lotbinière.

Elle sera suivie peu après par l'aînée, Marie l'aventurière, qui s'était mariée deux fois, d'abord à Louis Créquy et ensuite, à Isidore Tousignant. Tel que mentionné ci-dessus, après avoir passé ses jeunes années à Lotbinière, elle poursuivra sa longue existence à Terrebonne vers 1785. Revenue à Lotbinière vers 1798, c'est finalement à Saint-Grégoire-le-Grand à Nicolet, que Marie rend l'âme, le 23 août 1824. Mentionnons que la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand avait été fondée surtout par des Acadiens exilés. Peut-être Marie a-t-elle décidé, une fois veuve, d'aller vivre au voisinage de certains d'entre eux qu'elle pouvait avoir connus autrefois.

Quant à Anne, elle décède à son tour, le 2 avril 1825, à Lotbinière alors qu'elle était veuve également de Pierre Auger, décédé le 17 novembre 1797, au même endroit.

Après tant de péripéties dans leur vie, s'étonnera-t-on que les trois sœurs aient baptisé chacune dans leur famille, une de leurs filles du nom de Victoire? Voulaien-elles signifier ainsi que malgré toutes leurs épreuves, leur vie s'avérait comme un triomphe du courage et de la persévérance, que les pires épreuves n'avaient pu les abattre?

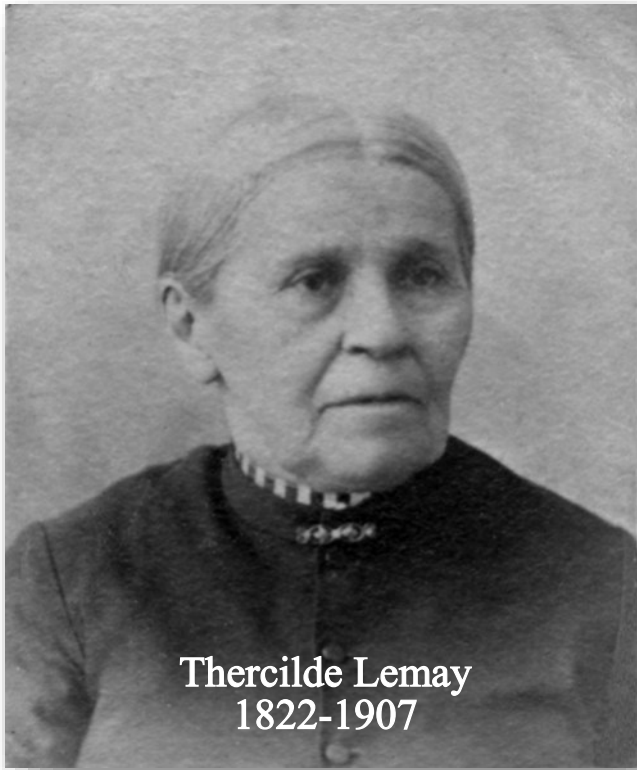


Acte de sépulture de Félicité Mélanson,  
le 8 mars 1824,  
signé par le curé Jean-Baptiste Daveluy.

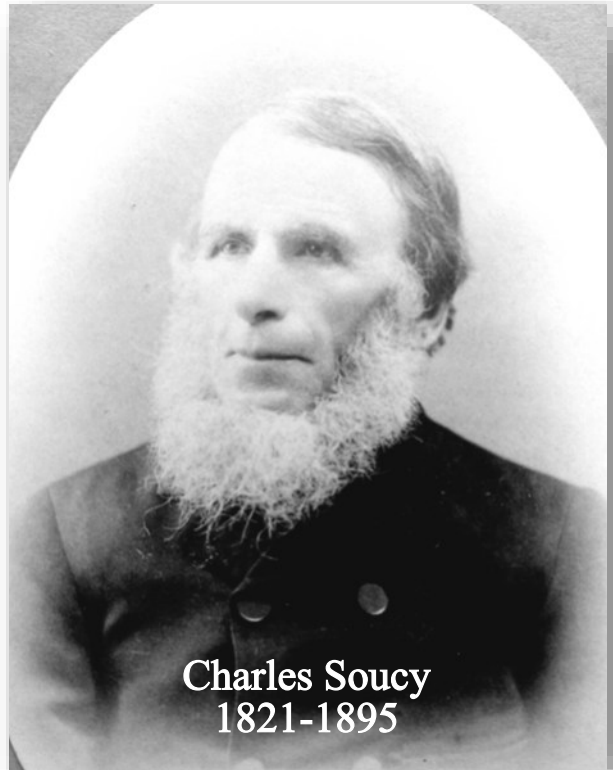


L'église de Saint-Louis (Lotbinière), classée en 1965, est un lieu de culte catholique construit de 1818 à 1822 et modifié en façade en 1888.

Les enfants de Charles Soucy et Thercilde Lemay



Thercilde Lemay  
1822-1907



Charles Soucy  
1821-1895

Le couple a eu dix enfants.

### Premier enfant, Joseph

Joseph, né le 29 novembre 1846, à Lotbinière, décédé le 26 septembre 1939, à Villeroy où il est inhumé. Il a épousé Adéline Poulin, fille de Jean-Baptiste et de Marcelline Demers, le 3 octobre 1871, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Adéline Poulin est née le 14 mai 1850 à Sainte-Croix et elle est décédée le 7 juin 1908, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle repose au cimetière de cet endroit. Adéline était la soeur de Delvina Poulin, épouse de Pierre Soucy et de Louis Poulin, époux de Delvina Soucy, mentionnés ci-après.

Pendant la première partie de sa vie, le nom de Joseph Soucy apparaît dans certaines transactions mentionnées au bureau de la publicité des droits de Sainte-Croix. Comme son père Charles et son grand-père François, il semble attiré par le commerce. Après son mariage, Joseph s'établit comme cultivateur à Saint-Édouard-de-Lotbinière. C'est d'ailleurs à cet endroit que naissent les premiers enfants du couple.

Au début des années 1880, on le retrouve à Sainte-Emmélie où il exerce le métier de boucher. C'est à

cet endroit que naît son fils Stanislas, le 29 décembre 1885, qui lui aussi aura le goût des affaires. Au recensement canadien de 1891, Joseph et sa famille habitent à Sainte-Emmélie et Joseph y est toujours boucher. Lors de ce recensement, en plus d'Adéline, on retrouve les noms des trois enfants du couple: Delvina, Clairina et Stanislas.

Au recensement canadien de 1901, la famille a fait retour à Saint-Édouard-de-Lotbinière et ne compte plus que deux enfants: Clairina et Stanislas. Delvina, l'aînée avait pris mari en 1897. À ce recensement, Joseph déclare être cultivateur. Il déclare savoir lire et écrire mais Adéline déclare savoir lire uniquement. Selon ce recensement, le couple héberge alors à la maison un certain Louis Caron, âgé de 75 ans et handicapé.

À la même époque, Joseph participe activement à la construction de la nouvelle église de Saint-Édouard-de-Lotbinière car une photo d'époque le montre, en compagnie de ses frères Polycarpe et Louis-Georges parmi les bénévoles que l'on a voulu honorer et remercier pour l'occasion et qui posent devant la nouvelle église avec l'abbé Joseph Valin, curé de l'endroit.

Quelques années après le décès de son épouse Adéline, Joseph Soucy quitte Saint-Édouard-de-Lotbinière pour Villeroy, vers 1913. Il ne se remariera

## Charles Soucy, ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière

jamais. Cette seconde partie de sa vie sera moins active, semble-t-il. Il portait une longue barbe qui effrayait les enfants, apparemment... Souvent malade pendant ses dernières années, il devait néanmoins vivre jusqu'à l'âge vénérable de 92 ans.

### Deuxième enfant, Louis-Georges

Louis-Georges, né le 21 septembre 1849, à Lotbinière, décédé le 31 août 1928, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il a épousé Adéline Hamel, le 23 juillet 1877, à Lotbinière. Adéline Hamel est née le 13 mars 1852, à Lotbinière. Elle était la fille d'Hyacinthe Israël Hamel et de Desneiges Lemay, la soeur de Thercilde Lemay, épouse de Charles Soucy. Adéline est décédée le 16 septembre 1905, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Louis-Georges et son épouse, Adéline Hamel étant cousins germains, il leur avait fallu obtenir une dispense de l'évêché pour se marier, ce qui leur avait été accordé.

Lors de son mariage en 1877, Georges Soucy avait reçu de ses parents, pour son établissement, une terre dans le rang Juliaville. Cette terre était située à l'extrémité sud de la terre de son père Charles, terre qui deviendra la propriété de Polycarpe. À l'autre bout de la terre de Charles Soucy se trouvait, du côté nord, celle de Pierre Soucy dans le rang Saint-Charles: les trois frères, Polycarpe, Georges et Pierre avaient ainsi leurs terres situées bout à bout, dans trois concessions différentes. En 1903, Georges cédera sa terre à son fils Daniel Soucy; celui-ci finira par la vendre à Salomon Hamel.

Au recensement de 1901, Georges Soucy déclarait des revenus supplémentaires de \$180 dans l'année, en plus de ses revenus de la ferme, un montant fort appréciable. La famille comptait, en plus des parents, les enfants suivants: Daniel, Jeanne, Léger, Odilon et Rémi-Joseph.

### Troisième enfant, Délina

Délina, née le 28 février 1851, à Lotbinière. Son prénom mentionné à l'acte de baptême est Rose et non Délina; elle utilisera pourtant Délina toute sa vie. Elle est décédée le 31 mars 1920, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle avait épousé Louis Poulin le 7 juillet 1884, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Louis Poulin est né le 26 juillet 1853, à Sainte-Croix et il est décédé le 17 mars 1936, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, à l'âge de 83 ans. Louis est le fils de Jean-Baptiste Poulin et de Marcelline Demers. Au recensement canadien de 1901, Louis Poulin est cultivateur et la famille comprend les enfants suivants: Jeanne, Marie, Jean-Baptiste, Joséphine, Égide et Alice.

Le décès subit de Délina Soucy a fait l'objet d'une enquête du coroner G. Will. Jolicoeur, le 2 avril

1920. Sa conclusion pour expliquer la cause du décès sera «congestion des poumons». Elle souffrait d'asthme et sa mauvaise santé influençait défavorablement son caractère, paraît-t-il.

### Quatrième enfant, Pierre

Pierre, né le 21 octobre 1852, à Lotbinière, décédé subitement d'une pneumonie le 4 juin 1896, à Saint-Édouard-de-Lotbinière à l'âge de seulement 43 ans. Il avait épousé Delvina Poulin, le 1er septembre 1874, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Delvina est née le 26 juin 1855, à Lotbinière et elle est décédée le 30 janvier 1928, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur d'Issoudun mais elle est inhumée à Saint-Édouard-de-Lotbinière avec son premier époux, Pierre Soucy, dans le lot de famille. Elle est la fille de Jean-Baptiste Poulin et de Marcelline Demers.

Après le décès de Pierre Soucy, Delvina Poulin se remariera à Noël Philias Talbot, veuf de Julie Bergeron, d'Issoudun, le 18 février 1901, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Philias avait épousé Julie le 26 juin 1876, à Saint-Flavien. Julie Bergeron était elle-même veuve de Godfroy Couture et fille de Balthasar Bergeron. Après leur mariage, Philias Talbot et Delvina Poulin iron résider sur la ferme de Philias, à Issoudun. Philias avait lui-même encore à la maison des jeunes enfants issus de son mariage précédent avec Julie Bergeron. Delvina Poulin emmenait avec elle les plus jeunes enfants issus de son mariage avec Pierre Soucy, soit Léger, Télesphore et Marie-Claire. Par contre, les deux plus vieux, Nazaire et Alphonse Soucy, déjà établis dans le rang Saint-Charles, demeureront à Saint-Édouard.

Philias Talbot est né le 25 décembre 1852 en la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et il est décédé le 15 juillet 1939, à Issoudun. Il était le fils de Godfroy-Michel Talbot et de Flavie Daigneault.

### Cinquième enfant, Marie Damosille

Marie Damosille, baptisée Marie Damosile Soucil (sic) mais on voit aussi: Damazile et Démosile. À son acte de mariage, elle a signé comme suit: Marie Damosille. Elle est née le 15 février 1854, à Lotbinière et décédée le 21 janvier 1953, à Sainte-Croix, à l'âge de 98 ans. Elle avait épousé Jean-Baptiste Boisvert le 12 janvier 1875, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le fils de Basile Boisvert et d'Adélaïde Houde. Jean-Baptiste Boisvert est né le 23 juin 1851 à Sainte-Croix (baptisé sous le nom de Louis-Alphred, il a toujours utilisé celui de Jean-Baptiste) et il est décédé le 14 mars 1932, au même endroit. Le couple aurait vécu sur une terre située dans les fonds de Pointe-Platon, à Sainte-Croix. À son acte de mariage, Jean-Baptiste Boisvert déclare ne pas savoir signer.

## Charles Soucy, ancêtre de tous les Soucy de Lotbinière

### Sixième enfant, Polycarpe

Polycarpe, né le 18 février 1856, à Lotbinière, décédé le 8 juillet 1946, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il avait épousé Aurélie Boisvert le 9 juillet 1877, à Sainte-Croix-de-Lotbinière. Aurélie Boisvert est née le 18 septembre 1849, à Sainte-Croix (elle avait été baptisée sous le nom de Marie-Orélie). Elle est décédée le 11 février 1924, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle est la fille de Basile Boisvert et d'Adélaïde Houde. Polycarpe et sa soeur Damosille étaient donc mariés à Aurélie et Jean-Baptiste Boisvert, frère et soeur.

En 1887, Polycarpe devient propriétaire de la ferme familiale des Soucy, dans le rang de la Rivière Bois-Clair, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il représente la troisième génération, à cet endroit.

Au recensement de 1901, Polycarpe déclare avoir des revenus supplémentaires de \$250 l'an, en plus des revenus de la ferme. Cette somme de \$250 représentait environ la moitié du salaire moyen annuel de cette époque. Il est donc très à l'aise sur le plan monétaire. Il faut aussi mentionner que Polycarpe donnait comme occupation celle de menuisier. C'est lui qui construira la maison actuelle située dans le rang de la Rivière Bois-Clair, remplaçant ainsi la maison construite par Charles Soucy à l'époque de son mariage.

Lors de ce recensement, outre les parents Polycarpe et Aurélie, on retrouve à la maison, les enfants suivants: Égide, Siméon, Alcide, Alice, Téléphore et Joseph. En plus, la mère de Polycarpe, Thercilde y habite également. Amédée et Antoinette qui forment un couple marié, complètent la maisonnée. Curieusement, le recensement indique qu'Aurélie ne sait ni lire ni écrire mais rappelons que son frère Jean-Baptiste, marié à Marie Damosille Soucy, ne le savait pas davantage.

En 1907-1908, Polycarpe et Aurélie ont résidé aux États-Unis, à Manchester, NH. Le couple déclarait demeurer là-bas lors du mariage de Siméon célébré le 27 août 1907 à Saint-Ludger-de-Beauce et aussi lors du mariage d'Alcide, le 20 janvier 1908, à Manchester. Polycarpe donnait, lors de ce séjour aux États-Unis, comme occupation celle de menuisier. Il finira par revenir pour de bon au Canada après cet essai en terre américaine.

### Septième enfant, Marie Octavie

Marie **Octavie**, née le 11 juillet 1857, à Lotbinière, décédée le 17 janvier 1954, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle était célibataire.

Au début, Octavie sera maîtresse d'école à Saint-Édouard et contribuera, par son salaire, à payer les études au Séminaire de Québec de son jeune frère, le futur abbé

Téléphore Soucy. Par la suite, Octavie deviendra sa gouvernante au presbytère de Saint-Ludger-de-Beauce et veillera, avec dévouement, au bien-être de l'abbé Téléphore pendant une vingtaine d'années. Elle faisait régner une discipline très stricte au presbytère et se montrait exigeante envers le personnel, ce dont l'abbé Téléphore semblait fort bien s'accommoder, cependant.

Après la retraite forcée de l'abbé Téléphore Soucy pour des raisons de santé et son départ de Saint-Ludger-de-Beauce en 1920, Octavie reviendra habiter à Saint-Édouard-de-Lotbinière sur la ferme paternelle, propriété de Polycarpe. Elle aidera à l'accomplissement des tâches ménagères à cet endroit, secondant ainsi Aurélie dans l'entretien de cette grande maison. De plus, la famille étant nombreuse, ses services seront bienvenus pour aider à élever tout ce petit monde, le tue-mouche servant parfois de matériel pédagogique...

Octavie terminera ses jours à l'hospice de Saint-Édouard, établissement placé sous la responsabilité des Soeurs de la Charité et où se trouvait également sa soeur Joséphine dans les dernières années de sa vie. Octavie habitait déjà à l'hospice dès 1944, semble-t-il. Elle sera, de tous les enfants de Charles Soucy et Thercilde Lemay, la dernière à décéder.

### Huitième enfant, Marie Joséphine

Marie **Joséphine**, née le 27 février 1859, à Lotbinière, décédée le 19 décembre 1944, à Saint-Édouard-de-Lotbinière et inhumée à cet endroit. Elle avait épousé Zéphirin Boisvert le 6 juillet 1885, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le fils d'Édouard Boisvert et de Marguerite Couture. Zéphirin est né le 16 septembre 1860 à Sainte-Croix et il est décédé le 26 octobre 1930, à Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 70 ans. Zéphirin est inhumé à cet endroit.

Après leur mariage, Zéphirin et Joséphine s'installent sur une petite terre dans les fonds de Sainte-Croix qui leur procure à peine de quoi vivre avant de déménager à Saint-Édouard-de-Lotbinière où la famille se trouve lors du recensement canadien de 1901. À ce recensement, Zéphirin déclare des revenus annuels totaux de \$220, ce qui est alors dans la bonne moyenne pour les cultivateurs de l'endroit. À titre de comparaison, le Dr Émile Lelaidier rapportait alors des revenus annuels de sa profession de médecin de \$800.

Quoiqu'il en soit, à la suggestion de l'abbé Téléphore Soucy, le couple viendra s'établir sur une terre située à trois milles de l'église, à Saint-Ludger-de-Beauce, à compter de l'automne 1905. Le presbytère deviendra une seconde résidence pour cette famille. Les trois jeunes filles du couple, Clémentine, future Soeur St-Téléphore, Marie-Louise et Marie-Jeanne (future religieuse, elle aussi) participeront aux travaux ménagers et à l'entretien du

presbytère placé sous la gouverne d'Octavie, leur tante exigeante... En revanche, l'abbé Téléspore verra, fort généreusement, à l'instruction de ses protégés.

Le couple Zéphirin Boisvert et Joséphine Soucy fera retour à Sainte-Croix avant 1916 puis, à Notre-Dame-de-Lourdes, avant 1921. Après le décès de Zéphirin à cet endroit, Joséphine reviendra demeurer à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Comme sa soeur Octavie, Joséphine terminera ses jours à l'hospice des Soeurs de la Charité à cet endroit.

### Neuvième enfant, François-Xavier

**François-Xavier**, né le 11 juillet 1860, à Lotbinière. Le prénom mentionné, à son acte de baptême, est François et non pas François-Xavier mais il portera ce dernier toute sa vie, en l'honneur de son grand-père maternel, François-Xavier Lemay, père de Thercilde. François-Xavier est décédé le 20 mai 1927, en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, à Québec. Il avait épousé Élizée-Octavie Saint-Laurent, une institutrice, le 2 juillet 1888, à Matane. Née le 20 février 1863 à Matane, elle est la fille de Victor Saint-Laurent et de Marie Octavie Boucher.

François-Xavier Soucy représente un cas unique parmi les enfants de Charles Soucy et Thercilde Lemay en ce qui a trait à son cheminement personnel. À la différence de ses frères, François-Xavier n'a jamais semblé intéressé à l'agriculture, ce qui était rare pour un fils de cultivateur à l'époque. Dès sa jeunesse, il choisit résolument d'être commerçant et homme d'affaires. Comme il n'y avait guère d'opportunités en ce sens dans sa paroisse natale, il choisira la ville de Québec pour y faire sa vie.

À son acte de mariage, François-Xavier se déclare commerçant et, en fait, il sera en affaires toute sa vie. À Québec, il avait un restaurant à l'intérieur d'un hôtel, face à la traverse de Lévis. Il a eu aussi une taverne, «Le Chat Blanc». L'hôtel sera démoli lors de la restauration de Place Royale.

Au recensement canadien de 1901, il se déclare restaurateur. Il y a en tout, huit personnes énumérées au foyer lors de ce recensement. En plus des parents, François-Xavier et Octavie, on dénombre quatre enfants: Marie-Claire, Louis-Philippe, Marie-Jeanne et Paul-Henri auxquels s'ajoutent une tante, Julie Boucher, âgée de 79 ans et un pensionnaire, Jean-Baptiste Lord, 45 ans qui est aussi décrit comme étant commis restaurateur, possiblement à l'emploi de François-Xavier.

Il faut remarquer également la fréquence avec laquelle l'abbé Téléspore Soucy était invité régulièrement à officier aux célébrations religieuses importantes au sein de la famille de François-Xavier et d'Octavie, comme les naissances et les mariages. Peut-être que les deux frères, les deux plus jeunes de la famille, s'entendaient particulièrement bien et avaient des affinités l'un pour l'autre que les plus âgés pouvaient ne pas partager.

### Dixième enfant, Téléspore

**Téléspore**, né le 8 décembre 1863, à Saint-Édouard-de-Lotbinière (qui venait tout juste d'être détachée de Lotbinière) et décédé le 3 octobre 1940, à la maison-mère des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Saint-Damien-de-Buckland dans Bellechasse où il s'était retiré, pour raisons de santé, en 1920. Il est inhumé dans le cimetière de cette communauté à Saint-Damien où une pierre tombale rappelle son passage là-bas. Il sera le curé fondateur de la paroisse de Saint-Ludger-de-Beauce, sa seule cure, de 1899 à 1920.

En 1881, le jeune Téléspore, âgé de 18 ans, entre au Séminaire de Québec. Le 21 septembre 1889, il est fait sous-diacre et, le lendemain, diacre. Le 1er mars 1890, il est ordonné prêtre par le Cardinal Taschereau en la cathédrale de Québec. Par la suite, l'abbé Téléspore Soucy sera vicaire à Saint-Jean-Port-Joli (1890-91), Sainte-Agathe-de-Lotbinière (1891-92), Saint-Georges-de-Beauce (1892), Saint-Alphonse-de-Thetford (1892 à 1896) ainsi qu'à Portneuf (1897 à 1899). De 1896 à 1897, il avait été forcé à prendre du repos.

Nommé curé à Saint-Ludger-de-Beauce, le 1er septembre 1899, il arrive dans une jeune paroisse où tout est à faire. Il se consacre à temps plein à son projet de la construction d'une nouvelle église et la réparation du presbytère mais les paroissiens sont bien peu nombreux et surtout, ne sont pas riches. Qu'à cela ne tienne, l'abbé Téléspore, jeune prêtre plein d'allant, n'hésite pas à faire du porte-à-porte auprès de chacun de ses paroissiens pour recueillir leur contribution. Le succès de sa démarche dépasse les espérances et le montant recueilli atteint \$5,500 sur les \$9,850 nécessaires aux travaux projetés.

Excellent administrateur, l'abbé Téléspore fera profiter ses paroissiens de ses aptitudes pour gérer sagement les affaires de la Fabrique. Il avait compris que les gens étaient prêts à donner généreusement si on leur expliquait pourquoi. De même, il ne faisait pas faire le travail par d'autres, il insistait pour donner lui-même l'exemple si nécessaire. Se retrousser les manches pour accomplir quelque travail physique pénible était pour lui tout naturel: ensuite seulement, pouvait-il demander aux autres d'en faire autant.

En 1915, il célébrera ses noces d'argent sacerdotales à Saint-Ludger et recevra, à cette occasion un hommage bien senti de ses paroissiens. Homme effacé, modeste et peu démonstratif, il sera d'une générosité exemplaire non seulement auprès des membres de sa famille mais auprès d'étrangers également. Il défraiera ainsi les études de nombreux enfants pour leur permettre de s'instruire et si possible, favoriser ainsi les vocations religieuses. Il viendra en aide à plusieurs jeunes familles dont le père soutien de famille était décédé prématurément, s'assurant que les jeunes enfants et la veuve ne manquent de rien. Il faudra attendre de nombreuses an-

nées après sa mort pour que l'étendue de sa générosité ne soit connue, ceux qui avaient bénéficié de ses largesses le mentionnant alors volontiers une fois rendus à l'âge adulte.

De santé fragile, l'abbé Téléspore Soucy devra prendre une retraite hâtive pour des raisons de santé, en octobre 1920. Il se retire alors au Couvent des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Saint-Damien-de-Buckland dont il devient le chapelain. Après quelques années de repos, l'abbé Téléspore reprendra, de 1924 à 1929, du service en tant qu'aumônier de la Maison Saint-Bernard, au Lac Vert, un hospice pour personnes âgées. Le Lac Vert était à proximité de la maison-mère des Sœurs de Notre-Dame. Par la suite, il reviendra résider à la maison-mère de la communauté. En mars 1940, on célébrera ses noces d'or de sacerdoce à Saint-Damien en présence notamment de son frère Polycarpe et de sa soeur Joséphine. Malheureusement, sa santé est déjà chancelante et il décédera quelques mois plus tard d'une pneumonie, résultat d'un rhume mal soigné.

Le lecteur intéressé pourra en apprendre davantage sur l'abbé Téléspore Soucy dans un article passionnant, publié dans la revue *La Source* d'avril 2005, et dû à la plume de Monique Soucy-Roberge.

### Onzième enfant, Stanislas

Stanislas, né le 9 juin 1866, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé le 9 avril 1867, au même endroit.



## Les municipalités de Lotbinière, d'un intérêt particulier pour les Soucy

### Saint-Édouard-de-Lotbinière

Le maire est Monsieur **Alain Soucy**  
(Fernand, Siméon, Polycarpe, Charles)  
Code géographique : 33080; désignation : paroisse  
Gentilé : Saint-Édouardien, ienne\*  
Région administrative : Chaudière-Appalaches (12)  
MRC : Lotbinière (330)  
Division de recensement-Canada : Lotbinière (33)  
Circonscription électorale-Québec : Lotbinière (314)  
Superficie : 98,50 km<sup>2</sup>; population : 1 275  
Date de constitution : 1862-12-01  
Prochaines élections à la mairie : 2013-11-03  
Mode d'élection : bloc

### Sainte-Croix

Le maire est Monsieur Jacques Gauthier  
Code géographique : 33102; désignation : municipalité  
Gentilé : San-crucien, ienne\*  
Région administrative : Chaudière-Appalaches (12);  
MRC : Lotbinière (330)  
Division de recensement-Canada : Lotbinière (33)  
Circonscription électorale-Québec : Lotbinière (314)  
Superficie : 72,40 km<sup>2</sup>; population : 2 395  
Date de constitution : 2001-10-05  
Prochaines élections à la mairie : 2013-11-03  
Mode d'élection : bloc

### Lotbinière

Le maire est Monsieur Maurice Sénécal  
Code géographique : 33115; désignation : municipalité  
Gentilé : Lotbiniérien, ienne  
Région administrative : Chaudière-Appalaches (12);  
MRC : Lotbinière (330)  
Division de recensement-Canada : Lotbinière (33)  
Circonscription électorale-Québec : Lotbinière (314)  
Superficie : 100,00 km<sup>2</sup>; population : 949  
Date de constitution : 1979-01-01  
Prochaines élections à la mairie : 2013-11-03  
Mode d'élection : bloc

Note - Les gentilés suivis d'un astérisque constituent des formes officielles, c'est-à-dire que ces gentilés ont fait l'objet d'une résolution du conseil municipal.



## Les petits-enfants de Charles et de Thercilde et leurs descendants

Par Gaëtan Soucy



Joseph Soucy  
1846-1939



Adéline Poulin  
1850-1908

### Joseph Soucy et Adéline Poulin

Le couple a eu les enfants suivants :

1) **Marie Rose Eugénie** : née le 12 janvier 1873 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée le 12 juin 1886 à Sainte-Emmélie, à l'âge de 13 ans. À l'acte de naissance, Joseph Soucy donne boucher comme occupation.

2) **Marie Delvina**, née le 14 avril 1875, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée le 2 février 1897 à Jean Aimé Blanchet, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Aimé Blanchet est né le 11 décembre 1872 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, le fils de Nazaire Blanchet et Émilie Bernier. Lors du recensement canadien de 1911, la famille semble établie dans le rang Juliaville, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Les enfants du couple sont alors: Henri, 12 ans; Aduire, 11 ans; Hervé, 9 ans; Irène, 7 ans; Priscille, 5 ans et Armand, 3 ans.

3) **Anna**, née vers 1876, 5 ans au recensement de 1881. Cette entrée est douteuse car même si cette enfant est mentionnée au recensement en question, j'ai été incapable de retrouver son acte de naissance ni aucune information sur elle.

4) **Marie Clairina** (aussi: Clarine mais elle signait Clairina), née le 20 mai 1880, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée le 16 février 1909 à Joseph Guillaume «William» Blanchet, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est né le 7 mai 1878 à Sainte-Emmélie, fils d'Auspice Blanchet et Odile Hamel. Lors du recensement canadien de 1911, William Blanchet et sa famille demeurent à Saint-Édouard-de-Lotbinière et ils ont deux enfants: Aldéa, 1 an et Edgar, 2 mois.

5) **Joseph Louis**, né le 18 octobre 1882 à Sainte-Croix, décédé le 22 novembre 1886 à Sainte-Émmélie. À l'acte de décès, Joseph y est décrit comme étant boucher.

6) **Stanislas**, né le 29 décembre 1885, à Sainte-Emmélie, marié le 19 septembre 1904 à Alice Jacques, à Lotbinière. Alice est la fille d'Ovide Jacques et Virginie Beaudet. En outre, elle était la sœur de Lucia Jacques, épouse en premières noces de Téléphore Soucy (fils de Pierre et Delvina Poulin) et, en secondes noces, d'Edmond Pellerin (lui-même marié en premières noces à Zéphirine Jacques, la sœur de Lucia). Alice était, en plus, la sœur d'Eugénie Jacques, épouse en premières noces d'Alphonse Soucy, (fils de Pierre et Delvina Poulin). Alice Jacques est née à Lotbinière, le 15 septembre 1879 et elle est décédée le 14 avril 1967 à Saint-Nicolas. Elle est

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

inhumée à cet endroit. Stanislas est aussi décédé à Saint-Nicolas le 19 mai 1967 et il repose au cimetière de cet endroit.

Au recensement canadien de 1911, Stanislas et Alice demeurent à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Stanislas y exerce le métier de boucher, comme son père autrefois. La famille compte alors cinq enfants: Rose, 5 ans; Aline, 4 ans; Anselme, 3 ans; Philippe, 1 an et Cécilia, 4 mois. Une autre enfant, Anne Marie, naîtra en 1912, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, après le recensement.

À ce recensement, Stanislas déclare des revenus annuels pour l'année 1910 au montant de \$350, ce qui est bien supérieur à la moyenne rapportée par les autres habitants du rang; il était manifestement à l'aise sur le plan

financier.

Comme son père dans la première partie de sa vie et ses ancêtres avant lui, Stanislas semble avoir été attiré par le commerce et les affaires pendant toute sa vie. Stanislas et Alice résideront à Saint-Édouard-de-Lotbinière jusqu'en août 1913, date à laquelle la famille déménage à Notre-Dame-de-Lourdes ou naîtront d'autres enfants: Victoire, Éva, Pierre, Marie-Jeanne, Raphaël. Par la suite, le couple déménagera à quelques reprises, notamment à Lyster.

Une fille, Henriette Martin, née à Villeroy en 1927, sera adoptée par Stanislas et Alice peu après sa naissance et élevée comme les autres enfants du couple.



Stanislas Soucy et Alice Jacques



Cette photo du 50e anniversaire de mariage montre Stanislas Soucy (Joseph et Adéline Poulin) et Alice Jacques avec, à gauche, leur fille Rose et, à droite, Gisèle, fille de Victoire Soucy, autre fille du couple, tout à droite.

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

### Louis-Georges Soucy et Adéline Hamel



Louis-Georges Soucy  
1849-1928

Le couple a eu les enfants suivants:

1) **Daniel**, né le 29 avril 1879 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Alphéda Fortier le 8 septembre 1903, à Saint-Flavien. Daniel est décédé à Saint-Édouard-de-Lotbinière le 12 janvier 1966, à l'âge de 86 ans et 9 mois. Après avoir occupé la terre de ses parents située dans le rang Juliaville, à Saint-Édouard, pendant plusieurs années, Daniel la vendra vers 1921 et ira demeurer dans le rang de la Rivière-Bois-Clair.

Par la suite, à sa retraite, il ira résider au village de Saint-Édouard dans un logement situé en face de l'épicerie actuelle.

Daniel Soucy et Alphéda Fortier n'auront pas d'enfants mais ils élèveront deux filles: Corinne Laroche et Lucie Champoux. Cette dernière, fille d'Alphonse Champoux et de Marie-Anna Daigle tous deux décédés, épousera Charles Bergeron le 2 septembre 1936, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Pour sa part, Corinne Laroche épousera Martin St-Onge le 30 avril 1938 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle était la fille de Léon Laroche (présent au moment du mariage de sa fille) et de Valéda Daigle, décédée.

2) **Jeanne** (baptisée sous le nom de Marie d'Arc), née le 2 février 1883 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Selon le recensement municipal de 1918 dressé par Nazaire Soucy, elle avait alors 35 ans et vivait avec son père, Georges et son frère, Odilon. Elle semble être restée célibataire.

3) **Léger**, né le 9 janvier 1886 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Belzémire Thibault le 26 octobre 1908, à Sainte-Croix. Elle était la fille de Philippe Thibault et de Marie Desneiges Bélanger. Belzémire est née en 1870 et décédée en 1959. Les époux avaient dû obtenir une dispense du troisième au troisième degré double de consanguinité avant de se marier (ils étaient petits-cousins). Le couple n'a pas eu d'enfant.

Après le décès de Belzémire, Léger se remariera en secondes noces à Alida Hébert le 17 septembre 1960, à Sainte-Croix. Elle était la fille d'Alphonse Hébert et de Joséphine Hamel. Léger Soucy est décédé sur la table d'opération dans un hôpital de Québec, le 22 mars 1975, à l'âge de 89 ans et 2 mois. Il a été inhumé à Sainte-Croix. Le couple Léger Soucy et Alida Hébert n'a pas eu d'enfant non plus.

4) **Odilon**, né le 4 décembre 1887 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il vivait avec son père en 1918 et sa soeur Jeanne. Il semble être resté célibataire.

5) **Rémi Joseph**, né le 22 septembre 1893 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé le 10 août 1913 au même endroit.

6) **Joseph Cyrille**, né le 17 mai 1891 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé le 3 septembre 1891 au même endroit.

### Louis Poulin et Délina Soucy



Cette photo montre Louis-Georges Soucy et ses enfants. De gauche à droite: Louis-Georges, son fils Daniel avec l'épouse de ce dernier, Alphéda Fortier et leurs deux petites filles adoptives: Corinne Laroche et Lucie Champoux puis, les autres enfants de Louis-Georges: Odilon, Léger et Jeanne. La photo a été prise vers 1920. Adéline Hamel, l'épouse de Louis-Georges était alors décédée.

Le couple a eu les enfants suivants:

1) **Égide**, né le 12 avril 1885 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Marie Anne Antoinette Legendre le 14 octobre 1913, à Lotbinière. Il est décédé à Lotbinière le 17 juin 1957. Antoinette Legendre est née le 28 juillet 1883 à Lotbinière et décédée à Québec le 31 mai 1959. Elle est la fille de Joseph Legendre et de Mathilde Auger.

Égide Poulin et Antoinette Legendre sont les parents de l'abbé Yves

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

Poulin né le 26 mars 1924 à Lotbinière. L'abbé Yves Poulin a été ordonné prêtre en 1951.

2) **Marie Alice**, née le 12 décembre 1886 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Évariste Lemay le 19 février 1912, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Marie Alice est décédée le 10 avril 1965 à Sainte-Croix, à l'âge de 78 ans et 4 mois. Évariste est né le 21 novembre 1883 à Sainte-Croix et décédé le 15 juin 1957, à cet endroit, à l'âge de 72 ans et 7 mois. Il est le fils d'Omer Lemay et Marie Gosse-  
lin, de Sainte-Croix.

Marie Alice Poulin et Évariste Lemay sont les parents de l'abbé Florian Lemay.

3) **Marie Jeanne**, née le 25 mai 1888 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Joseph Gilles **Fortunat** Laroche le 12 juin 1911 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle est décédée le 16 janvier 1961 et inhumée à Sainte-Croix-de-Lotbinière. Fortunat Laroche est né le 31 août 1884 à Sainte-Croix-de-Lotbinière, fils de Pierre Laroche et Delphine Poulin, d'Issoudun. Il est décédé le 2 juin 1963 et a été inhu-

mé à Sainte-Croix.

4) **Marie Philomène**, née le 24 juillet 1889 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée au Foyer Saint-Sacrement, de Québec le 31 mai 1962, à l'âge de 72 ans et 10 mois. Elle était célibataire.

5) **Jean-Baptiste**, né le 25 mai 1892 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Euphrasie Bélanger le 12 janvier 1920, à cet endroit. Il est décédé à Saint-Édouard le 7 avril 1968, à l'âge de 75 ans et 11 mois. Euphrasie Bélanger est née le 12 mars 1894 à Saint-Édouard-de-Lotbinière et décédée le 27 avril 1976, à l'âge de 82 ans. Elle est la fille d'Alphonse Bélanger et Euphrasie Guimond.

6) **Marie Joséphine**, née le 23 novembre 1893 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Joseph Ovide Olivier le 19 septembre 1916, à cet endroit. Ovide Olivier est né le 28 avril 1893 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le fils de Nazaire Olivier et Julia Lachance.

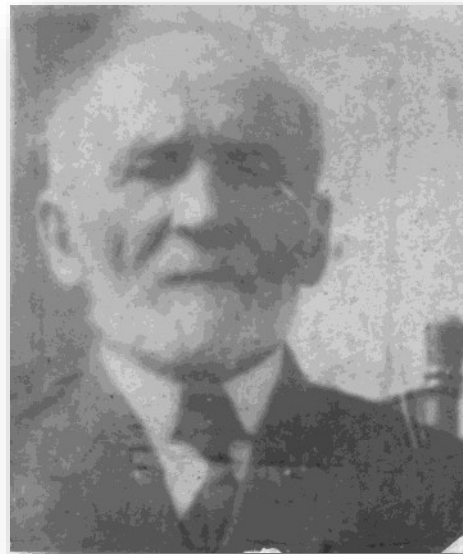
Le décès de Joséphine survenu le 3 mai 1934 à Saint-Édouard-de-

Lotbinière à l'âge de 41 ans seulement, Ovide Olivier s'est remarié en secondes noces à Bernadette Guimond le 19 février 1944 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est décédé le 13 décembre 1959, à l'Hôpital Saint-Augustin, à l'âge de 66 ans et 4 mois.

Au moment de son mariage avec Ovide Olivier, Bernadette Guimond était veuve de Nazaire Blais avec lequel elle avait été mariée le 30 juin 1924, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Bernadette est la fille de Téléphore Guimond et Emma Blanchette tandis que Nazaire Blais est le fils d'Andronique Blais et Georgiana Coulombe. Nazaire et Bernadette sont les parents de Françoise, mariée le 6 juin 1945 à André Auger, à Saint-Édouard-de-Lotbinière et de Jacqueline, mariée à Jean-Roch Poulin, le 24 juin 1953, au même endroit.



Louis-Georges Soucy



Louis Poulin  
1853-1936

## Pourquoi devenir membre de l'Association des familles Soucy?

- Pour développer un lien d'appartenance à une même grande famille entre tous les Soucy du Canada, des États-Unis, de France et d'ailleurs dans le monde;
- Pour donner le goût à tous les Soucy de découvrir ses racines et de raconter son histoire;
- Pour rencontrer d'autres Soucy dans des activités planifiées (conférences, réunions, visites guidées, voyages de retour aux sources etc.);
- Pour honorer la mémoire de nos ancêtres et celle de nos pionniers, fondateurs et bâtisseurs qui ont marqué notre histoire ;
- Pour faire connaître et reconnaître le mérite des Soucy qui ont excellé dans leur domaine (notables, hommes d'affaires, hommes de science, religieux, architectes, écrivains, sculpteurs, musiciens, peintres...etc) ;
- Pour encourager et favoriser le respect et la conservation du patrimoine des Soucy ;
- Pour recevoir la revue *La Source* de l'AFS gratuitement chaque fois qu'il paraît.

**Merci  
de votre adhésion !**

## Pierre Soucy et Delvina Poulin Par Gaëtan Soucy

Le couple a eu les enfants suivants:

1) **Léda**, née le 15 juin 1875 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée de la tuberculose le 31 octobre 1908 en la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, à Montréal et inhumée dans le cimetière de cette paroisse. Il semble toutefois que, suite à la fermeture de cette paroisse, les corps inhumés dans ce cimetière ont été exhumés pour être inhumés dans un autre, inconnu à ce jour mais probablement Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal. Léda Soucy avait épousé Albert Croteau le 25 février 1895 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le fils de François-Xavier et Amarillis Boisvert.

Après leur mariage, Albert Croteau et Léda Soucy s'établissent à Sainte-Émélie (plus spécifiquement, au village de Leclercville) dans une maison procurée par les parents de Léda. Albert Croteau est navigateur sur le Saint-Laurent mais vers 1902, le couple déménage à Montréal. Albert y sera dorénavant menuisier.

Après le décès de Léda, Albert Croteau, maintenant seul pour s'occuper de ses trois jeunes enfants, se remarie à Clarisse Sabourin dès le 10 mai 1909, en la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, à Montréal. Clarisse est la fille d'André Sabourin et feu Arthémise Giraldeau/Giraldo de Ripon, comté de Labelle. Au meilleur de ma connaissance, Albert Croteau et Clarisse Sabourin n'ont pas eu d'enfant.

Albert Croteau est né le 9 novembre 1866, en la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska. Il est décédé le 18 décembre 1951, à Montréal et inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à cet endroit, le 20 décembre 1951, section GA, lot 06073.

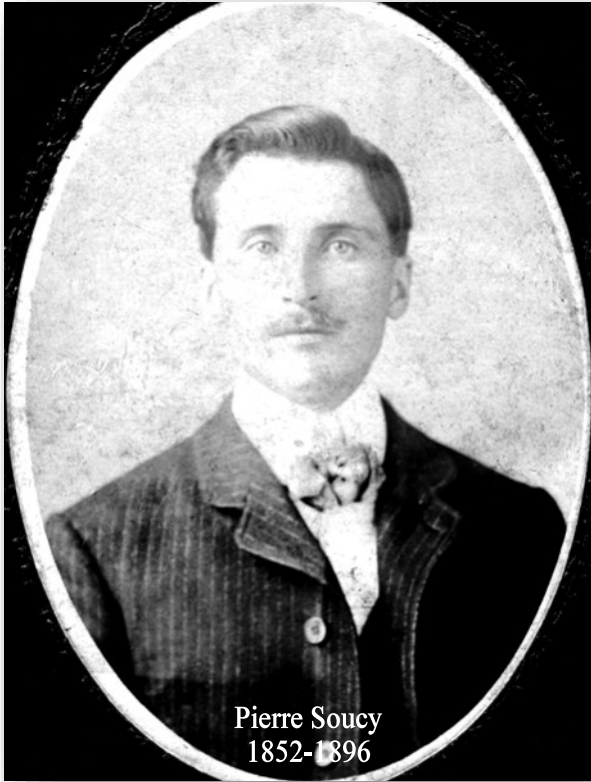
Clarisse Sabourin est décédée le 17 avril 1952, à Gamelin, QC. Elle serait née vers le 25 juillet 1865 à un endroit encore inconnu à ce jour mais ses pa-

rents se sont mariés le 31 mars 1856 à Sainte-Madeleine-de-Rigaud, comté de Vaudreuil. Il se pourrait bien que Clarisse soit née à cet endroit ou dans les environs.

2) **Nazaire**, né le 16 juillet 1877 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé à l'Hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 22 janvier 1963 et inhumé à Manseau, QC. Il a épousé Antonia Lemay (baptisée Marie Emma Antonie) le 29 août 1904, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, fille d'Hippolyte Lemay et de Léosa Lafond. Antonia est née le 5 juillet 1873 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée le 11 septembre 1968 à l'Hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à l'âge de 95 ans. Elle repose dans le cimetière de Manseau, QC.

Nazaire n'a que 18 ans lors du décès subit de son père, Pierre Soucy, à l'âge de 43 ans seulement. Jusqu'alors, il fréquentait l'École Normale Laval, à Québec où il obtiendra son diplôme de maître d'école, en 1896. Cependant, il n'enseignera jamais. Dans un premier temps, il devra prendre la relève de son père cultivateur puis, quelques années plus tard, avant son mariage en 1904, il se fera navigateur comme son beau-frère, Albert Croteau. Il travaillait possiblement sur l'Étoile, un vapeur qui faisait le transport de marchandises et de passagers sur le fleuve Saint-Laurent. Il abandonnera finalement la navigation vers 1902 pour s'établir sur une terre du rang Saint-Charles, à Saint-Édouard-de-Lotbinière que lui a vendue sa mère, Delvina Poulin et où il s'établira après son mariage. Tous les enfants du couple Nazaire Soucy et Antonia Lemay sont nés à cet endroit. En 1918, lors du décès subit de son beau-frère, Antime Castonguay, marié à Albertine Lemay, soeur d'Antonia, il rachètera de la veuve le commerce d'assurances de ce dernier.

Nazaire Soucy est l'ancêtre de la branche des Soucy, originaire de Lotbinière, ayant fait souche à Manseau. En 1920, Nazaire vendra sa terre du rang Saint-Charles, à Saint-Édouard-de-Lotbinière pour aller s'établir à Manseau avec sa famille. Comme auparavant à Saint-Édouard, Nazaire se fera cultivateur dans sa paroisse d'adoption



tout en vendant de l'assurance. Ses fils Gérard et Pierre-Ange s'établirent comme cultivateurs à cet endroit tandis que le cadet, Téléphore, forgeron à l'origine comme son beau-père, Émile Bernier, deviendra bientôt agent de la compagnie International Harvester et vendra de la machinerie agricole. Il sera, de plus, entrepreneur de pompes funèbres et opérera un commerce d'ambulance.

3) **Alphonse**, né le 22 avril 1879, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé le 1er mai 1971 à Haverhill, Massachusetts, États-Unis et inhumé au cimetière St. Joseph, à Haverhill. Il avait épousé Eugénie Jacques, fille d'Ovide et Virginie Beaudet en premières noces, le 14 juillet 1902, à Lotbinière. Eugénie Jacques est née le 8 septembre 1881 à Lotbinière et décédée le 16 août 1914, à Saint-Édouard-de-Lotbinière où elle est inhumée. Le couple a eu deux enfants: Louis-Philippe, né en 1905 et décédé accidentellement l'année suivante et Rosa, née en 1910.

Après le décès d'Eugénie, Alphonse se remarie en secondes noces à Emma Jacques le 25 août 1915, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Emma Jacques est née le 27 octobre 1876, à Saint-Wenceslas et elle est décédée en mars 1965 à Haverhill, Massachusetts. Elle est la fille de Prudent Jacques et Agnès Hamel. Elle a été inhumée au cimetière St. Joseph, à Haverhill. Elle n'avait aucun lien de parenté avec Eugénie Jacques, la première épouse d'Alphonse. Le couple n'aura pas d'enfant.

Au début des années 1920, Alphonse Soucy et Emma Jacques émigreront aux États-Unis, à Haverhill, Massachusetts. Alphonse y sera menuisier. Quant à Rosa, elle épousera Paul Villeneuve, un franco-américain, là-bas en 1930.

Elle est décédée le 28 janvier dernier (2012) à Danvers, Massachusetts, États-Unis, à l'âge de 101 ans.

4) **Léger**, né le 25 septembre 1883 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé de la tuberculose le 31 mai 1916 en la paroisse de Saint-Nom-de-Jésus à Montréal, où il est inhumé. Il avait épousé Marie Anne Lemay, fille d'Hubert et Vitaline Lambert, le 29 juin 1904, à Sainte-Croix. Marie Anne Lemay est née le 29 juillet 1884 à Sainte-Croix et elle est décédée le 18 octobre 1918 à Montréal. Elle a été inhumée à Sainte-Croix, sa paroisse d'origine, dès le lendemain. Cette hâte de procéder à l'inhumation laisse penser qu'elle serait, comme Léger, possiblement décédée de la tuberculose.

Le couple avait eu deux enfants: l'un est décédé en bas âge alors que j'ignore ce qu'il est advenu de l'autre. À Montréal, Léger Soucy exerçait le métier de barbier.

Après le décès de Léger, Marie Anne Lemay s'est remariée, en secondes noces, à Joseph (François) Roberge, fils de Joseph et Rachel Hénault, de Saint-Stanislas de Montréal, le 19 octobre 1916, en la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, à Montréal.

Le couple Joseph Roberge et Marie Anne Soucy n'aura pas d'enfant. Au moment de son mariage, Joseph Roberge était carrier de métier mais plus tard, au moment du décès de son épouse Marie Anne, il déclarait être hôtelier. Joseph Roberge est né en 1889 et il est décédé le 16 mai 1966, à Montréal. Il est inhumé dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, concession 3640, section ND. La réception du corps a été faite en date du 20 mai 1966.

Au soir de sa vie, Joseph Roberge allait se remarier à Béatrice Mitchelson, fille de Joseph et Émilie Daviau, le 13 octobre 1962, à Sainte-Lucie, comté de Terrebonne.

5) **Télesphore**, né le 9 juin 1889 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédé de la tuberculose le 28 décembre 1909 en la paroisse Saint-Édouard, à Montréal. Il sera cependant inhumé à Saint-Édouard-de-Lotbinière, le 31 décembre suivant. Il avait épousé Lucia Jacques, fille d'Ovide et Virginie Beudet le 18 mai 1909 à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Lucia Jacques est née le 24 juillet 1887, à Lotbinière et elle est décédée le 24 février 1972, vraisemblablement à Saint-Paul-de-Chester. Au moment de son mariage, Télesphore était domicilié en la paroisse de Saint-Louis-de-France, à Montréal, où il était plombier. Le couple n'a pas eu d'enfant.

Après le décès de Télesphore, Lucia s'est remariée en secondes noces à Edmond Pellerin, fils de Jacques «Jimmy» Pellerin et Lumina Poirier, le 19 février 1912, à Saint-Paul-de-Chester. Edmond Pellerin était veuf en premières noces de Zéphirine Jacques, la soeur de Lucia, qu'il avait épousée le 11 juillet 1898 à Lotbinière. Zéphirine Jacques était née le 21 juillet 1877 à Lotbinière et elle est décédée le 10 avril 1911, à Saint-Paul-de-Chester. Edmond Pellerin et Zéphirine Jacques avaient eu sept enfants et après le décès de sa soeur, Lucia était allée demeurer chez son beau-frère pour prendre soin de sa famille. Le père d'Edmond, Jimmy, vivait alors avec son fils. Edmond et Lucia finirent par tomber amoureux et se marièrent.

Le couple Edmond Pellerin et Lucia Jacques aura onze enfants auxquels s'ajoutent les six autres du premier lit (l'un des sept enfants étant décédé jeune). Edmond Pellerin est né le 29 mai 1877 et il est décédé le 3 mai 1941, probablement à Saint-Paul-de-Chester. Fait inusité, lors de leur mariage, Edmond et Lucia avaient dû demander une double dispense de la part de l'évêché: premièrement, une dispense de premier degré d'affinité ou consanguinité (ils étaient cousins germains) et deuxièmement, de premier degré de parenté spirituelle, Edmond étant, en plus, le parrain de Lucia. Avant 1917, le parrain ne pouvait épouser sa filleule sans dispense (à moins qu'il n'ait pas été présent au baptême, étant représenté par un tiers, auquel cas la dispense de parenté spirituelle n'était pas requise).

6) **Marie Claire**, née le 24 novembre 1893 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée le 22 janvier 1980, à Montréal. Elle avait épousé Joseph «Johnny» Berthiaume, fils de Jean-Baptiste «Johnny» Berthiaume et Éveline Mailhot, le 30 septembre 1919 à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur d'Issoudun. Joseph Berthiaume est né le 5 mai 1896 à Plessisville et il est décédé le 2 août 1987 à Montréal; il résidait alors à Verdun. Il est inhumé au cimetière Repos Saint-François-d'Assise, 6893 rue Shebrooke Est, Montréal, concession 1988, section FT. Il ne semble pas que Marie-Claire soit inhumée au même endroit. Le couple n'a pas eu d'enfant.

### Damosile Soucy et Jean-Baptiste Boisvert

Le couple a eu les enfants suivants:

1) **Lucien**, né le 10 novembre 1875 à Sainte-Croix, marié à Joséphine Laroche le 21 août 1906, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur d'Issoudun. Joséphine est née le 26 janvier 1883 à Sainte-Croix et elle est décédée en 1966, au même endroit. Elle est la fille d'Augustin Laroche et Delphine Marchand, d'Issoudun.

2) **Joseph**, né le 1er septembre 1879 à Sainte-Croix. Aucune autre information disponible sur ce dernier à date.

3) **Marie Alice**, née le 23 novembre 1880 à Sainte-Croix et décédée le 8 octobre 1966 à l'Hôpital Sainte-Thérèse, à Shawinigan. Elle est inhumée dans le cimetière de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle avait épousé Donat Lemay le 8 avril 1907, à Sainte-Croix de Lotbinière. Donat Lemay est le fils d'Hippolyte Lemay et Léosa Lafond. Donat est né le 15 octobre 1878 à Saint-Édouard-de-Lotbinière et il est décédé à cet endroit le 7 octobre 1976, à l'âge de 98 ans.

4) **Jean-Baptiste**, né le 3 juillet 1882 à Sainte-Croix, marié à Valéda Blanchet, le 5 février 1907, à Sainte-Croix. Elle est née le 12 décembre 1888, fille d'Alphonse Blanchet et Odila Blanchet.

5) **Côme**, né le 10 janvier 1884 à Sainte-Croix.

6) **Ernestine**, née le 2 avril 1891 à Sainte-Croix, mariée à Arthur Pilon, le 17 octobre 1916, en la paroisse de Saint-Édouard, à Montréal. Arthur Pilon, assistant-comptable, est le fils de Narcisse et de Rosie Leclerc. Au moment du mariage, il était domicilié en la paroisse de l'Enfant-Jésus, à Montréal. Même si le mariage a eu lieu à Montréal, les parents de la mariée déclarent être domiciliés à Sainte-Croix à l'acte de mariage de leur fille.

### Polycarpe Soucy et Aurélie Boivert

Le couple a eu les enfants suivants:

1) Joseph Hippolyte **Amédée**, né le 17 mai 1878 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Antoinette Pérusse le 27 août 1900 en la paroisse de Sainte-Marie, à Manchester, New Hampshire, États-Unis.

Après leur mariage, Amédée et Antoinette reviennent des États-Unis pour habiter chez Polycarpe Soucy, tel que mentionné au recensement canadien de 1901. En 1902, le couple quitte le Canada pour retourner aux États-Unis et s'installe à Manchester, New Hampshire. Amédée et Antoinette ont eu, entre autres enfants, une fille, Agnès, née le 12 avril 1902 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée le 6 novembre 1902 à Manchester. Au moment du décès de la petite Agnès, le couple ha-

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

bitait au 54, rue McGregor, à Manchester. Amédée donnait comme occupation «weaver» ou tisserand. Agnès a été inhumée au cimetière Mt Calvary, à Manchester.

Le nom d'Amédée Soucy apparaît au recensement américain de 1930; il demeure alors à Waterbury, Connecticut, États-Unis. Il est alors veuf et âgé de 52 ans. Une certaine Délia Olmea, «boarder» de 44 ans, divorcée, vit chez lui avec son fils, Lucian, 16 ans. Amédée donne alors comme occupation «manager, rooming house» ou gérant de maison de chambres. L'année d'immigration d'Amédée aux États-Unis, mentionnée à ce recensement, est 1898. Un annuaire de la ville de Waterbury en date de 1937 indique encore la présence d'Amédée à cet endroit. Le même annuaire pour l'année 1939 confirme aussi la présence d'une Délia M. à la même adresse qu'Amédée.

Lors du recensement militaire de 1942, Amédée déclare demeurer au 413 South Main Street, à Waterbury, Connecticut, États-Unis. Il est alors âgé de 63 ans, mesure 5'7" et pèse 166 lbs; ses cheveux sont gris. Il est employé à proximité de chez lui au 430 South Main Street, Waterbury par le Franco Social American Club. Amédée donne comme personne ressource possible un de ses enfants, Aurean Soucy, 249 Center Street, Chicopee, Massachusetts, États-Unis. Sa carte de recrutement, datée du 27 avril 1942, n'indique pas s'il est veuf ou marié à ce moment. Amédée Soucy est décédé le 13 août 1957 à Waterbury, Connecticut.

2) Marie Anne Octavie ou **Marie-Anna**, née le 1er mai 1880 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée à Manchester le 4 février 1899, à l'âge de 18 ans. Son corps a été rapatrié au Canada et elle a été inhumée le 8 février 1899 à Saint-Édouard. Elle était célibataire au moment de son décès.

3) Joseph **Égide**, né le 18 janvier 1882 à Sainte-Croix, marié à Édouardina Pinard le 2 mai 1910 en la paroisse Sainte-Marie, à Manchester. Au moment de ce mariage, Polycarpe et Aurélie étaient retournés vivre au Canada (voir les mariages de Siméon et d'Alcide ci-après, à ce sujet). Polycarpe est néanmoins mentionné à l'acte de mariage comme charpentier.

Revenu des États-Unis, Égide et Édouardina allaient s'établir sur une ferme à Notre-Dame-de-Lourdes et y faire leur vie. Égide est décédé le 11 juillet 1966, à Notre-Dame-de-Lourdes. Édouardina est née le 20 septembre 1886 à Saint-Georges-de-Windsor et elle est



**Famille de Polycarpe Soucy et Aurélie Boivert**  
En arrière, de g. à d.: Alcide, Alice, Égide et Amédée.  
En avant, de g. à d. : Pierre Joseph, Téléphore, Aurélie, Polycarpe et Siméon.

décédée le 30 mai 1987, à l'âge de 100 ans et six mois. Elle est la fille de Léopold Pinard, cultivateur et de Julie Neveu.

Le couple aura les enfants suivants: 1) Marie-Ange née le 9 mars 1911 à Manchester, décédée le 21 septembre 1991 à Notre-Dame-de-Lourdes. Elle a épousé Joseph Henri Côté le 3 juillet 1929, à Notre-Dame-de-Lourdes. Ce dernier est né le 25 janvier 1907, à Notre-Dame-de-Lourdes, fils de Pierre Côté et Angéline Desrochers; il est décédé le 11 janvier 1993 au même endroit. 2) Maurice, né le 5 novembre 1912 à Manchester, marié en 1944 à Claire Bergeron d'Issoudun et décédé le 3 février 1979, à Plessisville. Claire Bergeron est née le 29 décembre 1917, à Issoudun et elle est décédée le 1er août 1989, à Arthabaska. 3) Robert, marié à Gracia Bouchard, le 4 juillet 1942, fille d'Adam et Jeanne Marchand de Saint-Louis-de-Blandford. 4) Joseph Raymond Polycarpe, né le 20 septembre 1916 à Notre-Dame-de-Lourdes, marié à Simonne Martin, fille d'Achille et Marie Lessard. Ce dernier vit toujours (2012) et demeure à Victoriaville.

4) Joseph Cyrille **Siméon**, né le 20 juillet 1883 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Rose-**Délina** Dubé, le 27 août 1907 à Saint-Ludger-de-Beauce. Siméon est décédé à Saint-Édouard-de-Lotbinière le 20 février 1979 et il est inhumé dans le lot familial au cimetière de cet endroit. Délina est née le 6 janvier 1887 à Saint-Honoré-de-Shenley et elle est décédée le 17 août 1970, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle est la fille de Joseph Dubé, industriel et Malvina Leblanc.

Les descendants de Charles Soucy et Therculde Lemay



Amédée et Antoinette Pérusse



Égide Soucy et Édouardina Pinard



Siméon Soucy et Délima Dubé



Alcide Soucy et Marie Lédina Allard



Pierre Joseph Soucy  
et Marie-Anna Beudet



Alice Soucy et Philippe Bourque

Siméon avait fait la connaissance de sa future épouse lorsqu'il était en vacances chez son oncle, l'abbé Téléphore Soucy, alors curé à Saint-Ludger-de-Beauce. À l'époque, il demeurait à Manchester, au New Hampshire. Délima demeurait en face du presbytère de Saint-Ludger et c'est ainsi que les futurs époux avaient pu faire connaissance. De plus, l'abbé Téléphore ne tarissait pas d'éloges envers Délima et sa famille à l'endroit de son neveu. Il était bien difficile de résister à tout cela... Aussi, lors des vacances suivantes, le mariage fut décidé.

À l'acte de mariage, Siméon déclarait être tisserand et être domicilié en la paroisse de Sainte-Marie, à Manchester. Ses parents, Polycarpe et Aurélie, déclaraient aussi demeurer à Sainte-Marie. On peut supposer que toute la famille a résidé à cet endroit pendant un certain temps. Peut-être que Polycarpe et Aurélie avaient envisagé de s'installer aux États-Unis en permanence mais l'expérience n'ayant pas été concluante, ils seront revenus sur la ferme familiale à Saint-Édouard.

Après leur mariage, Siméon et Délima avait entrepris leur voyage de noces en rendant visite à l'oncle de Siméon, François-Xavier Soucy, qui demeurait à Québec. Le couple, après avoir séjourné à Québec, avait prévu rentrer à Saint-Édouard en prenant le vapeur l'Étoile qui faisait alors la navette entre la ville de Québec et les paroisses de la rive sud. L'Étoile, en cette fin d'après-midi du 29 août 1907, passa sous le nouveau pont de Québec en construction, se dirigeant vers Lotbinière. Mais quelle ne fut pas la surprise des nouveaux mariés d'apprendre qu'une heure à peine après le passage de l'Étoile, la partie sud du pont de Québec s'était effondrée, entraînant dans la mort 76 ouvriers! Ils se rappelaient même avoir entendu le fracas du pont en train de s'effondrer!

Siméon renoncera à retourner à Manchester où Délima ne connaissait personne et il finira par reprendre, à son compte, la ferme familiale de son père Polycarpe. Il continuera à la mettre en valeur et à lui apporter diverses améliorations au fil des ans. Délima était une excellente administratrice qui voyait à la bonne marche des affaires de la ferme. Pendant plusieurs années, Siméon fera chantier sur la seigneurie, comptant une trentaine d'employés à son service. Ces chantiers lui rapportaient bon an, mal an, de quatre à cinq cents dollars net à chaque hiver, somme considérable qu'il pouvait alors utiliser pour investir dans l'amélioration de la ferme.

Ces chantiers l'hiver se faisaient beau temps, mauvais temps, d'une clarté à l'autre. Il se produisait parfois des événements cocasses. Siméon rappelait, dans un enregistrement audio datant de 1971, qu'un beau jour, avec d'autres bûcherons, il était sorti du camp pour aller travailler à proximité. Mais bientôt, voilà nos bûcherons

interrompus dans leur ouvrage par un ours qui s'approche d'eux. Il n'a pas l'air très amical... En réalité, l'ours se dirigeait vers le camp pour fouiller dans les déchets de table jetés en tas à l'extérieur. Siméon et ses amis jugèrent plus prudent de ne pas insister et se dépêchèrent de retourner au camp, qu'ils atteignirent bien avant l'ours... Bien à l'abri dans le camp, les compagnons laissèrent l'ours fouiller partout où il désirait. Lorsqu'il fut retourné dans les bois, les bûcherons décidèrent de retourner au travail. Rendus sur les lieux, voilà qu'une certaine crainte commence à les habiter: et si l'ours revenait? Non, décidément, mieux vaut retourner au camp! Aussitôt dit, aussitôt fait! Ils iront terminer la journée en sécurité au camp!

5) **Alcide**, né le 30 juin 1886, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Marie Léodina Allard, le 20 janvier 1908, à Sainte-Marie, Manchester, New Hampshire. Au moment de son mariage, Alcide est «weaver» ou tisserand. Léodina est née le 28 février 1887, à Saint-Wenceslas, la fille de Joseph Allard et Azilda Fréchette.

Il est intéressant de noter qu'au moment du mariage d'Alcide et Léodina, Polycarpe Soucy et Aurélie Boisvert donnent comme lieu de résidence Manchester, au New Hampshire et Polycarpe y exerce le métier de menuisier.

Alcide et Léodina ont eu quelques enfants aux États-Unis, dont nous avons aussi les actes de décès. Ainsi, se trouve Alice, née au Canada le 4 juillet 1908 et décédée le 12 décembre 1908 à Manchester, New Hampshire. La famille résidait alors au 584 Main Street, Ward 9, à Manchester. Une autre enfant, Agnès, née à Manchester le 14 décembre 1910, est décédée le 16 août 1911 au même endroit. Lors de cet événement, Alcide et Léodina résident toujours au 584 Main Street, à Manchester. Un autre enfant du couple, Josaphat, né le 6 juillet 1909 à Manchester est décédé le 20 août 1912, au même endroit. Le couple donne encore la même adresse, soit le 584, Main Street, Manchester. Alcide est journalier (laborer).

Le couple aura au moins deux autres enfants, soit Paul Soucy marié à Lucienne Contre le 9 août 1943, à Val d'Or et Wilfrid, marié à Blanche Cantara le 3 mai 1952 à Montréal.

Léodina Allard est décédée le 10 juin 1927 à Saint-Alban, comté de Porneuf, à l'âge de 40 ans seulement. Alcide y est alors journalier. Il se remariera en secondes noces à Marie-Louise Ducharme, le 17 octobre 1936 à Sainte-Catherine-d'Alexandrie. Marie-Louise était elle-même veuve de Joseph Laroche au moment de son mariage avec Alcide. Alcide Soucy et Marie-Louise Ducharme ne semblent pas avoir eu d'enfant.

Alcide Soucy est décédé le 11 décembre 1960 à Saint-

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

Alexis-des-Monts où il a été inhumé le 14 suivant, à l'âge de 74 ans et 5 mois. Au moment de son décès, Marie-Louise Ducharme était toujours vivante.

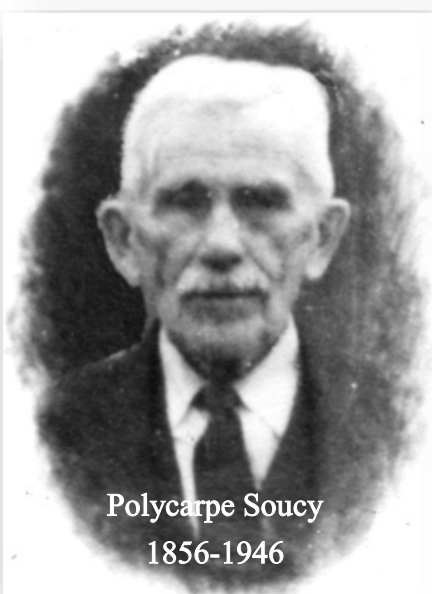
6) Marie **Alice**, née le 4 mars 1888 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Philippe Bourque, le 9 juillet 1907, en la paroisse Sainte-Marie, à Manchester, New Hampshire, États-Unis. Philippe Bourque est le fils de Napoléon et Anne Bergeron. Les époux, Alice et Philippe, sont tous deux âgés de 19 ans au moment de leur mariage.

Le couple a eu au moins un fils, Gérard Joseph Bourque marié le 4 juillet 1944 à Françoise Laurette Lemerise, à Manchester. Au moment de son mariage, Gérard Joseph était marin dans la marine américaine (U.S. Sailor) car c'était la Seconde Guerre mondiale à ce moment-là. Il donnait comme adresse 226 Joliette, Manchester et était âgé de 21 ans. La mariée, Françoise Laurette Lemerise habitait au 110 Boutwell, à Manchester et son occupation était «presser». Âgée de 20 ans, elle est la fille de Donat Lemerise et de Ada (Adée?) Dionne. Quant à Philippe Bourque, il était machiniste au moment du mariage de son fils. Alice et Philippe étaient donc encore vivants, en 1944, lors de cet événement.

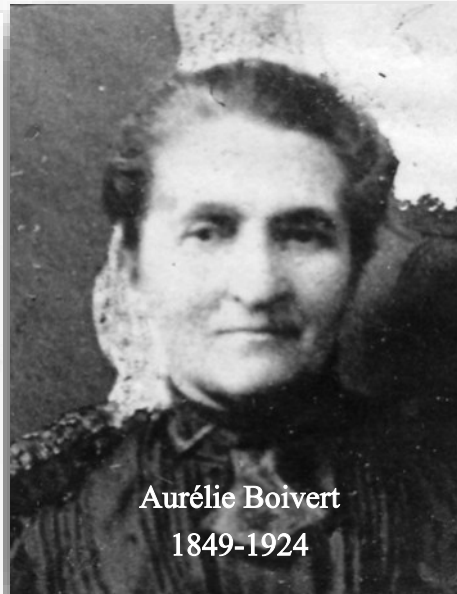
7) **Télesphore**, né le 19 mars 1890, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Marie Elmina Baillargeon le 19 février 1917, à Notre-Dame-de-Lourdes. Il est décédé à Plessisville, le 5 février 1930 et inhumé à Notre-Dame-de-Lourdes, le 7 février suivant. Elmina Baillargeon est née le 6 mai 1896 à Notre-Dame-de-Lourdes, la fille de Raphaël Baillargeon et Odile Blondeau. Elmina avait une soeur jumelle, Marie Laura Baillargeon.

Le couple a eu quatre filles et un fils:  
1) Yvonne, mariée à Lionel Henri le 26 décembre 1946, à Plessisville. 2) Rita, mariée le 24 juin 1950 à Benoît Blouin, à Notre-Dame-de-Lourdes. 3) Lucille, née le 23 janvier 1921, mariée le 11 juillet 1951 à Alexandre Dubois, à Plessisville et décédée le 10 mars 2002. 4) Jeannette, née le 24 mars 1918. 5) Paul-Émile Soucy, né le 24 mai 1919 à Notre-Dame-de-Lourdes et marié à Thérèse Bernard le 12 juin 1943. Thérèse est née le 6 novembre 1920 à Sherbrooke et elle est décédée le 31 octobre 1989.

8) Pierre **Joseph**, né le 10 novembre



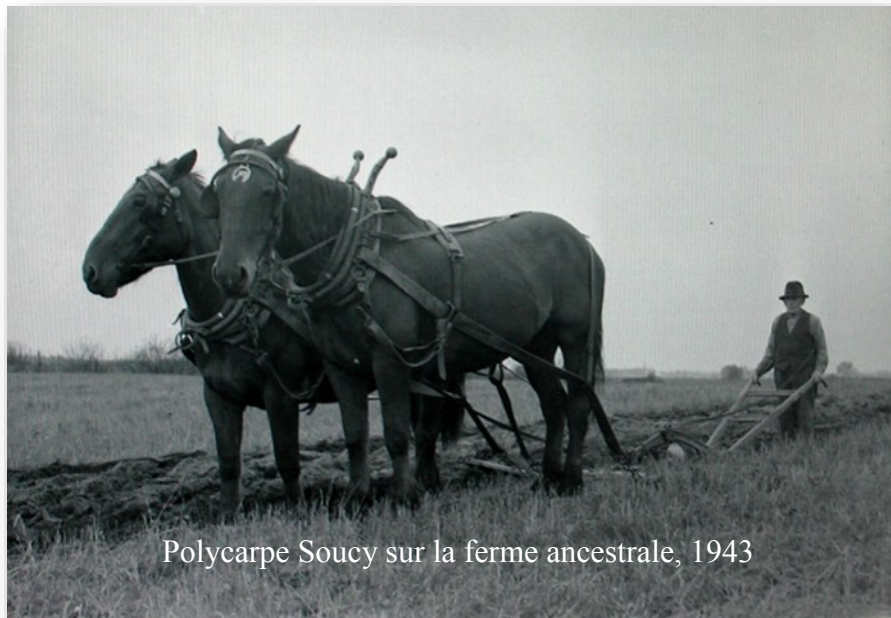
Polycarpe Soucy  
1856-1946



Aurélie Boivert  
1849-1924

1891 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Marie Anna Beudet le 5 octobre 1915, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Joseph est décédé le 10 octobre 1977. Marie Anna Beudet est née le 11 novembre 1895 à Saint-Édouard-de-Lotbinière et elle est décédée à Québec le 9 septembre 1931, à l'âge de 35 ans et 10 mois. Elle est la fille de Joseph Honoré Beudet (1868-1959) et Marie Eugénie Hamel (1871-1943).

Le couple a eu au moins un fils, Philippe, marié à Lucille Laquerre le 27 juin 1950, à Fortierville. Joseph Soucy sera propriétaire pendant un certain temps d'un magasin général à Saint-Édouard, lequel commerce sera acquis subséquemment par J.-T. Poulin et plus tard, le fils de ce dernier, Jean-Roch Poulin. Pierre-Joseph sera connu sous sobriquet du «petit Joseph», par rapport à «Joseph», son oncle et frère de Polycarpe.



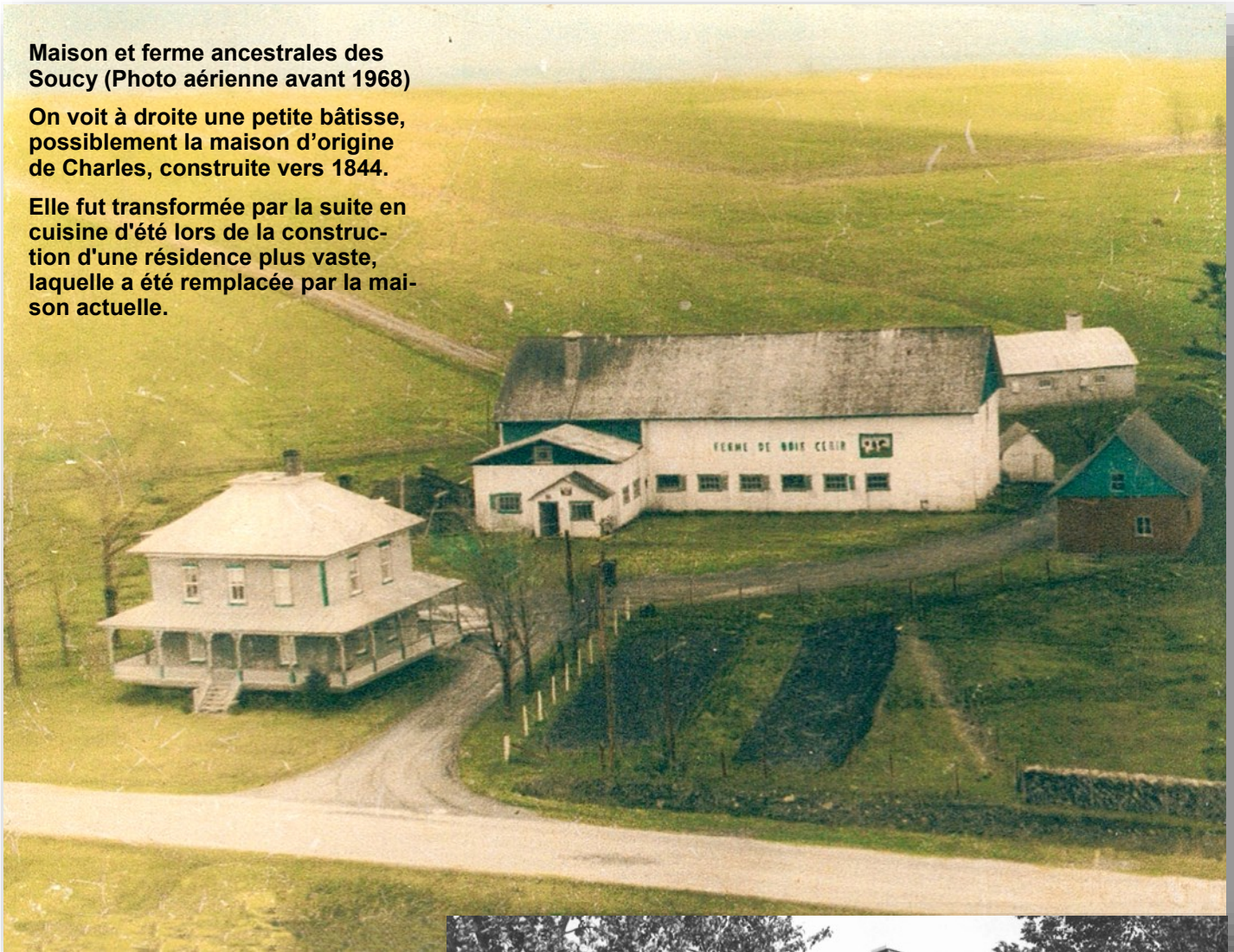
Polycarpe Soucy sur la ferme ancestrale, 1943

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

**Maison et ferme ancestrales des Soucy (Photo aérienne avant 1968)**

**On voit à droite une petite bâtisse, possiblement la maison d'origine de Charles, construite vers 1844.**

**Elle fut transformée par la suite en cuisine d'été lors de la construction d'une résidence plus vaste, laquelle a été remplacée par la maison actuelle.**



La maison de la ferme ancestrale des Soucy. Cette maison a été bâtie par Polycarpe Soucy. Elle remplaçait celle construite par son père, Charles.



Après le décès de Marie Anna Beudet, Joseph allait se remarier en secondes noces à Graziella Demers, le 19 août 1933, à Sainte-Croix. Graziella est la fille de Bernard Demers et Anne Boissonneau. Ce couple ne semble pas avoir eu d'enfant.

Le couple a eu les enfants suivants:

1) **Évariste**, né le 2 avril 1886 à Sainte-Croix, marié à Marie Rose Saint-Jean le 28 octobre 1907, à Manchester New Hampshire, États-Unis. Marie Rose était la fille de Joseph

### Joséphine Soucy et Zéphirin Boisvert

Saint-Jean et de Florine Hudon, de Manchester. Au certificat de mariage, Marie Rose Saint-Jean déclarait être née à Bay View, Rhode Island, États-Unis et Évariste, à Manchester, ce qui est incorrect dans son cas. Ce dernier était tisserand ou «weaver» au moment de son mariage.

2) **Zéphirin**, né le 2 décembre 1887 à Sainte-Croix, marié à Marie Hélène Victoria Laroche le 2 août 1916, à cet endroit. Elle est née le 2 avril 1891 à Sainte-Croix, fille d'Omer Laroche et Anésie Lemay. Au moment de son mariage, Zéphirin résidait en la paroisse de Notre-Dame-de-Québec et il déclarait être ingénieur-mécanicien (vraisemblablement sur une locomotive). Les parents de Zéphirin demeuraient alors à Saint-Ludger-de-Beauce. C'est l'abbé Télesphore Soucy qui était le célébrant à ce mariage.

3) **Siméon**, né le 10 juillet 1889 à Sainte-Croix, marié à Marie Ange **Éva** Laroche le 6 septembre 1921, à cet endroit. Elle est née le 21 juin 1895 à Sainte-Croix, la fille d'Omer Laroche et Anésie Lemay, la soeur de Victoria Laroche ci-dessus mentionnée. Au moment de son mariage, Siméon était cultivateur et Éva demeurait à Lotbinière. L'abbé Télesphore Soucy était le prêtre célébrant lors de ce mariage.

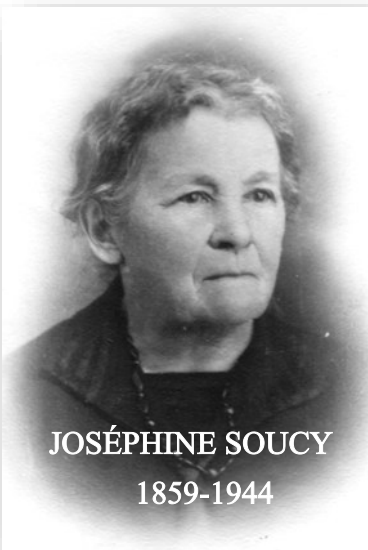
4) **Clémentine**, née le 15 décembre 1890, à Sainte-Croix. En religion, elle deviendra Soeur Saint-Télesphore, de la communauté des Sœurs de la Charité de Québec. Elle est décédée le 17 septembre 1968.

Clémentine arrive le 24 mai 1905 au presbytère de son oncle, l'abbé Télesphore Soucy, curé de Saint-Ludger-de-Beauce. Octavie Soucy, la sœur de l'abbé Télesphore en est la gouvernante et la jeune Clémentine est la bienvenue pour aider car le travail ne manque pas. Les parents de Clémentine, Zéphirin Boisvert et Joséphine Soucy, allaient bientôt suivre, à l'automne 1905, pour faire l'achat d'une terre dans Saint-Ludger-de-Beauce à trois milles de l'église et s'y établir. Jusque là, la terre de la famille, dans les fonds de Sainte-Croix ne permettait pas de vivre confortablement et l'abbé Télesphore avait invité la famille à venir le trouver à Saint-Ludger pour s'établir sur une terre plus avantageuse.

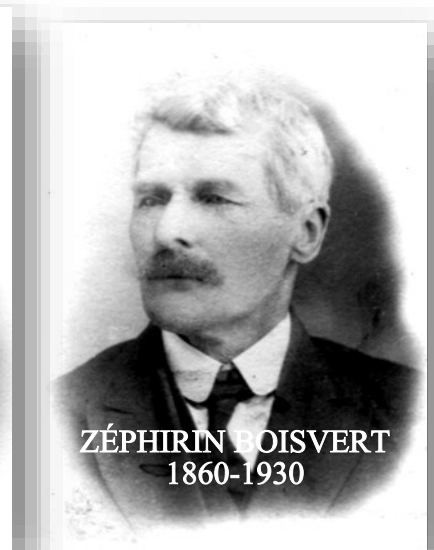
Clémentine sera pensionnaire au couvent de Lambton de septembre 1906 à juin 1908. Son frère aîné, Évariste en défraie le coût. C'est à cet endroit que Clémentine prend la décision de devenir religieuse. Elle serait bien prête à se diriger vers le noviciat mais l'abbé Télesphore préfère la garder encore un certain temps au presbytère, pour lui donner davantage de temps pour réfléchir à sa vocation religieuse. Entretemps, elle aidera Octavie et sa jeune sœur Marie-Louise, qui se trouve au presbytère de Saint-Ludger depuis quatre ans déjà.

Soeur Saint-Télesphore avouera, plus tard, que sa tante Octavie avait un caractère difficile et exigeant. Elle était rarement satisfaite et exigeait de reprendre le travail sous le moindre prétexte. Aussi, lorsque l'abbé Télesphore accompagne Clémentine pour la présenter à la maison-mère des Sœurs de la Charité, à Québec et faire son admission, il déclare à la maîtresse des novices: «Cette enfant a déjà fait son noviciat et un noviciat probablement plus difficile que celui qui l'attend ici!». Clémentine Boisvert prononcera ses vœux temporaires le 31 juillet 1911 suivis de ses vœux perpétuels.

Au début, de nombreux déménagements l'attendaient, à chaque année ou presque. S'ensuivront une série d'affectations et de responsabilités plus durables qu'elle relèvera toutes avec brio. Elle sera, entre autres, titulaire de classes pendant quelques années à Saint-Édouard-de-Lotbinière et professeur de piano dans divers couvents de sa communauté. Au fur et à mesure qu'elle prend de l'expérience, ses supérieures lui confieront des tâches de plus en plus exigeantes. Ainsi, elle sera économe à l'Hôpital de Plessisville en plus d'occuper d'autres fonctions de direction dans diverses autres institutions des Sœurs de la Charité. Seule, la mort survenue le 17 septembre 1978 mettra fin à ses activités et à son énergie débordante.



JOSÉPHINE SOUCY  
1859-1944



ZÉPHIRIN BOISVERT  
1860-1930

5) **Marie-Louise** Clémence, née le 6 août 1894, à Sainte-Croix, mariée à Adélarde Côté, le 12 septembre 1921, à Notre-Dame-de-Lourdes. Il est né le 27 août 1893 à Notre-Dame-de-Lourdes, le fils d'Alexis Côté et Camille Bédard. Adélarde est cultivateur au moment de son mariage et les parents de Marie-Louise demeurent à Notre-Dame-de-Lourdes. C'est l'abbé Téléphore Soucy qui était le prêtre célébrant lors de ce mariage. Au recensement canadien de 1911, elle vit avec son oncle, l'abbé Téléphore Soucy et la soeur de ce dernier, Octavie, au presbytère de Saint-Ludger-de-Beauce.

6) Joseph **Charles** Thomas, né le 1er mars 1897 à Sainte-Croix, marié à Cécile Dallaire le 12 janvier 1927, à Saint-Évariste-de-Forsyth. Elle est la fille de Archélaus Dallaire et Ludivine Lacombe. Au moment de son mariage, Charles était médecin domicilié à Saint-Ludger-de-Beauce. On peut penser que l'abbé Téléphore Soucy avait favorisé les études de son neveu.

7) **Marie-Jeanne** Yvonne, née le 29 août 1898 à Notre-Dame-de-Beauport. À l'instar de sa soeur Clémentine, elle sera religieuse dans la communauté des Soeurs de la Charité de Québec. Elle portera le nom en religion, de Soeur Saint-Paul-de-Rome. Elle est décédée prématurément le 20 août 1929, après une maladie soudaine ayant affecté son coeur. Elle avait prononcé ses voeux perpétuels seulement cinq semaines avant son décès.

8) Joseph **Florent** Donatien, né le 15 septembre 1901, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il sera religieux chez les Frères Maristes.

### François-Xavier Soucy et Octavie Saint-Laurent

Le couple a eu les enfants suivants:

1) Anne Marie **Claire**, née le 14 décembre 1889, à Notre-Dame-de-Québec et décédée le 5 mai 1976, à l'âge de 86 ans. Elle a épousé Walter Patrick Quart, le 2 juin 1914, à Québec. Walter est né le 18 mai 1889 à Québec (Saint Patrick), le fils de George et Bridget Sutton. Il est décédé le 17 août 1967, à l'âge de 78 ans.

À l'acte de baptême de Marie Claire, François-Xavier se déclare négociant.

2) **François Elzéar Alexandre**, né le 13 février 1892 en la paroisse Notre-Dame-de-Québec et décédé le 7 avril 1894, au même endroit. À l'acte de baptême, François-Xavier est marchand.

3) Joseph Louis **Philippe**, né le 10 avril 1894 à Notre-Dame-de-Québec et décédé le 15 septembre 1922, à l'âge de 28 ans seulement. Il avait épousé Marie Germaine Baillargeon, le 5 octobre 1920, à Québec. Marie Germaine est née le 13 octobre 1897 en la paroisse de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans; elle est la fille d'Adjutor Baillargeon et de Marie-Adélaïde Blais.

Ce couple a eu une enfant, Marie-Adélaïde Irène, mariée à Jean Robert Paquet, le 18 octobre 1943, à Québec.

4) Marie **Jeanne** Yvonne, née le 21 janvier 1896, à Notre-Dame-de-Québec, mariée à **Jules** Louis François Drouin, le 4 février 1919, à Québec. Elle est décédée le 3 janvier 1986, à l'âge de 89 ans. Jules est né le 1er octobre 1892 en la paroisse de Saint-Michel, à Sherbrooke, le fils de Louis Drouin et Esther Leclerc. Il est décédé le 25 août 1938, à l'âge de 45 ans.

Ce couple a eu deux enfants, Marie Jeanne Françoise, née le 1er janvier 1922 et décédée le 28 septembre 1923 et Joseph Louis Gilles Drouin, marié le 11 juin 1949 à Jacqueline Turcotte, à Québec.

Jeanne Soucy s'est mariée en secondes nocces à François-Paul Noël le 16 mai 1959. François est le fils de Léon Octave Noël et d'Attala Collet.

5) Marie Joseph **Paul-Henri**, né le 10 février 1898, à Notre-Dame-de-Québec, décédé le 29 juillet 1990 en la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il a épousé Marie Léda Joséphine **Léonie** Marceau le 18 septembre 1923, en la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, à Québec. Elle est née le 24 octobre 1898 en la paroisse de Saint-Roch, à Québec et décédée le 1er mars 1990. Elle est la fille d'Odilon Marceau et Léda Wagner. À l'acte de baptême de Paul-Henri, son père mentionne qu'il est marchand.

Lors de son mariage, Paul-Henri est pharmacien de profession. À cette époque, François-Xavier Soucy est restaurateur; lui et Octavie résident en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, à Québec. L'abbé Téléphore Soucy, prêtre-chapelain à l'Hospice de Saint-Damien-de-Buckland, a béni ce mariage.

Paul Henri Soucy sera le fondateur des pharmacies Soucy, à Québec. Il y avait quatre succursales: rue Cartier (aujourd'hui on y trouve la boutique Zone), de la Couronne, une à l'intérieur du Château Frontenac et une, plus tard, à Sainte-Foy. Ces pharmacies seront finalement acquises par la chaîne Obonsoins avant d'être incorporées au groupe Jean Coutu. Paul-Henri sera, en outre, président du Collège des Pharmaciens du Québec, de 1953 à 1959, connu sous le nom de l'Ordre des Pharmaciens du Québec à compter de 1974.

Paul-Henri Soucy était le parrain de Monique Soucy-Roberge (4), membre fondatrice de l'Association des Familles Soucy.

6) Joseph **Arthur**, né le 30 mai 1900 en la paroisse de Notre-Dame-de-Québec et décédé à cet endroit, le 2 juin 1900. À l'acte de baptême, il est indiqué que l'enfant a été ondoyé par le Dr A. Potvin.

7) Marie **Antoinette** Alice, née le 21 mai 1903 en la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, décédée le 4 janvier 1958. Elle avait épousé Louis de Gonzague Napoléon Lépinay le 22 septembre 1925, en la paroisse Saint-Coeur-de-Marie, à Québec. Louis de Gonzague Lépinay est né le 1er janvier 1902 en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec, le fils d'Elzéar-Étienne, marchand et Élodie Charlotte Bazin. Au moment de son mariage, Louis de Gonzague était comptable. L'abbé Téléphore Soucy était le prêtre officiant à ce mariage.

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay



Mariage de Claire Soucy, fille de François-Xavier et Octavie Saint-Laurent avec Walter Quart, le 2 juin 1914. À gauche, François-Xavier Soucy et son épouse, Octavie Saint-Laurent. À l'arrière, l'abbé Téléphore Soucy, frère de François-Xavier, qui a célébré le mariage.



Léonie Marceau, Claire Soucy Quart, Camille Quart Welch, Paul-H. Soucy, Jeanne Soucy Noël, François Noël, Roland Soucy.  
Assise à l'avant, Marie-Paule Larivière Soucy.  
(N.B.: Roland et Marie-Paule sont les parents de Monique Soucy Roberge (4), membre fondatrice de l'AFS.)



Joseph Soucy, 1909-2002



Bernadette Hardy, 1911-1997

Joseph Soucy et Bernadette Hardy sont les parents défunts de quelques membres de notre Association, entre autres, Henriette (42), Gérard (70), Jacqueline (76), Marthe (77), Lorette (112) et Gilles (132).

### Photo d'André Soucy (fils de Siméon et Délima)

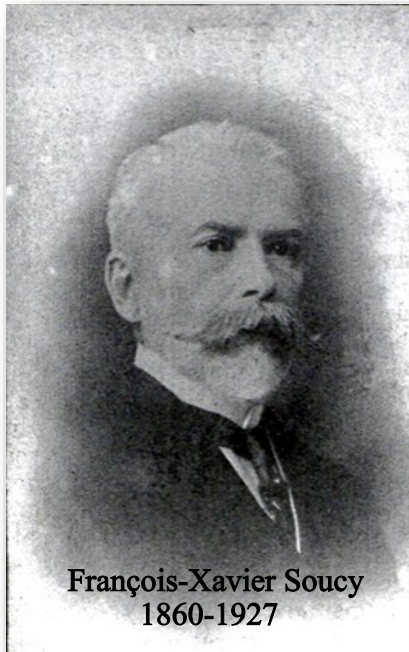
1917-1984.

André sera soldat dans l'armée canadienne pendant la guerre de 1939-45, affecté plus particulièrement aux transports. Il est le défunt époux de Géraldine Côté (90), membre très fidèle de notre Association, et le père de Jean-Pierre (120), Louise Soucy-Gagnon (145), Madeleine (139) et François (240).

Au mois de novembre 1941, il envoyait sa photo avec un message de souhaits de bonne année et de joyeux Noël à la famille de Jos Auger. Il écrivait :

**« ... tout va très bien mais c'est bien ennuyant et j'ai bien hâte que la guerre finisse. »**





**François-Xavier Soucy**  
1860-1927



**Octavie Saint-Laurent**  
1863-1940



**Siméon et Délima Dubé**  
Le 27 août 1907

et

Le couple a eu deux enfants: Pierre et Marc.

8) Joseph Jacques Robert **Roland**, né le 12 mai 1907 en la paroisse de Notre-Dame-de-Québec et décédé le 21 mai 1987 à l'âge de 80 ans, 60 ans jour pour jour après son père, François-Xavier. Il avait épousé Marie-Paule Clara Marguerite Larivière, le 4 décembre 1937, en la paroisse Saint-Cœur-de-Marie, à Québec. Elle est née le 22 janvier 1905, à Notre-Dame-de-Worcester, Massachusetts, fille de Joseph Larivière, épicier et Elmire Bernier. Marie-Paule est décédée le 3 décembre 1984, à l'âge de 79 ans.

À l'acte de baptême de son fils Roland, François-Xavier donne hôtelier comme occupation.

Roland et Marie-Paule sont les parents de Monique, mariée le 5 octobre 1963 à Sainte-Foy, à Pierre Roberge, fils d'Hector et Marcelle Paré.

## Siméon Soucy et Délima Dubé

Le couple Siméon Soucy et Délima Dubé a eu les enfants suivants:

- 1) **Louis-Philippe**, né le 21 octobre 1908 à Manchester, New Hampshire, États-Unis, décédé le 14 décembre 1908 au même endroit.
- 2) **Joseph**, né le 14 novembre 1909 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Bernadette Hardy le 9 septembre 1931, à Sainte-Croix. Il est décédé le 25 juillet 2002, à cet endroit. Bernadette Hardy est née le 19 août 1911 à Sainte-Croix et décédée le 12 février 1997, au même endroit. Elle est la fille de Joseph Hardy et Marie Coulombe.
- 3) **Thérèse**, née le 30 octobre 1911 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Xavier Hardy le 5 août 1936, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Xavier Hardy est né le 20 janvier

1903 à Sainte-Croix il est décédé le 8 novembre 1996, à cet en droit. Il est le fils de Joseph Hardy et Marie Coulombe. Il repose dans le cimetière de Saint-Édouard.

4) **Cécile**, née le 6 avril 1914 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée le 14 août 1935 à Roger Blais, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le fils de Philius Blais et d'Eugénie Daigle. Cécile est décédée le 25 septembre 2005, à Maniwaki. Roger Blais est né le 20 mai 1912 à Saint-Édouard-de-Lotbinière et il est décédé le 31 janvier 1976, à Montréal.

5) **Juliette**, née le 18 novembre 1915 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, décédée le 18 décembre 1925, au même endroit.

6) **André**, né le 10 octobre 1917 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Géraldine Côté le 17 juin 1950 en



**Cécile et Roger Blais**  
Le 14 août 1935  
Photo : Georgette Blais-Grondin (219)

## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay

la paroisse Saint-Fidèle, à Québec. Géraldine est née le 19 janvier 1927 à Vallée-Jonction. Elle est la fille d'Arthur Côté et d'Estelle Gagnon. André Soucy est décédé le 6 mars 1984, à Québec.

7) **Lorette**, née le 19 mai 1919, à Saint-Édouard-de-Lotbinière et décédée le 1er novembre 1926, à cet endroit.

8) **Fernand**, né le 24 mai 1921 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié le 15 septembre 1947 à Cécile Martel, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Cécile est née le 28 décembre 1924 à cet endroit. Elle est la fille d'Égide Martel et de Marie-Anna Bélanger.

9) **Henri-Paul**, né le 28 avril 1923 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié le 4 août 1978 à Rita Picard, en la paroisse de Saint-Malo, à Québec. Rita est née le 15 février

1937 à Saint-Malo et elle est décédée à Québec le 5 février 2006. Elle est la fille d'Arthur Picard et de Marie Guérard. Au moment de son mariage avec Henri-Paul, Rita Picard était veuve de Rosaire Bélanger.

10) **Gabrielle**, née le 18 mars 1925 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Charles-Auguste Bernard le 15 septembre 1947 (mariage double avec Fernand), à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Charles-Auguste est né le 9 août 1924, à Beauceville. Il est le fils de Josaphat Bernard et de Joséphine Poulin. Gabrielle Soucy est décédée le 20 octobre 2004, à Saint-Georges-de-Beauce.

11) **Rita**, née le 24 avril 1927 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée à Camille Lachance le 10 août 1957, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Camille est né le 15

octobre 1926 à Saint-Joachim-de-Montmorency et il est décédé le 22 décembre 2003, à Québec. Il est le fils de Wilbrod Lachance et d'Alma Giguère.

12) **Pauline**, née le 9 mars 1930 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, mariée le 2 mai 1950 à Paul-Émile Vermette, à Saint-Flavien. Paul-Émile est né le 5 mai 1928, à Saint-Agapit. Il est le fils d'Alphonse Vermette et de Marie-Anne Fontaine.

13) **Roger**, né le 9 août 1931 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, marié à Pierrette Pilote le 23 juillet 1955, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Pierrette est née à Saint-Édouard-de-Lotbinière, le 5 octobre 1931.



Jour de l'An 1965, bénédiction paternelle par Siméon Soucy



## Les descendants de Charles Soucy et Thercilde Lemay



Famille Siméon Soucy et Délima Dubé, de g. à d.: Fernand, Henri-Paul, André, Joseph, Siméon, Roger, Délima, Gabrielle, Pauline, Cécile, Rita et Thérèse Soucy.



60<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Siméon Soucy et Délima Dubé  
devant l'église de Saint-Édouard, 1967

## Fernand Soucy, une institution à Saint-Édouard

Par Gaëtan Soucy



Banquet de noces, Fernand et Cécile, Gabrielle et Charles Auguste Bernard

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que Fernand Soucy est une institution à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Jusqu'à tout récemment, on pouvait le voir circuler, matin, midi et soir, beau temps, mauvais temps, été comme hiver, semaine et dimanche, au volant de son VTT vert, sur la rue Principale en direction ou retournant de sa porcherie et ce, depuis des décennies. Rien d'extraordinaire, me direz-vous, d'aller au travail en VTT, tous les jours de la semaine. Mais quand le chauffeur du VTT en question a 90 ans bien sonnés, que la retraite ne se prendra pour lui qu'au cimetière, que le mot vacances rime avec travail, on a affaire manifestement à quelqu'un hors de l'ordinaire.

Modèle de patience, de persévérance et de constance, Fernand Soucy avec son goût pour le travail bien fait et sa recherche de la qualité en tout, fait l'unanimité: il n'y en a pas beaucoup comme lui. Ses aptitudes dans les domaines de l'élevage et l'agriculture, complétées par des dons d'administrateur hors pair, lui ont permis de construire, au fil des ans, non seulement une ferme laitière modèle mais, en plus, une porcherie d'élevage de porcs de race qui était la référence au Canada et dont la renommée dépassait nos frontières.

L'aventure de cet homme peu ordinaire commence en 1921, lorsqu'il naît sur la ferme ancestrale des Soucy, dans le rang de la Rivière du Bois Clair, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le fils de Siméon Soucy et de Délima Dubé, le cinquième enfant d'une famille qui en compte dix. Lorsque le temps vient pour lui de commencer à fréquenter l'école, les parents choisissent de l'envoyer au Couvent des Sœurs de la Charité, au village de Saint-Édouard, plutôt qu'à l'école de rang. La ferme des Soucy était située à égale distance entre le Couvent et l'école de rang mais comme les occa-



De g. à d., Fernand, Charles, Claire et Cécile; à l'avant, Édouard et Alain.

## Les Soucy de *Lotbinière* et l'entrepreneurship

sions de voiturage étaient plus nombreuses vers le village que vers le rang, le choix du Couvent allait de soi. À l'école, Fernand est un bon élève qui réussit bien dans toutes les matières, se classant premier ou second de sa classe. Il fréquentera l'école jusqu'à 12 ans, terminant ainsi sa 6e année.

À l'école, il se découvre un goût pour le chant et,

à partir de l'âge de 9 ans, il participera à la chorale des jeunes à l'église. Il continuera d'en faire partie pendant 50 ans, la chorale étant placée successivement sous la direction d'Albertine Bernard, d'Emma Auger et de Sœur Marie-Marthe Villeneuve. Pendant trois ou quatre ans, avec Gilbert Lemay, il se rend au village trois soirs par semaine, à pied, pour suivre des leçons de chants grégoriens donnés par Pierre Castonguay, le maître-chantre.

Lorsque Fernand maîtrise enfin le chant grégorien, quelle n'est pas sa déception de voir la chorale adopter le plain-chant. Tout est à recommencer ou presque!

À l'âge de douze ans, c'en est fini pour lui de la fréquentation scolaire. Fernand travaille alors sur la ferme familiale avec son père ou s'engage à la journée sur d'autres fermes qui ont besoin de main d'œuvre occasionnelle pour les travaux des champs comme battre au moulin, ramasser de la roche, etc. Avec son père Siméon pour lui montrer et au contact d'autres fermiers d'expérience, le métier d'agriculteur n'a bientôt plus de secret pour Fernand. Lorsque son père fait chantier sur la seigneurie pendant l'hiver, c'est Fernand qui prend la relève pour la traite des vaches et les travaux quotidiens. La ferme des Soucy compte alors une douzaine de vaches et, pour l'époque, c'est une ferme considérable, la plupart des cultivateurs de l'endroit se contentant, en moyenne de sept ou huit vaches. La ferme pouvait compter sur quatre chevaux, soit deux «teams» complets alors que la plupart ne disposaient que d'un seul cheval pour tout faire. Siméon Soucy sera également parmi les premiers à se procurer une automobile à Saint-Édouard, une Dodge dont le toit est en toile.

En prenant de l'expérience, Fernand découvre bientôt les avantages des animaux pur sang et il tombe bientôt en admiration pour la race Ayrshire, à laquelle il sera fidèle toute sa vie. Avec l'accord de son père Siméon, il entreprend alors de remplacer les vaches croisées de la ferme par des vaches Ayrshire pure race, ce qui se traduira par une augmentation de la qualité du troupeau et des rendements.



50e anniversaire de mariage de Fernand Soucy et Cécile Martel, 1997.  
De g. à d.: Alain, Bruno, Claudette Laliberté (épouse d'Alain), Claire, Guillermo, Fernand  
Teresa Alvarez (épouse de Charles), Cécile, Charles et Édouard.  
En avant, accroupis: Jérôme, Juan Pablo et Francisco.



90<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Fernand Soucy.  
De g. à d.: Thérèse, Fernand, Rita, Roger, Pauline et Henri-Paul.



Fernand étant récompensé comme éleveur émérite Ayrshire,

Pour le compte de son père, Fernand Soucy s'occupera aussi de l'élevage des renards pour la fourrure, activité qui a connu un grand succès dans les années 1930 et 1940. Il existait alors une sorte de ranch dans le rang Juliaville, à Saint-Édouard-de-Lotbinière pour l'élevage des renards, ranch opéré par Apollinaire, Adalbert et Édouard Castonguay ainsi que d'autres. Le ranch regroupait une centaine de parcs d'élevage avec, au milieu, une tour. Fernand contribua à la construction de ces parcs et aussi, à l'élevage des renards qui appartenaient à son père à cet endroit. Fernand raconte que certains hommes adultes travaillant au parc incitaient les jeunes comme lui à traverser la clôture et aller voler des pommes chez le voisin, Joseph Saint-Onge, pour les leur rapporter...

À cette époque, il fallait encore payer la dîme au curé de la paroisse. La dîme consistait, pour chaque cultivateur, à donner le dixième de sa récolte au curé. Par exemple, si un cultivateur récoltait cent poches d'avoine, il devait en donner dix au curé. Le curé pouvait alors revendre à d'autres ces produits des récoltes; il en tirait ses revenus pour vivre. Les agriculteurs devaient apporter eux-mêmes leur dîme dans un hangar qui se trouvait près du presbytère. Avec les années, les gens perdirent l'habitude d'apporter le meilleur de leurs récoltes et livrèrent bientôt des produits de seconde qualité. On se débarrassait de la cochonnerie pour la donner au curé... C'est pour cela qu'il fallut, un jour, changer le mode de rémunération des curés. La même chose se produisit avec le bois de chauffage destiné au Couvent des Sœurs de la Charité,

au village. Personne n'était obligé de livrer du bois de chauffage gratuitement aux religieuses mais ceux qui le faisaient prirent aussi l'habitude de livrer du bois de piètre qualité, difficile à fendre ou gâté. Encore là, il fallut changer de méthode pour se procurer du bois de chauffage adéquat pour le Couvent et l'acheter au lieu de compter sur les dons.

En 1947, Fernand Soucy unit sa destinée à celle de Cécile Martel, fille d'Égide et de Marie-Anna Bélanger, du rang Saint-Charles. Il lui doit beaucoup et reconnaît volontiers que sans elle et son travail efficace mais discret à la maison, il n'aurait jamais pu atteindre la réussite dans ses projets. Cécile, c'est la présence, l'appui à la maison, celle qui s'occupe avec diligence des enfants, l'âme sœur qui permet le travail à la ferme l'esprit en paix. Quatre enfants sont issus de ce mariage: Alain, Charles, Claire et Édouard.

Fernand et Cécile choisissent alors de quitter la ferme paternelle pour s'établir sur une terre située à la sortie nord du village de Saint-Édouard, achetée de Lorenzo Castonguay. Il n'y a alors qu'une grange sur sa charpente et un vieux hangar à la place de la maison actuelle, lequel sera déménagé. Fernand et Cécile feront le plan de leur future demeure, la construiront et y élèveront leur famille. Fernand apporte avec lui sept vaches Ayrshire, données par son père Siméon pour favoriser son établissement sur cette nouvelle ferme.

C'est à ce moment que Fernand devient laitier. Il doit livrer son lait, par tous les temps, à ses pratiques du village de Saint-Édouard. Sa voiture rouge, tirée par un cheval docile qui connaît le parcours à la lettre et s'arrête devant chaque porte automatiquement sans être commandé par son maître, fait partie du paysage de l'endroit. Après 17 ans en tant que laitier, Fernand se voit contraint d'abandonner les livraisons de lait. En 1965, la loi vient de changer et exige que le lait livré aux consommateurs soit dorénavant pasteurisé. Or, le volume de lait consommé à Saint-Édouard ne justifiait pas l'investissement requis pour l'achat de l'équipement nécessaire à la pasteurisation. Fernand cédera à la laiterie Laval sa «run» de laitier contre du quota de lait.

La livraison de lait appartenant au passé, Fernand Soucy se lance dans une nouvelle activité: l'élevage de porc de race, un domaine où il a tout à apprendre. Jusque là, il s'était concentré sur la production laitière mais l'élevage de porcs de race, destinés à la vente à des éleveurs représente un défi important. Quelles races de porc choi-

sir? Comment obtenir les meilleurs rendements? Comment améliorer constamment les races par différents croisements? Comment construire et aménager la porcherie la plus adéquate possible? Autant de questions auxquelles Fernand finira par trouver réponses, par un travail assidu, la recherche et les voyages à l'étranger. Au fil des ans, il réalisera de nombreux essais et expériences qui le rapprocheront constamment du but final: trouver le croisement idéal qui donnera le plus de satisfaction aux éleveurs qui, ultimement, achèteront ses animaux. En même temps, il ne délaissera pas la production laitière pour autant, améliorant constamment la vacherie et son troupeau laitier pur sang Ayrshire.

Après la construction d'une première porcherie en 1965, une seconde suit en 1975, celle-ci plus vaste et encore mieux adaptée à l'élevage du porc. Fernand Soucy fera de nombreux voyages à l'étranger pour apprendre, connaître et examiner ce qui se fait de mieux au monde en matière d'élevage porcin. Il visitera ainsi l'Angleterre, le Danemark, la Suède, les États-Unis. Il rapportera de ces voyages de nouvelles façons de faire et intégrera les connaissances acquises à l'étranger à son propre élevage. Il importera aussi des porcs

d'Europe et des États-Unis. Avec le temps, la Ferme du Mûrier deviendra ainsi une ferme de pointe pour l'élevage de porcs de race, la référence au Canada et elle sera bien connue en Europe et aux États-Unis.

Mais toute cette réussite résulte d'un travail considérable et constant. Heureusement, Fernand Soucy peut compter sur ses fils pour le seconder: Charles à la porcherie et Alain à la vacherie. Pendant huit ans consécutivement, la Ferme du Mûrier organisera des encans annuels au cours desquels des acheteurs de porcs viendront d'un peu partout au Canada pour acheter ses animaux de race. Lors de la préparation de ces encans, il fallait travailler jour et nuit, s'assurer que les animaux étaient propres et impeccables et les lieux, bien à l'ordre. La nuit précédant l'encan, on se passait de sommeil tant il y avait à faire pour voir à tous les détails.

Le jour venu, les acheteurs se présentaient en grand nombre et l'encan durait tant qu'il y avait des porcs à vendre. Les prix montaient et descendaient selon la qualité des animaux offerts mais tous les acheteurs y trouvaient leur compte finalement. Le midi, on servait des repas à base de porc (comme il se doit!), à tous ces gens venus de l'extérieur, tout en leur

servant une bonne bière, ce qui avait souvent pour effet de délier les bourses encore un peu plus... Les repas étaient préparés par Jacqueline Auger qui avait l'habitude de ce genre de rencontres et la bonne humeur était au rendez-vous. L'encan se prolongeait souvent le lendemain alors que certains acheteurs venaient prendre livraison de leurs porcs.

Lors du dernier encan tenu, pas moins de 400 personnes étaient présentes et il fallait stationner les véhicules un peu partout autour de la ferme et le long des chemins à proximité. Les personnes présentes sur les lieux n'étaient pas toujours des acheteurs: on pouvait y déceler jusqu'à une cinquantaine d'agronomes des différents paliers de gouvernement qui venaient admirer les beaux animaux et voir comment les choses se déroulaient. Au fond, l'encan représentait un divertissement et un beau spectacle même pour ceux qui n'achetaient pas! C'est à regret que Fernand Soucy devra mettre fin à ces encans à cause du travail trop exigeant et stressant entourant l'organisation de l'évènement. Comme il l'avoue lui-même, les encans étaient peut-être épuisants physiquement mais c'était du beau temps!

Dans les meilleures années, Fernand Soucy avait de 1 200 à 1 500 porcs de race en élevage. Les plus belles bêtes pouvaient atteindre un poids de 800 à 1 000 livres. Ce sera le cas de Galopin, un porc un peu spécial dressé par Charles un peu comme un animal de compagnie. Mais il fallut bien, un jour, livrer Galopin à l'abattoir. Les employés de l'abattoir ayant peur de ce monstre, Charles prit les choses en mains et Galopin suivit son maître docilement jusqu'à la fin... Contrairement à ce que l'on pourrait croire, Fernand Soucy nous assure que les porcs sont des animaux intelligents. Le secret est de les bien traiter sinon, comme il le dit si bien, on s'attire de la misère...

Il y a deux ans, Charles a dû subir une opération chirurgicale importante qui allait mettre fin à sa car-



Fernand avec ses porcs à Expo Québec en 2008.

## Les Soucy de *Lotbinière* et l'entrepreneurship

rière d'éleveur de porcs. Ce fut un coup très dur et, à regret, la décision fut alors prise de cesser les opérations d'élevage des porcs de race. De plus, les conditions du marché se sont dégradées pour les producteurs de porc ces dernières années. En conséquence, ceux-ci disposent de moins d'argent pour acheter des bêtes de race. Cet autre facteur a aussi pesé lourd dans la balance de cesser les opérations. Aujourd'hui, la porcherie sert de garderie. On y garde à contrat des porcs d'engraissement pour les compagnies de moulée.

S'il ne voyage plus comme autrefois avec son VTT à destination de la porcherie, Fernand Soucy se rend néanmoins à chaque jour à la vacherie située tout à côté de chez lui. Elle appartient aujourd'hui à Alain et au fils de ce dernier, Bruno. On y compte 90 vaches Ayrshire que l'on devine toutes plus belles les unes que les autres et qui constituent assurément, une autre ferme de pointe dans cette spécialité. Le plus beau est de constater que la tradition d'excellence se poursuivra avec la nouvelle génération.

Ce texte a été préparé à partir d'une entrevue réalisée avec Fernand Soucy en mars 2012. En homme modeste, il n'a jamais mentionné les nombreuses récompenses et distinctions qui ont parsemé sa longue carrière d'agriculteur et d'éleveur. Il craignait sans doute qu'elles ne soient trop longues à énumérer... Pour lui rendre justice et au risque de heurter sa modestie, il convenait de le mentionner ici.

Finis les encans pleins de bonne humeur, terminée l'époque des porcs de race qui faisaient l'admiration des connaisseurs et attiraient les acheteurs des quatre coins du pays. Mais les bons souvenirs rattachés à cette époque heureuse restent et rien ne saurait les effacer du cœur et de l'esprit de Fernand Soucy. Il conserve au plus profond de lui tous ces précieux souvenirs à jamais.



*« ..beau temps, mauvais temps, été comme hiver, semaine et dimanche, au volant de son VTT ... »*

## Gérard Soucy (70), un bâtisseur par Serge Soucy (101)

Les années 1960 tirent à leur fin et mes parents sont encore jeunes. Mon père et ma mère sont dans la mi-trentaine. Les deux n'ont pas beaucoup d'argent mais ils ont du coeur à revendre et une santé de fer. Ils ont trois jeunes enfants et vivent à Saint-Édouard-de-Lotbinière dans une petite maison sur une terre de 60 arpents. Tous les deux sont aventuriers et prêts à tout pour se lancer en affaires.

Leur aventure avait commencé bien avant, cependant. Mes parents sont nés tous les deux à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Mon père est le quatrième enfant d'une famille qui en compte dix. Ses parents sont Joseph Soucy et Bernadette Hardy, cultivateurs sur une ferme située dans le rang de la Rivière du Bois Clair. Ma mère, Aline Lemay, est la fille de Rosaire Lemay et Annette Auger. Mes parents se sont mariés le 23 juillet 1960, à Saint-Édouard.

Pendant sa jeunesse, mon père s'était acheté un petit «bull» et avait appris à s'en servir surtout pour travailler dans le bois. C'est ainsi qu'il prit divers contrats ici et là dans les chantiers, n'hésitant pas à aller s'engager à des endroits aussi éloignés que la Mattawin, où il restera pendant deux ans ou à Maniwaki. Mon père a aussi fait un essai comme cultivateur, à Saint-Édouard. Sur la recommandation de son père, il avait acheté une ferme dans le rang de la Rivière Bois-Clair



Meunerie d'Alex Couture au coin du 3<sup>e</sup> Rang, vers 1971



Meunerie de la Coopérative de Sainte-Croix

mais le travail d'agriculteur n'était pas sa vraie vocation. Habitué à de bonnes payes en tant qu'opérateur de machinerie lourde, il ne trouvait pas terribles celles que lui rapportaient sa dizaine de vaches... Non, l'agriculture, ce n'était pas pour lui.

Mon père sera aussi vendeur de moulée pour Léopold Bernier, à Saint-Édouard, commerçant d'animaux à ses heures et il travaillera même sur un casse-pierres. Il a presque fait tous les métiers. Cependant, mes parents rêvaient d'autre chose et c'est ainsi qu'on les retrouve à la fin des années 1960 à la recherche d'une occasion d'affaires.

Tout d'abord, mon père rêve à un relai de moto-neige, ce qui est très tendance au début des années 1970. Mais autre chose l'attendait. Alors qu'il travaillait dans une meunerie, il entend parler qu'il y en a une à vendre au coin du troisième rang, à Sainte-Croix (là où se trouve la Meunerie Gérard Soucy actuelle). Il s'agit d'une ancienne école de rang transformée en meunerie portative. Le propriétaire est Alex Couture et il est très vendeur. Il se cherche un gars qui a de l'énergie et qui connaît le domaine pour prendre la relève. Mon père est le genre qui lui faut, secondé par ma mère, une femme qui voit clair et loin.

L'aventure commence donc le 1er août 1971, avec l'acquisition de la meunerie d'Alex Couture. Quand on dit

partir à zéro, je vous dis bien partir de très bas avec peu de moyens. La meunerie achetée de Couture vendait à peu près 18 tonnes de moulée par semaine, à comparer aux 2 500 tonnes que la Meunerie Gérard Soucy tourne par semaine aujourd'hui. Gérard et Aline tinrent le commerce à bout de bras par un travail acharné et en ne se prenant presque pas de salaire. Ils s'imposèrent beaucoup de sacrifices, le temps de percer le marché. Ils avaient aussi la famille à s'occuper. Ma mère était au bureau chaque jour, voyant à l'administration quotidienne du commerce au succès duquel elle a beaucoup contribué.

Petit à petit, mes parents obtiennent la confiance de plusieurs clients tout en faisant face à la compétition féroce en ce domaine. En ce temps-là, il y avait encore une dizaine de meuneries dans le comté de Lotbinière. Mon père, innovateur, est le premier à s'installer en vrac, premier à s'installer un aspirateur à grain. Autrefois, la moulée et l'engrais se vendaient en sacs. Il cherche également à établir des liens de confiance avec ses clients. Ainsi, lorsque l'un d'eux a, par exemple, des porcs à vendre à bon prix, il les achète, les transporte dans le coffre de sa voiture pour aller les placer chez d'autres clients et en profite pour leur vendre de la moulée. Les porcs qu'il ne peut placer, il va les vendre à l'encan de Saint-Hyacinthe et revient souvent de là aux petites heures du matin.

Tant bien que mal, il gagne du marché et prend sa place. Environ cinq ans après l'acquisition des installations d'Alex Couture au coin du 3<sup>e</sup> Rang, il achète la meunerie de la Coopérative de Sainte-Croix, alors en faillite. Cinq ou six ans plus tard, ce sera au tour de la meunerie de Laurier Station. Le propriétaire d'alors, Michel Fontaine, qui avait remplacé Jean-Marc Petit, en demande beaucoup d'argent et cet achat représente un pari risqué car on ne sait pas si la clientèle suivra. Mon père prendra finalement la décision d'acheter après consultation avec mon frère Jean et moi car nous étions très en faveur d'aller de l'avant avec cette acquisition. L'achat allait se révéler très profitable par la suite en enlevant du marché un compétiteur.

À la fin des années 1980, la décision de construire une meunerie neuve au coin du troisième rang est prise; les deux autres meuneries seront fermées. La construction du plant à grain et des silos aura lieu en 1989 tandis que la meunerie suivra en 1990. Meunerie Gérard Soucy prend ainsi de l'expansion au niveau des fertilisants et d'un plant de séchage afin de recevoir la récolte provenant de la région, où la culture des céréales prend une plus grande place au fil des ans. Ainsi, nous vendons quelque 2 500 tonnes de fertilisants et aussi des semences pour la

grande culture.

Les matières premières pour la moulée proviennent, surtout pour le maïs, des États-Unis qui arrivent par bateau au port de Québec et sont acheminées par camion jusqu'à notre meunerie. Une partie du maïs provient également de la production locale. Notre meunerie fait son propre mélange standard de moulée mais nous faisons également de nombreuses commandes spéciales pour répondre aux besoins des agriculteurs qui veulent une moulée mieux adaptée à leurs animaux. Nous fabriquons aussi nos propres suppléments à partir de minéraux provenant d'entreprises spécialisées et vendons même des suppléments à d'autres meuneries. Nous visons l'intégration des opérations de l'entreprise.

Progressivement, mon frère Jean et moi, nous sommes joints à l'entreprise familiale vers le milieu des années 1980 et en avons appris tôt le fonctionnement et l'administration. Dans les années 1990, l'entreprise prend encore de l'expansion, agrandissant sa capacité de production, en élargissant son territoire et en ciblant une clientèle plus éloignée. Profitant de l'apport logistique de la production de grain, toute la plaine du Saint-Laurent est devenue un terrain de jeu sur lequel Meunerie Gérard Soucy a pu œuvrer ces dernières années. Nous vendons maintenant nos produits de Matane jusqu'aux lignes américaines et notre territoire s'agrandit constamment.

Meunerie Gérard Soucy s'est associée et est devenue partenaire de la meunerie Saint-Frédéric-de-Beaucé et de la meunerie Cacouna.



Meunerie de Laurier Station

Ainsi l'expertise développée par les employés de Meunerie Gérard Soucy combinée aux forces d'autres meuneries fait en sorte que ces meuneries dites locales, demeurent à un niveau compétitif dans ce secteur d'activité. De plus, à l'été 2011, notre capacité d'entreposage a été augmentée à 24 000 tonnes car il est primordial pour nous d'acheter et entreposer en quantité les matières premières lorsque les prix sont les plus avantageux possible. Il nous est ainsi possible d'offrir nos produits à nos clients à des prix très compétitifs.

Depuis plusieurs années, mes parents, Gérard et Aline bénéficient d'une retraite bien méritée. Ils passent l'hiver en Floride, où ils ont une maison sur le bord d'un lac. Mon père possède une terre à bois et un chalet où il passe beaucoup de temps l'été, sur les bords de la rivière du Chêne, à Saint-Édouard. Ils ont su bâtir une entreprise prospère qu'il nous appartient maintenant de continuer à faire croître.

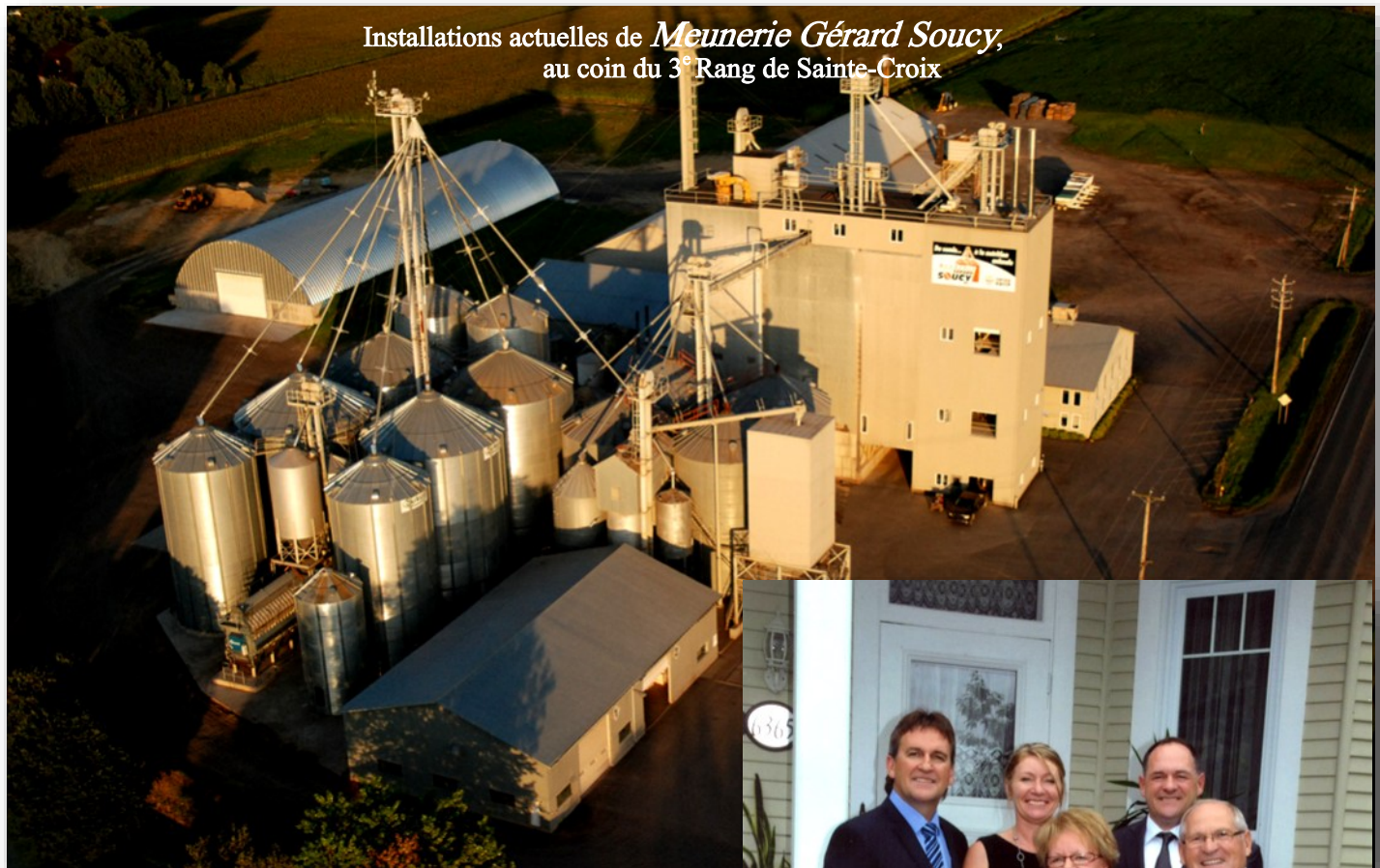
## Les Soucy de Lotbinière et l'entrepreneurship

Ce qui a commencé comme un commerce de moulée il y a 40 ans est devenu une industrie prospère et en pleine expansion. Meunerie Gérard Soucy emploie de nos jours environ 45 personnes à Sainte-Croix, 20-25 à

Saint-Frédéric et 15-20 à Cacouna. L'entreprise compte des vendeurs sur la route pour visiter les clients et s'assurer que leurs besoins spécifiques de moulée et d'engrais sont bien remplis. En période de pointe

comme au printemps, du personnel temporaire s'ajoute au personnel régulier.

Notre objectif est toujours de soutenir nos producteurs, d'en-



La famille de Gérard Soucy et Aline Lemay,  
à l'avant Aline et Gérard,  
à l'arrière, Jean, Diane et Serge

### Roger Soucy (72) : l'excellence en agriculture

Par Gaëtan Soucy



Roger Soucy, Roi de la luzerne

Roger Soucy est né sur la ferme ancestrale des Soucy, dans le rang de la Rivière Bois-Clair, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Il est le dernier d'une famille qui compte dix enfants (à ce nombre, il faut en ajouter trois autres, décédés en bas âge).

Son père, Siméon Soucy représentait la quatrième génération de la famille Soucy sur cette ferme. C'est un homme de petite taille mais travailleur, industriel et qui aime le travail bien fait. Sa mère, Délima Dubé, voit à l'administration de la ferme, cultive un grand jardin, fait la couture en plus de s'occuper des enfants. Autrefois, le succès sur la ferme reposait sur le travail de l'homme et l'administration de la femme. Aucun couple ne peut mieux illustrer cette assertion que Siméon et Délima.

À l'instar de son arrière-grand-père François et de son grand-père Charles, Siméon faisait chantier l'hiver sur la seigneurie où il compta jusqu'à une trentaine d'employés travaillant pour lui. Cette activité lui rapportait un revenu d'appoint non négligeable et ce, pendant quinze ou vingt années. Il sera aussi parmi les premiers à se lancer dans l'élevage des renards pour la fourrure, activité lucrative ayant connu une grande popularité dans les années 1940 avant de tomber brusquement en déclin, une fois

la mode passée.

Roger Soucy décrit Siméon et Délima comme étant des parents extraordinaires mais sévères. Sa mère surtout aurait bien voulu que Roger s'intéresse à l'école mais il préférerait de beaucoup les travaux de la ferme. Aussitôt revenu de la classe, il se dépêchait d'enfiler ses vêtements de travail pour aller sur la ferme, négligeant un peu trop devoirs et leçons au goût de sa maman...

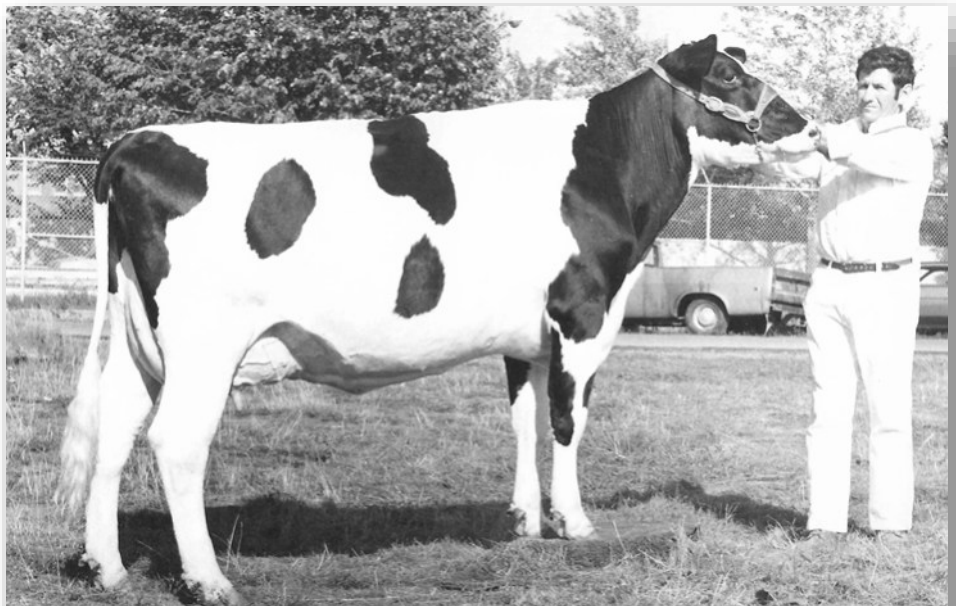
Il a appris très tôt que pour devenir un bon cultivateur, il faut être avant tout débrouillard. On raconte que lorsqu'il était jeune, Roger avait la dent sucrée et raffolait particulièrement du sucre à la crème. Bien entendu, il y avait un temps pour tout et il n'était pas permis de se servir à volonté dans le plat. Mais il n'y avait rien à l'épreuve du jeune Roger qui réussit à creuser discrètement un trou en arrière du vaisselier, là où était conservé le précieux sucre à la crème, par où il pouvait s'étirer le bras et subtiliser quelques morceaux en cachette...

Avec les années, Roger Soucy apprit à fond le métier d'agriculteur et en maîtrisa tous les aspects. Ses frères aînés, Joseph et Fernand avaient aussi travaillé sur la ferme familiale avant lui. Fernand y avait même débuté l'élevage de vaches

laitières pur sang de la race Ayrshire. Au moment de son mariage, en 1947, Fernand décida de voler de ses propres ailes et de s'acheter une ferme pour lui-même. Il s'installa à la sortie nord du village de Saint-Édouard, le long de la route Soucy. Roger resta donc le seul garçon à la maison et il devint bientôt évident qu'il serait celui qui reprendrait à son compte, un jour, la ferme familiale.

Le troupeau d'une quinzaine de vaches Ayrshire à la ferme ne lui donnait pas entièrement satisfaction. Roger aimait participer aux concours et expositions agricoles mais il se rendait bien compte que ses vaches, pourtant de fort belles bêtes, ne se classaient pas aussi haut que les Holstein auxquelles elles se mesuraient. Il aurait bien aimé se procurer quelques génisses pur sang Holstein pour fonder un nouveau troupeau sur cette race exclusivement mais elles coûtaient fort cher et il n'était pas encore en mesure de faire un investissement de cette importance. Voyant son intérêt pour les Holstein, Siméon lui offrit de lui payer trois génisses de race, afin de démarrer son propre troupeau.

Sur les recommandations de l'agronome Gérard Labissonnière, Roger Soucy se rendit dans les Bois-Francs pour



Roger Soucy et la vache Josée, la meilleure à vie de son troupeau Holstein  
Roger fut le dernier propriétaire de la ferme ancestrale.



Le ministre de l'agriculture au Québec, M. Jean Garon, remet à Roger, accompagné de son épouse Pierrette, la médaille d'argent du Mérite agricole de l'année 1977.

acheter trois génisses Holstein. Mais comme l'insémination artificielle n'existait pas encore à ce moment-là, il lui fallut bien se procurer un taureau Holstein de race. A nouveau, Siméon viendra en aide à son fils en offrant de défrayer le coût du taureau en question, lequel proviendra de la ferme des Pères du Saint-Esprit, à Hull. Avec ce taureau, Roger Soucy pourra établir son troupeau Holstein pur sang, les Ayrshires et les Ayrshires croisées étant remplacées au fur et à mesure.

Beau garçon, on nous a raconté que Roger Soucy faisait soupire les cœurs de bien des demoiselles à Saint-Édouard... Elles voyaient aussi en lui un jeune homme plein d'avenir, déjà établi sur une des plus belles fermes de cet endroit, un très bon parti, quoi! Finalement, c'est une fille du rang Saint-Charles, Pierrette Pilote, qui gagnera son cœur. Ils convoleront en justes noces, le 23 juillet 1955, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Cinq enfants sont nés de ce mariage: Bernard, Michelle, Christine, Patrick et Isabelle. Roger et Pierrette parlent avec une fierté bien compréhensible de cette belle famille.

Au retour du voyage de noces, une surprise attendait le jeune couple. Siméon annonce un jour à son fils: «Tu t'arranges avec les payes et tu nous fais

vivre!». Les payes de beurrerie, dans le temps, se limitaient à deux chiffres mais Roger comprit qu'il venait de recevoir la ferme ancestrale en partage, à charge pour lui de prendre soin de ses parents. Désormais, il était son propre patron.

Les années succédèrent aux années et Roger Soucy continua, comme les autres générations avant lui, d'améliorer la terre ancestrale. Tout ne fut pas parfait, loin de là car le couple eut à affronter de bien cruelles épreuves, parfois. Mais, à deux, il est toujours plus facile d'affronter les difficultés et de les surmonter. L'incendie de la grange-étable, le 7 août 1968, aura des répercussions durables et profondes sur l'avenir de la ferme.

Jusqu'alors, en plus des vaches laitières, Roger Soucy produisait du porc. Il avait une trentaine de femelles dans une maternité logée sous un apprentis de la grange et l'élevage compta jusqu'à environ 500 porcs. En fait, la porcherie occupait, en quelque sorte, la première place sur la ferme, la vacherie étant quelque peu reléguée au second plan. L'incendie de 1968 allait entraîner un changement complet de l'orientation de la production sur la ferme. Le porc allait être délaissé au profit de la vacherie. La maternité détruite, il restait néanmoins la porcherie proprement dite, bâtiment autonome situé à proximité de la grange

-étable mais resté intact lors de l'incendie. Il fut décidé de vider la porcherie et de la transformer en vacherie. Une grange pour le foin avec silo fosse horizontale incorporé sera construite pour engranger les récoltes. C'est ainsi que la vie reprit progressivement son cours normal. Roger Soucy abandonnera définitivement la production de porcs.

Une autre étape importante l'attendait: il lui fallait rentabiliser autant que possible la production laitière qui devenait la priorité mais dont les exigences étaient bien différentes de la production porcine. La production fourragère pour nourrir les vaches devra être augmentée de façon importante. Roger fera également l'acquisition de la terre voisine (ancienne terre d'Augustin Soucy, en 1815) pour étendre la superficie de sa ferme.

Selon son propre aveu, le drainage de sa terre, échelonné sur une période trois ans, allait se révéler le meilleur investissement jamais réalisé par Roger Soucy. L'adoption de la luzerne pour augmenter la productivité allait aussi se révéler une étape déterminante dans la rentabilisable de son entreprise. Vers 1975, environ la moitié des 195 arpents de la ferme sont en luzerne, représentant 70% de la nourriture consommée par les animaux de la ferme. Tous ces changements seront progressifs, Roger Soucy n'étant pas convaincu au départ de la valeur de ces modifications qui allaient un peu à l'encontre de ses idées. Ces changements, suggérés par des agronomes qui n'avaient pas forcément d'expérience sur le terrain, furent lents à gagner l'adhésion de Roger Soucy. Il finira cependant par obtenir une autosuffisance alimentaire d'environ 95% pour sa ferme, ce qui lui permettait de mieux gérer son entreprise et d'éviter une trop grande dépendance vis-à-vis les approvisionnements extérieurs.

Au fil des ans, la ferme de Roger Soucy deviendra une ferme de pointe au Québec mais Roger ne s'en vante aucunement. Ce sera sa fille, Christine, qui attirera l'attention sur les honneurs et récompenses qui ont parsemé sa vie d'agriculteur. Voici quelques-unes de ces récompenses, toutes mentionnées dans une revue agricole d'époque.

En 1974, Roger Soucy se voit décerner le titre de Roi de la luzerne, la récompense ultime d'un concours régional

## Les Soucy de Lotbinière et l'entrepreneurship

et provincial. En 1977, il est le premier médaillé d'argent du Mérite agricole au Québec. À cette occasion, il recevra des mains du Ministre de l'Agriculture, Jean Garon, une plaque commémorative lors de l'assemblée générale des membres du Club Holstein du Canada, en décembre de cette année. En 1979, à l'Exposition de Trois-Rivières, il reçoit la bannière d'éleveur attribué au meilleur troupeau Holstein. En 1977, Roger Soucy se voit décerner le titre de maître-éleveur, la plus haute récompense qu'un éleveur peut mériter sur la plan national. Il était le premier agriculteur de Lotbinière à recevoir cette distinction et seuls deux autres éleveurs du Québec ont reçu cette récompense la même année.

La liste des distinctions amassée dans les concours et expositions serait trop longue à dresser ici mais elles témoignent des qualités d'agriculteur de Roger Soucy. Mentionnons en plus, qu'il a occupé diverses fonctions dans de nombreux mouvements. Il a été vice-président de la Société d'Agriculture de Lotbinière et directeur de la Direction de la Commission de l'Exposition de Saint-Agapit. Mentionnons aussi qu'il est le sujet d'une publication du Ministère de l'Agriculture concernant l'auto-approvisionnement et la productivité. Dans cette publication, sa démarche vers l'autosuffisance alimentaire de son troupeau qui comptait alors 90 bêtes à nourrir, est citée en exemple.

En 1980, la décision de vendre la ferme ancestrale est prise. Roger Soucy conservera néanmoins la partie de la ferme comprise entre la route 226 et la rivière du Bois Clair, où il se construira une nouvelle maison qu'il habitera jusqu'en l'an 2000. La maison devenue trop grande, Roger et Pierrette iront habiter à Laurier-Station dans une maison qu'il feront construire à cet endroit et située à quelques minutes de marche de leur fils, Bernard. Pendant plusieurs années, Roger et Pierrette passeront l'hiver en Floride avant de revenir à temps pour la saison des sucres, période de l'année que Roger a toujours appréciée.

Ces dernières années, Roger Soucy se rend presque tous les jours à la ferme laitière de son fils Patrick, agronome de formation qui a été employé à la Coopérative Fédérée mais qui, depuis quelques années, a décidé de s'établir à son compte sur une ferme, à Saint-Nicolas, suivant en cela l'exemple de son père. Roger avoue aller là-bas non pour travailler mais pour s'amuser. En faisant cela, il rend service. Or, il se trouve que Patrick aime, lui aussi, les animaux de race et il a même une préférence pour les vaches Jersey. Patrick aurait bien aimé s'acheter quelques génisses Jersey pur sang mais celles-ci coûtent fort cher et il n'avait pas encore les moyens de se permettre un tel investissement... Voilà une situation qui rappelle étrangement les débuts de Roger sur la ferme familiale, cinquante ans plus tôt, non?

Lors d'une rencontre avec son fils, il y a environ trois ans, concernant ses choix de carrière, Patrick avait déclaré à son père choisir sans hésitation le troupeau laitier plutôt qu'un retour à la Coopérative Fédérée. Ému, Roger Soucy nous raconte comment il a alors offert d'aider son fils Patrick à se procurer deux génisses Jersey pur sang pour fonder son troupeau. Roger a sans doute vu, dans la personne de Patrick, le jeune agriculteur qu'il était lui-même il y a 50 ans et auquel Siméon avait donné sa chance. Peut-être que Siméon n'était

pas sûr que l'avenir appartenait aux Holsteins plus qu'aux Ayrshires mais il avait respecté la décision de son fils et l'avait aidé dans son choix malgré ses réserves éventuelles.

Lorsqu'on lui demande, si tout était à refaire, que ferait-il? La réponse est sans équivoque: il ferait de l'agriculture à grande échelle! Il trouve les agriculteurs d'aujourd'hui favorisés par l'existence de quotas qui garantissent la production reposant sur les prix fixés à l'avance et avec lesquels il est possible de planifier l'avenir. L'homme a le coup d'oeil, sait de quoi il parle et aurait certainement su s'adapter à l'agriculture moderne et réussir.

Roger Soucy, c'est l'amour de la terre, des belles récoltes et des animaux de race. Il restera agriculteur jusqu'à son dernier souffle, qui pourrait en douter?



Pierrette et Roger, le 23 juillet 2005



La famille de Roger et Pierrette en 1987 : À l'avant, Michelle, Pierrette, Isabelle; à l'arrière, Bernard, Christine, Roger et Patrick.



La famille de Roger et Pierrette en 2005  
De g. à d., Patrick, Christine, Michelle, Pierrette, Roger, Isabelle et Bernard.

L'Association des familles Soucy tient à remercier  
Christine (85), de sa généreuse  
contribution de fleurs lors du rassemblement.

### Saviez-vous que...

1) Roger est le seul Soucy gagnant d'une première médaille d'argent de l'Ordre du Mérite agricole depuis ses débuts en 1890. Aucun, aucune autre Soucy n'a remporté la médaille d'or ou une première médaille d'argent ou de bronze. Notons que Roger a remporté cette médaille avec un score de 911 points.

Il faut retourner en 1892 pour retrouver comme récipiendaire de l'Ordre du Mérite agricole, Dame veuve Adolphe Gagnon (Angèle Soucy) de Saint-Fabien, qui remportait alors, avec ses fils, une médaille de bronze, sans doute dans la catégorie régionale, soit une « deuxième médaille ».

2) Le premier concours du Mérite agricole s'est tenu en 1890 sous l'autorité du Conseil d'agriculture alors présidé par H.-G. Joly de Lotbinière.

3) Depuis 1890, les récipiendaires de l'Ordre du Mérite agricole de Lotbinière sont :

1907 - Hyacinthe Lauzé (Or), Saint-Louis;  
1912 - Ernest Beaudet (Bronze), Lotbinière;  
1932 - J.-A. Rhéault (Argent), St-Jean-Deschaillons;

1947 - J.-A. Rheault (Or), Deschaillons;  
1972 - Jean-Paul Auger (Argent), Sainte-Emmélie;  
1977 - Ferme Bironnière enr. (Or),  
Patrice et Réjeanne Biron, Saint-Agapit;  
2002 - Ferme Sainte-Croix SENC (Or),  
Marc-André Paquet et Cécile Perkins, Sainte-Croix,  
2007 - Ferme Lorka enr. (Argent),  
Lorraine Lemay et Carl Marquis, Sainte-Croix.



Photo : Musée de la Grange octogonale Adolphe Gagnon

### Gilles Soucy (132) : sous le signe de l'entrepreneurship

Par Gaëtan Soucy

Gilles Soucy est originaire de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Ses parents, Joseph Soucy et Bernadette Hardy sont cultivateurs dans le rang de la Rivière-Bois-Clair. Il est le sixième enfant d'une famille qui en compte dix. Très tôt, son père l'initie à l'agriculture et lui donne le goût du travail bien fait. Comme tant d'autres garçons élevés sur une ferme, il préfère les travaux des champs à l'école. Mieux vaut la liberté et le grand air que les leçons et les devoirs! Lorsqu'il est en septième année, Gilles Soucy abandonne ses études après les Fêtes. Il ne la complétera jamais.

Son père ayant acheté un «bull» pour les besoins de la ferme et aussi pour travailler ailleurs à l'occasion, Gilles apprend, comme son frère aîné Gérard, à s'en servir. Opérateur de machinerie lourde, voilà un métier qui lui plaît et c'est ce qu'il fera! Il n'hésite pas à se déplacer parfois très loin, comme à Val d'Or, par exemple, pour gagner sa vie. Il suit le travail, se rend là où se trouvent les chantiers de construction qui parsèment le Québec dans les années 1960.

C'est dans ce contexte qu'il épouse Lorraine Lemay, de Saint-Édouard-de-Lotbinière, en 1961, mariage qui durera 22 ans. Celle-ci n'aime pas du tout l'idée d'aller vivre loin de sa famille et pour accéder à ses souhaits, Gilles se rapproche de la région et vient s'installer à Drummondville. Il occupe le même emploi qu'auparavant: opérateur de machinerie lourde et au fond, travailler à Val d'Or ou à Drummondville ne fait pas de différence pour lui.

À l'automne 1967, se produit un incident en apparence banal mais qui allait bouleverser sa vie complètement. Il se blesse sérieusement à un doigt au travail et se retrouve le bras en écharpe. Il se voit contraint d'arrêter de travailler pendant deux semaines, le temps de se rétablir. Pendant ces vacances obligées, il va trouver un ami vendeur d'équipement de machinerie lourde et qui est, tout comme Gilles Soucy, un mordu de la motoneige. L'ami en question est

aussi un «patenteux», un machiniste à ses heures et il montre à Gilles sa dernière invention: une « clutch » de motoneige qui performe bien mieux que celles montées sur les motoneiges. Gilles essaie la « clutch » de son ami sur sa propre motoneige Bombardier et constate avec étonnement qu'elle fonctionne extraordinairement bien, bien mieux que la « clutch » d'origine installée par Bombardier.

Il décide de commander à son ami 1 000 de ces « clutches » en lui recommandant de faire breveter son invention. L'ami commence par refuser faute de temps mais, revenu de sa surprise, et



Gilles Soucy : un innovateur natif de Saint-Édouard-de-Lotbinière

sachant pouvoir compter sur l'aide de Gilles par les soirs, il accepte finalement le contrat. Aussitôt dit aussitôt fait, les 1 000 « clutches » en question sont produites en atelier. Il reste maintenant à Gilles à les vendre.

À la fin des années 1960, le sport de la motoneige connaît une popularité inégalée. Tout le monde possède sa motoneige et il y a des événements, des courses, des rallys, des rassemblements partout au Québec. On dénombre des dizaines de marques différentes de mo-

toneiges dont la plupart ne connaîtront cependant qu'une existence éphémère. Gilles Soucy saura profiter, avec un sens des affaires inégalé, de cet engouement pour ce sport d'hiver. Il abandonne finalement son travail d'opérateur de machinerie lourde pour se consacrer à plein temps à ce commerce en pleine expansion.

C'est, qu'en plus des « clutches », les amateurs de motoneiges lui demandent toutes sortes d'autres pièces. Gilles en profite pour raffiner ses techniques de marketing. Il se rend dans toutes les compétitions, courses de motoneiges et s'informe discrètement auprès du public afin de connaître le meilleur participant, celui qui est le plus susceptible de gagner l'épreuve. Il offre alors à ce favori de lui installer sa bonne « clutch » et, après la victoire prévisible de ce dernier, Gilles s'attribue une bonne part du mérite du gagnant en disant: «Vous voyez ce que l'on peut faire, avec ma bonne « clutch »? Sa renommée grandit rapidement et il devient connu comme Barabas dans la Passion lorsqu'il est question de motoneiges.

Au début, il s'achète un petit camion pour transporter son inventaire mais la demande est telle qu'il doit rapidement grossir de véhicule. Il va partout, on le voit dans toutes les compétitions d'importance et on s'arrache ses pièces. Il ne parle pas encore l'anglais mais qu'à cela ne tienne, il prend le chemin de l'Ontario pour y offrir ses produits. Il finit par acheter un autobus scolaire qu'il aménage en magasin de pièces mobile. Il enlève les bancs qu'il remplace par des armoires et étagères où les clients peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin à des prix compétitifs. Il installe du tapis, un système de son qui joue de la musique dans l'autobus, ce qui crée une atmosphère de détente et favorise la bonne humeur. Il soigne l'aspect marketing de son commerce: il sait bien qu'un client qui sort de son autobus heureux d'avoir trouvé ce qu'il cherchait dans une atmosphère de bonne humeur, est un client qui reviendra et que ce dernier racontera son ex-

périence positive à d'autres.

En vue de satisfaire la demande, Gilles Soucy se doit de garder un inventaire important de pièces. Il achète des stocks de pièces pour une revente ultérieure mais tout cela prend énormément de place. Il entrepose des pièces chez lui dans son garage double et dans son sous-sol en plus de louer de l'espace ici et là à Drummondville mais la gestion de tout cet inventaire commence à devenir problématique. Vers 1972, il abandonne la livraison de pièces sur la route car cette pratique se révèle trop exigeante. C'est à ce moment qu'il fait l'acquisition d'un terrain de 600 pieds de longueur par 130 de profondeur le long de l'autoroute 20, à Drummondville, pour y contruire un entrepôt regroupant sous un seul toit toutes ses activités. Il pensait avoir assez grand de terrain pour le reste de ses jours mais non, il allait bientôt en manquer tant il y avait de la demande pour ses produits et les besoins d'expansion, grands. Cet entrepôt, très bien situé et en vue, est facilement accessible par les clients et fournisseurs qui sont accueillis cordialement avec un bon café chaud, en français ou en anglais.

Gilles commence à produire des accessoires de sa conception pour les motoneiges, comme des manchons, des toiles, des fonds-chauffants (sorte de coussins que l'on plaçait à l'intérieur de la «sui» pour protéger le fessier contre l'humidité). Ces accessoires ne se vendent que quelques dollars mais, des fonds-chauffants, il peut en vendre 2000 ou 3000 par jour et là se trouve son profit. L'aménagement de l'entrepôt le long de l'autoroute 20 va entraîner une augmentation constante du chiffre d'affaires. L'entrepôt doit être constamment agrandi pour répondre à la demande. Gilles Soucy commence à engager du personnel parlant l'anglais car il achète et vend aux États-Unis ainsi qu'en Ontario. Mais tout ce succès s'obtient par un travail patient et constant, semaine et dimanche, matin et soir.

Les fournisseurs sont souvent étonnés des quantités commandées par Gilles Soucy et rappellent souvent pour confirmer, croyant avoir mal compris les chiffres donnés par ce dernier. Mais il

n'y avait pas d'erreur. En vue d'offrir les meilleurs prix à ses clients, il se fait un devoir d'acheter du volume ce qui lui permet de profiter d'escomptes intéressants et de réduire le coût unitaire de ses pièces. Il obtient d'autres escomptes en retour, par exemple, d'un paiement immédiat, d'une livraison jumelée avec d'autres marchandises, d'une augmentation du volume par rapport à l'année précédente, etc. Il se rend compte que si les fournisseurs aiment vendre, ils aiment encore plus toucher leur argent immédiatement. Il traite bien ses fournisseurs qui le lui rendent bien. Des liens de confiance se tissent avec les années. Lorsqu'il place une commande, ses fournisseurs lui accordent un traitement prioritaire. Il commence également à produire des catalogues et augmente le nombre de vendeurs à son service qui prennent les commandes à sa place, lui se réservant les achats et les expositions.

Obtenir autant d'escomptes ne comporte pas que des avantages, cependant. Un jour, il reçoit un appel d'un fournisseur de courroies et de chenilles qui lui dit: «Merci Gilles pour l'encouragement mais tu nous fais compétition (un peu trop!)». C'est qu'à force de ramasser les escomptes, Gilles Soucy pouvait rivaliser avec les prix du marché de ce fournisseur avec ses propres produits, et le fournisseur ne la trouvait pas drôle au point de mettre fin à ses relations d'affaires avec Gilles! Qu'à cela ne tienne, ce dernier se tourne de bord, s'adresse à une compagnie de Toronto spécialisée dans les courroies et chenilles, discute quantités avec eux et en peu de temps, un accord est signé avec ce nouveau fournisseur. Cette fois, Gilles Soucy aura son nom sur les produits commandés: Quimpex inc. du nom de sa compagnie d'import-export.

Vers le milieu des années 1970, plusieurs entreprises de motoneiges ferment leurs portes. Il achètera des surplus d'inventaires, des stocks de pièces, bien conscient que les centaines de milliers de motoneiges en service auront besoin de pièces pendant encore très longtemps. Progressivement, il commence à s'outiller pour produire ses propres produits, chenilles, parebrises

en plus d'acquérir l'équipement de compagnies désirant se retirer du marché des motoneiges en déclin. Il concentre ainsi entre ses mains, progressivement, les moyens de production importants, au niveau des chenilles, notamment.

Il achète à bon marché des surplus d'inventaires, des ventes de fermeture. Ses prix sont tels qu'il peut, par exemple, offrir un moteur neuf de motoneige à un prix inférieur au coût des pièces nécessaires pour remonter à neuf le même moteur. En même temps, il acquiert une expertise considérable dans la production des chenilles de motoneiges et plus tard, de VTT, et se mettra à investir dans ce domaine pour demeurer à la fine pointe de la technologie, engageant des chimistes et des ingénieurs à cet effet.

Vers 1983, il vend sa compagnie Quimpex inc. à des intérêts américains qui connaîtront plus ou moins de succès dans sa gestion. Sous la direction de ses nouveaux propriétaires, la compagnie se dirige bientôt vers la faillite. Gilles Soucy finira par la reprendre huit ans plus tard des mains des créanciers, grevés d'un lien bancaire. Mais qu'à cela ne tienne, Gilles Soucy rétablira la santé financière de l'entreprise et la rendra rentable à nouveau au bout d'un an.

Au fil des ans, l'expansion des entreprises de Gilles Soucy a été constante. Celles-ci emploient, de nos jours, entre 1 200 et 1 300 employés au Québec seulement. Elles œuvrent dans les domaines des véhicules récréatifs, agricoles, industriels et militaires. On y fabrique une gamme incroyablement variée de produits allant des rondelles de hockey pour la ligue Nationale, à des supports de moteurs pour les motoneiges Bombardier, les motos Harley Davidson, en passant par des masques à gaz, des chenilles en caoutchouc pour les véhicules récréatifs ou de ferme ainsi que pour les tanks T-113 Abrams de l'armée américaine, considéré comme les blindés les plus puissants au monde, présentement. Soucy International est présente dans douze pays à travers le monde dont la Chine où l'on retrouve 300 à 400 employés et l'Australie. Ces entreprises sont, en outre,



détentrices de nombreux brevets. En matière de chenilles en caoutchouc, Gilles Soucy est un leader mondial.

La recherche constitue un aspect fondamental et incontournable des entreprises de Gilles Soucy. Il faut développer de nouveaux produits, améliorer ceux existants, s'adapter au marché de demain pour demeurer en avance sur la compétition. Seulement dans la division métal de son groupe, on trouve pas moins de 54 ingénieurs, 15 techniciens et 20 dessinateurs affectés à la recherche; dans la division caoutchouc, ce sont 12 ingénieurs, 10 techniciens et 8 dessinateurs qui développent les produits de demain. Ces deux divisions comptent, en plus, des mécaniciens, des monteurs, du personnel de soutien pour procéder aux essais des nouveaux produits sur le terrain, à Drummondville même. Partout où la chose est possible, les opérations des entreprises sont intégrées: la conception des moules, des équipements, de la machinerie se fait à l'intérieur du groupe, dans des ateliers dotés de tout l'équipement à la fine pointe de la technologie.

Bien que la majeure partie de son temps aille à la gestion de ses entreprises, Gilles Soucy trouve le temps de s'occuper à des projets parfois plus légers comme cette tentative d'élevage de saumons de l'Atlantique dans la rivière Saint-François qui traverse Drummondville. Sur la terre agricole qu'il avait achetée pour s'agrandir, en face de ses

installations de Drummondville, se trouvait un lac artificiel creusé lors de l'élargissement de l'autoroute 20, dans les années 1960. Ce lac artificiel sera complété par d'autres installations comprenant d'autres lacs, des puits, des piscines.

Gilles Soucy se procure alors 25 saumons géniteurs en provenance de la Gaspésie pour ensemer ses piscines. Avec bien des soins et de la patience, Gilles Soucy voit ses efforts récompensés: quelques 100 000 jeunes saumons peupleront bientôt ses facilités. De ce nombre, 5 000 seront relâchés dans le Saint-François, dans l'espoir qu'ils viennent, un jour, frayer et ensemer cette rivière qui avait, autrefois, paraît-il, compté le saumon parmi ses espèces indigènes. Cependant, cet aspect de l'expérience ne fut pas un succès: les jeunes saumons décidèrent d'aller faire du tourisme ailleurs puisqu'ils ne sont jamais revenus frayer dans la Saint-François... Peut-être que l'eau de cette rivière était un peu trop polluée à leur goût ou ne leur convenait tout simplement pas pour des raisons inconnues.

Un coup de chaleur, un été, causa malheureusement la mort d'environ 80% des saumons dans les piscines. Le reste finira par disparaître progressivement. Gilles Soucy essaya alors de repeupler ses installations avec des truites mais celles-ci furent pêchées en si grand nombre par des gens d'un peu partout aux alentours qu'il remplacera finalement la truite par de l'achigan, une espèce moins recherchée donc, moins tentante. L'expérience finit par prendre fin mais elle avait procuré à Gilles Soucy de très bons moments. La bâtisse ayant abrité les piscines sera transformée en usine pour la fabrication de chenilles destinées au marché de l'exportation.

Gilles Soucy parle avec enthousiasme de ses opportunités d'affaires comme, par exemple, de l'aide qu'il a apportée jadis à un industriel américain pour lui permettre de s'établir comme il faut dans le commerce des chenilles et avec lequel il entretient encore aujourd'hui des rapports cordiaux et profitables aux deux parties. Il a donné sa chance à cet individu qui, ayant bénéficié de cette

aide, a pu prendre le dessus en affaires et créer une entreprise prospère. Gilles Soucy n'hésite pas à donner la chance au coureur pourvu qu'il décèle chez ce dernier la loyauté, les aptitudes en affaires et la bonne volonté.



**La compagnie Soucy Holding inc.** est une corporation privée fondée par M. Gilles Soucy en 1978.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'entreprise comptait 1 300 employés dans ses 7 usines situées en Amérique du Nord et en Europe. Le groupe Soucy se compose de 7 compagnies distinctes.

En tant qu'entreprise très diversifiée, Soucy imagine, conçoit et fabrique des composantes variées pour les principaux manufacturiers de véhicules récréatifs, industriels, agricoles et de défense.

Dans l'industrie, on reconnaît que Soucy est un fournisseur stratégique dans le marché de l'équipement d'origine à cause de ses innovations technologiques et de ses produits qui font preuve d'une qualité de haut niveau.

### **Groupe Soucy**

(Drummondville)

Siège social de Soucy Holding inc.

### **Soucy International inc.**

(Drummondville)

Division Systèmes de Chenilles,  
Pièces et Accessoires

### **Soucy International inc.**

(Drummondville)

Division Chenilles de Caoutchouc

**Soucy Plastiques inc.** (Drummondville)

### **Soucy Rivalair inc.**

(Drummondville)

### **Soucy Baron inc.**

(Saint-Jérôme)

### **Soucy Techno inc.**

(Sherbrooke)

### **Soucy Belgen**

(Drummondville)

### **Soucy Chine** (Chine)

Dalian Soucy Industry  
& Technology Development co.

## Les Soucy de Lotbinière et l'entrepreneurship

Malgré sa réussite, Gilles Soucy demeure modeste. Il attribue le succès de ses entreprises au dévouement de ses employés, à la compétence de ses cadres et au savoir-faire de tous ceux qui l'entourent. Issu d'un milieu où les valeurs traditionnelles sont importantes, il demeure un homme de famille et n'hésite pas à confier à des proches parents des responsabilités importantes. Après tant d'années dans le monde des affaires, il connaît son monde. Il n'hésite pas à confier les plus hautes responsabilités à ceux qu'il sait, à l'avance, avoir la compétence et le caractère nécessaires pour relever les plus grands défis avec succès.

Alors qu'il pourrait se contenter de gérer ses entreprises sans se préoccuper des gens autour de lui Gilles Soucy, au contraire, n'hésite pas à s'impliquer dans la communauté pour le bien de tous. Il faut mentionner ici son implication dans la réfection du presbytère de la paroisse de Saint-Frédéric, à Drummondville (aujourd'hui, Saint-François d'Assise). Un jour, on l'emmène visiter le presbytère en question et il est atterré de voir, dans la chambre du curé, une chaudière par terre pour recueillir l'eau de pluie qui dégoutte du toit qui coule. Il regarde avec incrédulité la dénivella-

tion importante du plancher de la cuisine, indice de problèmes importants dans la structure de la bâtisse. Le curé, par considération pour les finances précaires de sa paroisse, n'ose pas demander les réparations les plus élémentaires au presbytère.

De concert avec l'abbé Florent Parisseau, le curé de la paroisse, les membres de la Fabrique et d'autres personnes, Gilles Soucy fera l'acquisition du presbytère et le rénovera en entier. Le rez-de-chaussée sera transformé et réservé pour les besoins du curé, le sous-sol servira de salle de réunion tandis que la partie supérieure sera aménagée en condos dont la vente servira à rembourser, en partie, le coût des transformations. La vente de ces condos ne fournira que la moitié des coûts environ, Gilles Soucy défrayant de sa poche, la balance des frais encourus.

Il restait ensuite la réfection du toit de l'église de la même paroisse, Saint-Frédéric de Drummondville. On s'imagine bien que, pour Gilles Soucy, étendre une grande feuille de plastique au-dessus des bancs d'église pour recueillir l'eau de pluie provenant du toit qui fuit et canaliser cette eau dans un baril avec, au fond du baril, un tuyau

évacuant l'eau dehors, représentait plus qu'il ne pouvait en supporter. La réfection du toit s'annonçait cependant comme une grosse commande, très onéreuse vu l'ampleur du projet. Mais, quand on est débrouillard et que l'on a le sens des affaires, tout est possible...

Les devis du projet laissaient paraître que l'option retenue, un toit en cuivre pour cette magnifique église, coûterait environ un million de dollars. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec allait contribuer de façon substantielle à la réfection des travaux de concert avec la Fabrique mais Gilles Soucy en assumera la balance, personnellement. En même temps, il s'implique, avec d'autres, dans la gestion quotidienne du projet.

Ce n'est là qu'une illustration de sa générosité car il contribue encore aujourd'hui, régulièrement, à diverses autres œuvres charitables. Le Collège Saint-Bernard, le CEGEP de Drummondville, l'hôpital Sainte-Croix et bien d'autres encore sont autant d'organismes qui ont bénéficié et bénéficient encore de sa générosité. Il participe activement aux campagnes de financement de plusieurs organismes. Lorsqu'on lui demande les raisons profondes de ces contributions à ces organismes, sa réponse est sans équivoque: il veut faire bénéficier la communauté dont il fait partie et à laquelle il doit beaucoup, des retombées de la prospérité de ses entreprises.

Présentement, Gilles Soucy est accaparé par son nouveau projet d'une fonderie acquise dernièrement, à Drummondville. Il doit voir à l'installation d'un nouvel outillage et équipement pour cette entreprise et procéder à sa relance. Parallèlement à ces nouveaux défis, il prépare méthodiquement la future relève de la direction de ses entreprises en la personne de ses enfants, Stéphan et Chantal qui, un jour, enfileront les chaussures de leur père et assureront la conduite des affaires à la place de ce dernier. Pas toujours facile de marcher dans les traces d'un père mais Stéphan et Chantal pourront compter sur un personnel compétent pour les conseiller le moment venu.

Gilles Soucy partage son temps entre sa résidence en Floride, l'hiver et le Cana-



Stéphan, Gilles et Chantal

## Les Soucy de Lotbinière et l'entrepreneurship

da, l'été. Avec sa compagne, Lisette Beaulieu (par une coïncidence remarquable, elle est une descendante d'Augustin Soucy dont il a été question dans un autre article de la présente livraison de *La Source*), il prend davantage le temps de vivre. Finies les longues soirées de travail la semaine et les fins de semaines! Finies les expéditions en autobus scolaire à vendre des pièces de motoneiges ici et là mais c'était le bon temps! Il parle avec enthousiasme de l'hélicoptère dont il vient de faire l'acquisition et qui lui évite les tracas de la circulation de Montréal et ses environs lorsqu'il doit se rendre à l'usine de Saint-Jérôme, à partir de Drummondville. Il s'en sert également, de temps à autre, à des fins de loisirs.

Un autre projet auquel Gilles Soucy tient à cœur est la venue, à Drummondville, du Centre universitaire de Drummondville, une succursale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il a déjà annoncé ses couleurs à ce sujet et offert une aide financière substantielle pour favoriser l'implantation de ce projet. Paradoxalement, lui qui n'a pas terminé sa septième année, encourage les études et la formation universitaire d'ingénieurs et de personnel qualifié. Il est confiant de voir bon nombre de finissants opter pour ses entreprises afin d'y faire carrière. Gilles Soucy pense à l'avenir et on pourrait gager un gros \$2 que grâce à son engagement et à celui d'autres comme lui, Drummondville se dotera bientôt de son université. À la différence de la lotto, avec Gilles Soucy de son côté, Drummondville est certaine de gagner!



**Presbytère de Saint-Frédéric (Drummondville)**  
(© Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)

### **L'Express couvre le Grand défi Pierre Lavoie à bord d'un hélicoptère**

Grâce à la générosité de Gilles Soucy, fondateur du Groupe Soucy, le photographe Ghyslain Bergeron et le journaliste Maxime Coulombe ont la chance de couvrir le Grand défi Pierre Lavoie à bord d'un hélicoptère.

Extrait du journal l'Express de Drummondville, le 11 juin 2011  
(Avec autorisation)



Pour une visite sur le site Internet : <http://www.soucy-group.com/indexfr.asp>

### Thérèse Soucy, notre jeune centenaire Par Gaëtan Soucy (224)

Dans Lotbinière, les Soucy vivent vieux, c'est bien connu. Parmi les enfants de Charles Soucy et Thercilde Lemay, Joseph a atteint l'âge de 92 ans, Polycarpe, 90, Damosille, 98 et Octavie, 96; tout cela à une époque où la médecine ne permettait guère de prolonger l'espérance de vie de façon significative. Quant à Siméon Soucy, fils de Polycarpe et père de notre centenaire Thérèse, il atteindra l'âge vénérable de 95 ans. Le fils aîné de Siméon, Joseph, époux de Bernadette Hardy, est décédé à l'âge de 92 ans. Les six enfants encore vivants de Siméon et Délima, frères et sœurs de Thérèse, cumulent présentement une moyenne d'âge combinée de 87 ans.

S'il est encore nécessaire d'en rajouter sur les gros chiffres, mentionnons que Pierre, le frère de Polycarpe est peut-être décédé à l'âge de 43 ans seulement, mais on compte néanmoins parmi ses petits-enfants, trois centenaires: Simone Soucy, fille de Nazaire, décédée à l'âge de 100 ans, Lucille, sa sœur, 102 ans et Rosa Soucy, fille unique d'Alphonse (lui-même ayant atteint l'âge de 92 ans), décédée en janvier dernier à l'âge de 101 ans aux États-Unis. Téléspore, le fils de Nazaire, s'éteindra à l'âge de 94 ans et Auréa, une de ses sœurs, à 91 ans. C'est sans compter tous ceux qui sont décédés à 80 ans ou plus et les autres que l'on ne connaît pas. Oui, on vit vieux chez les Soucy, dans Lotbinière...

C'est avec fierté que nous rendons hommage aujourd'hui à Thérèse Soucy, une jeune centenaire qui perpétue cette tradition de longévité dans notre famille. Née le 30 octobre 1911 à Saint-Édouard-de-



Cécile et Thérèse,  
Photo fournie par Georgette Blais-Grondin

Lotbinière sur la ferme ancestrale de la famille, Thérèse est la fille de Siméon Soucy et de Délima Dubé. Lors

d'une entrevue, elle a bien voulu se raconter et partager avec nous ses souvenirs d'antan.

Thérèse Soucy est la deuxième d'une famille de dix enfants (en réalité, ses parents ont eu treize enfants mais trois sont décédés en bas âge). Son enfance est heureuse et sans histoire. Lorsqu'elle commence à fréquenter l'école, ses parents décident de la placer en pension au village au couvent des Soeurs de la Charité; ils jugent que la distance est trop grande pour se rendre à l'école à pied pour les filles, chaque jour. Les garçons, eux, devront marcher! Thérèse aimait l'école ainsi que les religieuses mais, dans ce dernier cas, pas assez pour en faire une... Ce sont de bons souvenirs pour elle.

Elle nous rappelle que lors de l'épidémie de grippe espagnole survenue de la fin de 1918 au début de 1919, son père Siméon avait été atteint par la terrible maladie. Selon l'expression de Thérèse, leur maison avait été «placardée» ou mise en quarantaine



De g. à d. (avant), Pierrette, Ida, Francyne, Micheline, Xavier, Thérèse, Jocelyne, Nicole et Gérald.  
À l'arrière, Léon, Julien, Guy et Camille (Le 6 août 1994).

pendant 30 jours, personne ne pouvant y entrer pour éviter de répandre la maladie. Elle se souvient également que lors des services funèbres des victimes de cette maladie, les corps n'étaient pas entrés dans l'église mais la cérémonie et la bénédiction se faisaient à l'extérieur avant que les défunts soient inhumés en toute hâte au cimetière.

Les années passent et Thérèse décide de devenir institutrice. Pour acquérir son diplôme, elle fréquentera l'École Normale des Sœurs de la Charité à Plessisville pendant deux ans, après ses classes au couvent de Saint-Édouard. En septembre 1928 (elle n'a pas encore 17 ans), elle commence à enseigner à Notre-Dame-de-Lourdes où son oncle, Téléphore Soucy, était commissaire d'école. Elle y restera deux ans avant d'enseigner à Joly pendant une année. Par la suite, elle enseignera quatre années à Villeroy. À cet endroit, elle réside au presbytère situé en face de son école. Le salaire annuel de Thérèse était alors de \$250. Si elle avait la chance de compter cinq enfants ou plus en septième année, elle avait droit à une augmentation de salaire de \$50, portant le total à \$300. L'école débutait à 8 h 30 le matin et se poursuivait jusqu'à l'arrêt du dîner, à 11 h 30. Les cours reprenaient à 13 h avec le chapelet pour se terminer à 16 h. Elle enseignait à toutes les divisions.

Le 6 août 1936, à l'âge de 25 ans, elle épouse Xavier Hardy, originaire de Sainte-Croix, qu'elle avait connu parce que son frère, Joseph Soucy, avait épousé Bernadette, la sœur de Xavier. Thérèse et Xavier s'étaient fréquentés pendant deux ans avant de se marier. Après son mariage, Thérèse abandonne l'enseignement pour se consacrer à sa famille.

Le couple s'installera sur une ferme dans le rang de la Rivière-Bois-Clair, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Thérèse y donnera naissance à quatorze enfants (dont deux décédés en bas âge). À l'époque, les femmes accouchaient à domicile avec l'aide du médecin local qui était, dans le cas pré-



Thérèse et Xavier, 60 ans de mariage

sent, le Dr Jean-Baptiste Hamel de Saint-Flavien, puisqu'il n'y en avait pas à Saint-Édouard. Délima, la mère de Thérèse, venait aider à «relever» sa fille. En ce temps-là, les femmes qui venaient d'accoucher devaient garder le lit pendant neuf jours d'affilée. Il fallait donc quelqu'un pour voir aux repas et prendre soin de la maisonnée pendant la convalescence. Thérèse aurait été prête à quitter le lit bien avant les neuf jours en question mais sa mère lui disait que si elle se levait, elle s'en irait... Au bout de neuf jours au lit, inutile de dire que les pieds de la nouvelle maman étaient bien enflés!

Après son mariage, Thérèse devra faire l'apprentissage de plusieurs activités. Elle apprendra elle-même à coudre. Sa mère Délima, n'aimant guère l'idée de voir sa fille se servir de sa machine à coudre, de peur d'en voir changer les réglages, ne lui avait jamais montré la couture. Thérèse apprit aussi à tricoter. Elle aimait faire la cuisine: elle en a fait des pâtes et des beignes! Un grand jardin fournissait des conserves en quantité l'automne car l'appétit de ces jeunes garçons et filles qui grandissaient

était insatiable. Prendre soin d'une famille de douze enfants représentait un travail considérable mais Thérèse ne s'en plaignait aucunement, bien au contraire. Les plus vieux s'occupaient des plus jeunes et facilitaient ainsi la tâche de la maman. La satisfaction du devoir accompli était la grande récompense de tout ce labeur.

Pendant les deux premières années à la ferme, il fallait traire les vaches à la main mais, par la suite, l'achat de trayeuses allait faciliter la traite de la douzaine de vaches qui constituait le troupeau laitier de la ferme. Puis, Xavier finit par acheter de la machinerie lourde ce qui lui permit de devenir opérateur et de travailler un peu partout, à contrat. Il se déplaçait là où se trouvait le travail. Il s'est même rendu à La Tuque. Pendant son absence, c'est Thérèse et un employé qui devaient voir aux travaux de la ferme. Ce revenu supplémentaire allait cependant assurer la famille d'une aisance financière certaine. Elle parle avec fierté et affection de ses enfants qui ont des commerces ou des situations bien établies.

Les années succédèrent aux années et



Famille Xavier et Thérèse Hardy, enfants et conjoints, le 6 août 1992

pendant ce temps, les enfants grandissaient. À leur tour, ils commencèrent à fréquenter l'école de rang, heureusement située à proximité de la maison familiale. Thérèse rappelle qu'une institutrice qui demeurait au rang Saint-Charles, Bibiane Ouellet, y enseignait et qu'elle était grandement appréciée. Le père de Bibiane venait chercher sa fille tous les vendredis après-midi après l'école (elle restait à coucher à l'école sur se-

maine) pour la ramener avec lui à la maison en fin de semaine. Le trajet se faisait à cheval et en voiture. Bibiane revenait à l'école le lundi matin



En bas, de g. à d. Pierrette, Thérèse, Gérald, René.  
En haut, de g. à d. Julien, Ida, Guy, Camille, Micheline, Nicole, Jocelyne, Léon et Francyne.

aux commandes du cheval et de la voiture mais sans son père pour l'accompagner. C'est le cheval qui s'en retournait de lui-même, seul et sans

surveillance aucune, à la ferme du rang Saint-Charles d'où il était parti. Il en connaissait le parcours par coeur et n'avait besoin de personne

## Les Soucy centenaires de Lotbinière

pour le diriger.

Après une existence bien remplie, lorsque l'heure de la retraite sonne pour Thérèse et Xavier, une nouvelle époque de la vie débute pour eux. Le couple voyagera beaucoup visitant l'Europe, Paris, Rome et autres destinations touristiques dont Atlantic City. Pendant onze ans, du début du mois de février jusqu'à la fin de mars, ils séjourneront en Espagne, dans un appartement loué là-bas. Xavier appréciait tout spécialement voir la Méditerranée. Après avoir vendu la ferme de Saint-Édouard, Thérèse et Xavier iront résider en appartement à Sainte-Croix et ce, pendant cinq ans.

En 1996, c'est le décès de Xavier, à l'âge de 93 ans, après une vie pleine d'accomplissements. En plus de la ferme et de son métier d'opérateur de machinerie lourde, Xavier avait occupé de nombreuses charges auprès de différents organismes de Saint-

Édouard. Après le décès de son mari, Thérèse ira demeurer dans une résidence pour personnes âgées de Sainte-Croix avant de déménager dans une résidence semblable, à Laurier-Station.

À 100 ans, Thérèse Soucy a toujours bon pied, bon oeil, beaucoup de caractère et l'esprit alerte. Notre centenaire jouit d'une bonne santé même si elle admet ne dormir que quelques heures par nuit. Elle a pris pour résolution de faire de la bicyclette stationnaire pour renforcer ses jambes; la marchette, ce n'est pas pour elle! Thérèse aime bien magasiner et on peut l'apercevoir régulièrement dans les magasins, à la recherche de quelque achat intéressant. Si personne n'est disponible pour la conduire au magasin, eh bien, qu'à cela ne tienne, elle demandera et finira par trouver quelqu'un pour l'accompagner. Pendant toutes ces années, elle a appris à se débrouiller.

Notre centenaire déclare n'avoir aucun regret et que si tout était à recommencer, elle ferait la même chose. Thérèse Soucy est contente de la vie qu'elle a vécue car après tout, elle a fait tout ce qu'elle voulait réaliser. Elle fait partie de cette génération de femmes qui prennent leur vie en main et qui s'accomplissent dans leur travail, leur famille et leur communauté.

La satisfaction intérieure profonde d'avoir eu une vie heureuse et de vivre présentement une vieillesse tout aussi heureuse, expliquerait-il sa grande longévité? Quoiqu'il en soit, Thérèse Soucy, nous vous souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Félicitations pour cette vie exemplaire et si bien remplie!



Fernand, Henri-Paul, Thérèse, Roger et Rita. (Absente, Pauline.)

### D'autres centenaires : Simone, Lucille et Rosa Soucy

Par Gaëtan Soucy (224)

Thérèse Soucy dont il est question dans ce bulletin, n'est pas la première centenaire portant notre patronyme, née dans Lotbinière. On pourrait également parier qu'elle ne sera pas la dernière, non plus. Pourtant, trois autres personnes, toutes des femmes, l'ont précédé dans l'atteinte de ce chiffre magique: 100 ans!

Voici un bref aperçu de la vie des autres centenaires de Lotbinière qui, à l'instar de Thérèse, sont originaires de Saint-Édouard-de-Lotbinière.

#### Simone Soucy

Simone Soucy, née le 20 août 1906 à Sainte-Croix, est la fille de Nazaire Soucy et d'Antonia Lemay. La famille compte six enfants: Gérard, Simone, Lucille, Pierre-Ange, Télé-



phore et Auréa. Nazaire Soucy était le fils de Pierre et le petit-fils de Charles. Comme Nazaire et Antonia demeuraient alors à Saint-Édouard, dans le rang Saint-Charles, la naissance de Simone Soucy à Sainte-Croix a possiblement été fortuite ou dictée par des considérations relatives à l'accouchement. Quoiqu'il en soit, elle s'est toujours considérée comme étant originaire de Saint-Édouard, comme ses frères et soeurs,

du reste.

En 1920, la famille quitte Saint-Édouard pour aller s'installer définitivement à Manseau. C'est à cet endroit que Simone fera la connaissance de J.-Alfred Savoie, fils de J.-Alcide et d'Arthémise Beaudet, qu'elle épousera le 4 juin 1932, à Manseau. Comme son père, J.-Alfred Savoie sera un industriel prospère, propriétaire du moulin à scie Savoie Frères, le plus important employeur de la région. Il sera aussi un organisateur libéral influent dans Nicolet et parviendra bien près de se faire élire dans ce comté en 1948, sous la bannière libérale, au plus fort de l'époque de Maurice Duplessis et de l'Union Nationale. Il sera un fidèle collaborateur et conseiller d'hommes politiques tels Adélar Godbout, Hugues Lapointe, Émile Lapalme et Jean Lesage. Il siègera sur le conseil d'administration de nombreux organismes, mouvements et entreprises.

Pendant que J.-Alfred vaque à ses occupations, Simone s'occupe de la maisonnée. Six enfants sont nés de leur union: Pierre, Jacques, Jean-Paul, Alain, Marc et Diane. La famille Savoie est tricotée serrée et reçoit volontiers et fréquemment parents et amis. Simone est à son meilleur pour seconder son époux dans sa vie sociale fort occupée et J.-Alfred pourra toujours compter sur l'appui indéfectible de cette dernière, dans les épreuves comme dans les succès.

Dans les dernières années de sa vie, Simone aura la douleur de perdre, outre son époux, quatre de ses six enfants. C'est avec un courage et une détermination exemplaires que Simone surmontera ces épreuves cruelles. Elle devra aussi se résigner à aller vivre en résidence pour personnes âgées et vendre la maison familiale de Manseau, remplie des précieux souvenirs d'autrefois. Elle conservera toutefois le chalet du Lac Rose où la famille est présente de-

puis 1940. Simone continuera d'y passer les étés et ce, jusqu'en dernier.

Simone Soucy est décédée le 24 février 2007, à l'âge de 100 ans et demi. Elle repose au cimetière de Manseau avec ceux qu'elle a tant aimés.

#### Lucille Soucy

Lucille Soucy, née le 4 septembre 1907, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle est la soeur de Simone Soucy ci-dessus mentionnée.

À Manseau, Lucille sera "maîtresse d'école", comme on appelait alors les enseignantes, pendant quatorze ans avant son mariage. Elle continuera, du reste, à enseigner à Ottawa après



son mariage, pendant quelque temps. L'école de rang où elle enseignait, à Manseau, était située tout juste en face de la maison paternelle, dans le rang d'En-Haut. Elle n'avait qu'à traverser le chemin pour aller au travail... Lors des activités entourant le centenaire de Manseau, en 2008, certains de ses anciens élèves me parlaient encore d'elle avec affection. L'un d'eux (parmi les moins commodes) me disait même que c'était la meilleure maîtresse d'école qu'il avait jamais eue...

Le 30 août 1941, à Manseau, Lucille Soucy épouse Donat Fleury, fils de Dieudonné et d'Alexina Dionne. Après le mariage, le couple fera sa vie à Ottawa, en Ontario où Donat occupe un emploi de traducteur à l'emploi du gouvernement fédéral. Avec le développement constant et

## Les Soucy centenaires de Lotbinière

considérable de l'appareil étatique, Donat jouira bientôt d'une excellente position.

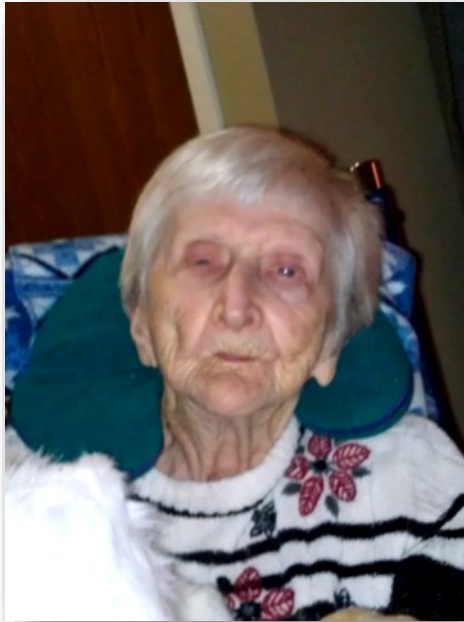
Lucille et Donat auront trois enfants: Monique, Jean-Jacques et Daniel. L'été, la famille venait passer les vacances au Lac Rose dans son chalet, du moins jusqu'en 1976, année du décès subit de Donat Fleury.

Lucille Soucy est décédée le 7 octobre 2007 à la Résidence pour soins à longue durée Saint-Louis, à Orléans, près d'Ottawa. Elle venait de fêter ses 102 ans.

### Rosa Soucy

Rosa, née le 23 décembre 1910 à Saint-Édouard-de-Lotbinière, fille d'Alphonse Soucy et d'Eugénie Jacques. Alphonse Soucy était le frère de Nazaire, fils de Pierre et petit-fils de Charles. Rosa Soucy était donc la cousine germaine de Simone et Lucille Soucy. Les deux frères, Alphonse et Nazaire étant voisins dans le rang Saint-Charles, les petites cousines jouaient souvent ensemble.

Eugénie Jacques étant décédée en 1914, Alphonse Soucy allait se remarier, l'année suivante, en secondes noces à Emma Jacques (aucun lien



de parenté avec Eugénie). Le couple n'aura pas d'enfant. Rosa fut donc élevée comme une enfant unique.

Dans les années 1920, Alphonse Soucy déménage aux États-Unis et le couple s'installe à Haverhill, Massachusetts où Alphonse sera, entre autres, menuisier. Rosa n'est alors qu'une adolescente mais décide de compléter ses études. Elle fréquente l'école Tilton, puis le Haverhill High School et enfin, le MacIntosh School

of Business. Ses études terminées et même après son mariage, elle travaillera dans l'industrie textile soit pour la Samuel Roberts Company, Lemkins Clothing et l'ancienne compagnie Western Electric Company, à North Andover pendant 20 ans.

En 1930, elle épouse Paul Villeneuve, à Haverhill. Le couple aura deux enfants: Claire et Irene. Paul Villeneuve décédera en 1968 et Rosa ne se remariera pas. L'été, elle venait au moins une fois par année visiter sa famille au Québec et se recueillir sur la tombe de sa mère à Saint-Édouard. Elle aura également, pendant plusieurs années, un chalet près de la rivière Bécancour, à Saint-Louis-de-Blandford où elle venait en vacances l'été.

Rosa Soucy est décédée le 28 janvier 2012 au Hunt Nursing and Rehabilitation Center, Danvers, Massachusetts. Elle avait 101 ans.



## Une publicité dans *La Source*

### Entreprise ou particulier, faites paraître vos souhaits ou une publicité dans la revue *La Source*

Faites-nous parvenir votre souhait ou annonce avec un chèque fait à l'ordre de  
l'Association des familles Soucy à l'adresse suivante :

L'Association des familles Soucy  
C.P. 10090, succ. Sainte-Foy,  
Québec (Québec) G1V 4C6

Barème : 1) une (1) page 200 \$; 2) une (1/2) demi-page 100 \$; 3) un quart (1/4) de page 50 \$

### Michel Soucy, fils, peintre, scénographe et concepteur de spectacles événementiels

NDLR - Après avoir découvert sur Internet le site de Michel Soucy (<http://soucymichel.com/>) qui a pignon sur rue à Bruxelles, nous sommes entrés en communication avec lui et il nous a récemment fait parvenir son autobiographie que nous vous partageons intégralement. Michel est le fils de Michel Soucy (*Gérard Soucy et Annette Benoit*) et Ghislaine Bergeron, fille de Lionel et Léontine Dubois. Son frère Mario (<http://www.msfxstudio.com/francais/aproposmsfx.htm>), est également un artiste complet (concepteur, dessinateur, sculpteur, prothésiste, mouleur, chimiste, peintre, maquilleur, professeur, conférencier, entrepreneur, homme d'affaires et spécialiste des maquillages d'effets spéciaux depuis 1986).

Je suis né le 3 mai 1963 à Schefferville (Québec, Canada). Ma mère est Ghislaine Bergeron et mon père, Michel Soucy.

Je suis presque né dans un cinéma, aimait me rappeler ma mère. Un cinéma qui ne changeait pas souvent sa programmation. Ce qui fait que ma mère a vu de nombreuses fois le même film. Cela explique sans doute pourquoi j'adore le cinéma et lorsqu'il s'agit de bons films, j'aime les revoir plusieurs fois.

Ma mère aimait beaucoup le dessin. Elle a fait des études de dessins de mode. C'est elle qui m'a appris et surtout incité à dessiner. À l'école primaire, je me rappelle particulièrement d'un devoir que nous avions à réaliser : un dessin de Dieu. J'ai décidé de faire un œil. Ce qui me semblait le plus simple et le plus rapide à faire. Sans compter la symbolique de celui-ci (l'œil de Dieu nous observe, nous sommes tous épiés, il y avait sans doute quelque paranoïa juéo-chrétienne au tréfonds de mon esprit enfantin). J'ai demandé à ma mère de faire le dessin. Elle m'a répondu : « Lorsque j'étais au collège, j'ai demandé à ma sœur Lina qui dessinait bien, de me faire un beau dessin. Fière de ce dessin magnifique, je le présentai à la mère supérieure du couvent qui me dit tout de go après l'avoir examiné : « Beau dessin Ghislaine. Est-ce que tu peux refaire maintenant le même dessin sur une autre feuille? »

Depuis ce jour, j'ai retenu la leçon. Il valait mieux apprendre à dessiner soi-même. Je me suis mis à dessiner avec acharnement car je voulais

aussi faire de beaux dessins comme ma mère avait appris à le faire.

Les années ont passé. Après le dessin, j'ai étudié la peinture. Et devinez quoi ? C'est ma mère qui m'a passé ma première commande de peinture. Une murale de 6 pieds x 3,5 pieds (182 x 106 cm.) C'était un paysage avec des montagnes que j'ai réalisé dans une descente d'escalier, il y est toujours d'ailleurs. Puis 10 ans plus tard, ce fut une murale dans le salon qui cette fois-ci fait environ 13 pieds x 3,2 pieds (4 mètres x 1,25m.).

À l'école, je maîtrisais bien le dessin, le collage, la sculpture. Il m'a fallu quelques années à travailler dans divers endroits pour réaliser qu'il serait bien pour moi d'aller suivre des cours plus avancés en peinture. Je me suis inscrit au cours du soir au Cégep du Vieux-Montréal en 1982 section « arts plastiques ». J'ai ensuite terminé un Baccalauréat à l'université du Québec à Montréal en arts plastiques spécialisation « Peintures ».

Je me suis joint à l'équipe de Jacky George Lafargue et la création de la galerie d'Art Diffusion III qui se situait dans les galeries du Parc à Montréal. J'étais en charge de la diffusion et de la programmation des artistes.

J'ai eu trois expositions dans cette galerie dont l'une intitulée « Infections ».

Mon sujet de prédilection, la maladie. Je voulais devenir chirurgien, j'ai étudié les arts plastiques. Voyant que ma peinture ne rapportait pas financièrement, le thème ne me facilitant peut-être pas la tâche, je me

suis tourné vers la photographie. Là non plus, je n'ai pas eu un grand succès commercial. Il s'agissait de pren-

Michel Soucy - Photo prise sur le site Internet <http://soucymichel.com/>



dre en très gros plans des parties du corps humain, la peau essentiellement.

Puis, je me suis dirigé vers le cinéma. Je suis devenu acteur. J'ai fait plusieurs téléseries canadiennes (Marylin - Entre chiens et loup...) et des films américains. Mais je ne me retrouvais pas dans ces castings où je décrochais des rôles de bon père de famille, alors que je voulais jouer des rôles de bandits ou de tueurs en série !

En 1996, j'entame une maîtrise en scénographie à Londres, au prestigieux « Central Saint Martins College of Arts and Design London », l'occasion idéale de rester quelques temps en Europe, de découvrir des pays et des cultures variés. Je termine avec une grande distinction pour une pièce de théâtre que j'ai écrite, jouée,

et dont j'ai fait les décors. Elle s'intitule - « 1 kilo of Fame, 2 ounces of Heart »

Retour à Montréal où, je travaille en cinéma aux décors et storyboards sur des films pour HBO, Luc Besson.

1999 sera ma dernière année à travailler à l'hôpital Louis H. Lafontaine où parallèlement à mes études je travaillais en tant que préposé aux bénéficiaires depuis 1990. Cette année-là, ma mère meurt suite à un anévrisme au cerveau, elle a 55 ans.

Pour Lambert Multimédia, société de scénographie et de spectacle multimédia, je travaille sur une partie de la scénographie du pavillon du Canada, pour l'exposition universelle d'Hanovre en Allemagne. Puis sur la scénographie de l'Euro Space Center à Redu, Belgique.

Je fais la rencontre d'un canadien qui travaille avec la Belgique, avec lui je fais plusieurs scénographies pour des musées et centres d'interprétations en Belgique et en France.

Pour la société Sine Qua Non, entre 2000 et 2003, je participe à la scénographie d'une exposition en Corse sur « Napoléon » au musée Fesch, Ajaccio. Puis la société Sine Qua non m'engage comme scénographe. C'est là que je rencontre ma « blonde » qui est Belge de Tournai.

En 2004, je fais un retour à la peinture. Je suis arrivé à la maison et ma « blonde » Eveline, a acheté des tubes de peintures et une toile. « Tu devrais te remettre à faire de la peinture, me dit-elle, j'aime bien ce que tu faisais. » J'ai fait un tableau que j'intitulé « Head 001. »

Comme un spéléologue, je rencontre « Le cri » de Munch. Ce fut le retour de la peinture. J'ai su alors que je n'étais pas guéri du virus de la peinture. Il me fallait peindre à nouveau, encore et encore d'autres toiles. J'avais tellement à dire, à exprimer, à exorciser. Depuis, la peinture ne me quitte plus, même si je mène parallèlement une seconde carrière dans la conception et la scénographie de spectacles événementiels.

Que le spectacle commence ! En 2003, je rencontre Luc Petit, metteur en scène et réalisateur ainsi que Franco Dragone, créateur, metteur en scène de dix spectacles du Cirque du Soleil, aujourd'hui à la tête de la société Dragone en Belgique, pour lesquels je travaille comme scénographe, co-concepteur pour divers spectacles en Belgique et en Europe.

Je n'ai eu de cesse, toutes ces années, de travailler en étroite collaboration avec Luc Petit. Ces nombreuses réalisations dans le domaine événementiel enrichissent mon travail artistique et rehaussent de nouvelles couleurs mes qualités d'artiste multidisciplinaire.

Dernière réalisation en cours, la comédie Musicale « Peter Pan, the never ending story » qui sera présentée en avant-première en décembre 2012 à Forest National\*, Bruxelles (\*équivalent du centre Bell à Montréal) puis en tournée mondiale.



Head 001 (Photo : site Internet <http://soucymichel.com/>)



Fire Within, acrylique et humains sur toile  
Photo : site Internet <http://soucymichel.com/>

Nous publions la revue *La Source* dans le seul but de faire connaître des pages d'histoire des Soucy, les Soucy d'hier et les Soucy d'aujourd'hui. Ce n'est pas une tâche facile et la fréquence de nos publications dépend de l'engagement et la collaboration des membres. Notre équipe de rédaction ne compte ni historien, ni généalogiste. Elle est supportée par des bénévoles et des membres qui s'engagent de plus en plus à l'écriture de pages d'histoire de leur lignée familiale respective. Certaines familles qui possèdent des archives familiales nous partagent leurs réalisations.

Le travail de mise en page se fait par votre président parce que la tradition en a décidé ainsi et aussi parce que les frais de mise en page par des professionnels sont hors de notre portée. Votre président a donc retroussé ses manches et s'est mis au travail en apprenant progressivement à maîtriser les programmes de traitement de textes et photos. Il y consacre de longues heures dans le but de publier le plus grand nombre de « pages d'histoire » des Soucy d'Amérique. Nous sommes fiers de ce que nous réussissons à faire avec le minimum de services professionnels et à des coûts convenants à nos revenus, qui proviennent uniquement de la cotisation annuelle des membres.

Vous comprendrez alors qu'il peut arriver que des erreurs se glissent dans nos publications. Nous nous en excusons. Cette page a pour but de vous les signaler, chers membres et chers lecteurs, et surtout, de les corriger. Aidez-nous en nous signalant toute erreur que vous jugez importante de corriger. Nous profitons de l'occasion pour inviter les membres qui voudraient nous aider dans la réalisation de nos publications de bien vouloir communiquer avec nous. L'Association a besoin d'aide pour être encore plus présente auprès de ses membres et en attirer d'autres. Merci de votre compréhension, de votre précieuse collaboration et surtout, de votre fidélité.

Nos excuses  
à Monsieur Wilfrid Grimard (242)  
Voici la photo manquante à la page 52.

### *Les ateliers Adélard Soucy :*

première partie

Par Fernand Soucy, fils d'Adélard



Frédéric Soucy, vice-président d'Adélard Soucy (1975) inc., sa mère  
Lise Chouinard-Soucy, présidente  
et Fernand Soucy, fils d'Adélard  
(Photo : Le Mensuel, 14 mai 2006)



Wilfrid (242), en habit de gala historique

## Du Soucy dans les Prairies

Par Wilfrid Grimard (242)

Entre 1875 et 1914, les Québécois, les Ontariens et les Franco-Américains, sans compter les Européens, se sentent attirés vers les grands champs des prairies canadiennes. Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier met des efforts importants pour les attirer et le clergé du Québec cherche à organiser des groupements de colons pour l'Ouest afin de créer des enclos de francophones catholiques et ainsi protéger la foi et la langue en dehors du Québec. L'émigration vers les États-Unis contribue déjà depuis longtemps à éroder cette foi et cette langue. On réussit à récupérer un petit pourcentage de ces franco-américains pour se joindre aux Québécois se rendant dans les prairies. C'est le cas chez mon arrière-grand-père, Félix Soucy ainsi que de ses futurs beaux-parents, Édouard Pinette et Caroline Boutin. Il serait peut-être intéressant de situer un peu ces lignées pour les autres Soucy et Pinet(te) lisant ce texte.

Au mariage de Félix avec Odélie Pinette le 8 mai 1894 à Saint-Alphonse (Manitoba), on apprend qu'il est fils de Hyacinthe Soucy et de feu Aglaé Lévesque de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, alors que lui est de Bromptonville (aujourd'hui annexée à Sherbrooke). Le village de Saint-Alphonse est situé à 150 kilomètres au sud-ouest de Winnipeg, mais le couple s'installe plutôt à Sainte-Amélie, dans la même région. C'est là que naîtront ma grand-mère, Léna Soucy, ainsi que ma mère, Irene Crossland. Nous y reviendrons plus loin.

Nous en savons peu sur la jeunesse de Félix Soucy. Ma mère l'a bien connu, mais comme tant d'autres je dis aujourd'hui : *« J'aurais donc dû ! »* Oui, j'aurais dû lui poser tant d'autres questions. Heureusement, ma mère aimait beaucoup sa famille et nous en parlait souvent. Nous allons donc faire un *« effort de guerre »* pour nous rappeler le plus possible de ces souvenirs d'enfance, dont la plupart nous viennent de ma mère et de ma grand-mère.

### HYACINTHE SOUCY, PÈRE DE FÉLIX

Félix est né le 30 décembre 1870 et baptisé le lendemain à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Lorsque ma mère m'envoya le baptistère de son grand-père, elle m'écrivait : *« Il doit y avoir une trompe. Il a toujours dit qu'il était né à Bromptonville le jour de Noël ! »* Je pense qu'il voulait seulement se rendre intéressant et aussi qu'il avait fait une coupure avec son père ! Ses parents, Hyacinthe Soucy et Aglaé Lévesque, étaient veufs lorsqu'ils s'épousaient le 8 juillet 1867 à Saint-André-de-Kamouraska, lui étant veuf de Geneviève Ouellet, avec trois



Hyacinthe et Aglaé Lévesque

enfants et elle d'Ignace Gagné, avec neuf enfants. Ajoutons qu'Hyacinthe était le fils de Marc-Antoine Soucy et de Marie-Louise Lavoie, qui laissent une nombreuse descendance.

Hyacinthe Soucy avait trois enfants de son premier mariage : Arthémise, qui épousa Michel Garneau en premières noces et en deuxièmes noces, Simon Labrie, Didyme-Didier qui épousa Anna Ouellet et Jules, que l'on appelait Chapleau à cause de sa ressemblance avec le premier ministre, qui épousa Philomène Landry.

Avec son deuxième mariage il ajoutera quatre garçons : Ludger (1868-1956), qui épousa à Saint-François-Xavier-de-Brompton le 19 novembre 1888, avec Hermine Lavoie (1871-1950), Polycarpe (Amanda Marquis) marié à Saint-André (Kamouraska) en 1900, Philippe (Ida Soucy, fille d'Israël et Émilie Caron), en 1901 à Saint-André (Kamouraska), et **Félix** (1871-1951), dont on parle dans cet article.

Hyacinthe se maria encore deux fois, pour un total de quatre mariages : le 10 janvier 1888 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière avec Marie Élizabeth/Isabelle Miville Deschênes et une quatrième et dernière fois le 27 mai 1903 à Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata) avec Appoline Saindon. Aucun enfant ne naîtra de ces deux dernières unions.

On peut se demander qu'est-ce qui a poussé Félix et son frère Ludger à quitter le foyer paternel et d'aller s'installer à Bromptonville. Ce qui était rapporté dans ma famille et qui est corroboré par un descendant de Ludger est que lorsque Ludger a eu 13 ans, son père, Hyacinthe, lui a dit qu'il était assez vieux pour gagner sa vie. Les deux frères ont dès lors travaillé sur des fermes et avant longtemps se sont dirigés dans la région de Sherbrooke et ont continué à travailler sur des fermes jusqu'au jour où Ludger eut les moyens d'acheter sa propre ferme, se marier et élever une famille. Son frère optera plutôt pour le Manitoba.

### L'APPEL DES PRAIRIES

Un peu plus tard, les curés du Québec parcourront la province entière ainsi que la Nouvelle-Angleterre et même le Midwest américain où un grand nombre de leurs compatriotes s'étaient installés surtout à cause du travail disponible dans les manufactures. L'Église craint que ses ouailles perdent langue et religion avant longtemps s'ils ne sont pas réunis en grou-



De g. à d., en avant, Agénor Landry, Aurore Soucy, Félix Soucy, Odélia Pinette, Frederick Crossland, et Léna Soucy; en arrière, Léo Charpentier, Angélique Soucy, Arthur Lavoie, Clémence Soucy, Noël Soucy, une amie, Hélène Soucy et Jules Chalifour



Fred Crossland et Léna Soucy avec Cecilia et Irene Crossland.

et dont les parents étaient venus d'Angleterre. Frederick Crossland était fils de William Henry Crossland et d'Elizabeth Vickery. Il avait 26 ans et travaillait comme charpentier-menuisier. Une partie de sa famille s'était installée à Sainte-Amélie en

### Du Soucy dans les Prairies (suite)

1905, parmi les seuls anglophones. Il leur arrivait d'entendre des Métis francophones les traiter de *maudits anglais* dans leur dos. Il faut se souvenir que ces gens gardaient un mauvais souvenir des *anglais* qui étaient venus arpenter les terres des Métis à Saint-Boniface en 1870 et qui répéteraient la même erreur à Batoche en 1885, déclenchant la rébellion avec Louis Riel à la tête de son peuple.

En général, par contre, les relations entre les familles, de toutes origines, étaient cordiales et les nombreux mariages mixtes en témoignent. L'amour, tout le monde le sait, c'est plus fort que la police, mais aussi que les différences d'origines. Fred et Lena ont eu douze enfants, six gar-

çons et six filles, dont les premiers à Sainte-Amélie et les autres à Marcellin et Léoville, en Saskatchewan. Ma mère disait que ses parents avaient déménagé parce que Sainte-Amélie était inondée presque à chaque printemps par la rivière. Chose certaine, son père n'a jamais manqué de travail avec son métier à l'époque où cette jeune province se construisait. Ils y sont arrivés à Marcellin en 1923. Ma mère, Irene, avait six ans. Un autre six années plus tard, la famille partait pour Léoville, un village naissant et donc beaucoup de bâtisses à construire pour Frederick.

Grand-mère Léna est décédée d'un cancer des os extrêmement douloureux le 7 octobre 1977. Fred était mort d'une tumeur au cerveau le 1<sup>er</sup> avril 1949. Ils ont eu six garçons et six filles... beaucoup de descendants, éparpillés dans les provinces de l'Ouest. Veuve, elle avait épousé en secondes noces le 4 décembre 1958, Klemens James Gross, d'origine allemande, qui décédait en 1969.

Édouard épousait Émélie Morriau.



pements de leurs semblables. Un bon nombre d'entre eux sont attirés vers les prairies canadiennes. Mais avant cette poussée, en 1890, Félix Soucy a 20 ans. Il prend la grande décision et

### Du Soucy dans les Prairies (suite)

part pour le Manitoba. La prochaine fois qu'il reverra le Québec et son frère préféré, Ludger, sera seulement en 1943, c'est-à-dire 53 ans plus tard, comme l'atteste une photo du journal La Tribune de Sherbrooke, conservée par ma grand-mère et ma mère.

À la même époque, un couple de Sherbrooke partait aussi pour le même endroit. Y a-t-il un lien ? Possiblement, mais pour le moment, nous ne le savons pas avec certitude. Toujours est-il que quatre ans plus tard, Félix épousera Odélie Pinette, la fille du couple venu de Sherbrooke, Édouard Pinette et Caroline Boutin. Ce couple s'était épousé à Sherbrooke le 5 mars 1867, mais lui, était originaire de Saint-André-de-

Kamouraska, alors que Caroline était née à Saint-Gervais-de-Bellechasse.

Comme ces gens ont vécu vieux, ma mère les a tous bien connus. Elle en gardait un bon souvenir et nous relatait souvent des anecdotes de l'un ou de l'autre tout en faisant ses besognes quotidiennes, ce dont elle ne manquait pas, avec sept enfants sur une grande ferme de 500 acres. Dans ma jeunesse, toutes les fermes ou presque étaient des fermes mixtes, c'est-à-dire du grain et des animaux. Comme ça, si le prix était bas dans le grain, il risquait d'être bon dans la viande ou vice versa. En théorie, c'est le système parfait. En théorie... un peu comme le système communiste !

Revenons à nos moutons. Félix Soucy s'installe à Sainte-Amélie, au Manitoba en 1890, probablement à la même époque que la famille Pinette, ci-haut mentionnée. Quatre ans plus tard, il épouse Odélie, la fille du couple Pinette. Il a 22 ans et elle en a 19 ce même jour de ses noces, le 8 mai 1894. Plus tard le couple suivra les enfants qui déménageront en Saskatchewan. Félix était très habile dans la construction et la menuiserie et participera pleinement dans ce domaine comme son gendre, Fred Crossland.

Odélie décédait le 21 octobre 1942. Félix épousait en secondes noces Céline Ouellette, qui était deux fois veuve : d'abord de Louis Brunet et ensuite de Jules Graitson. Félix mourait le 30 novembre 1951 à l'âge de 80 ans après une vie bien remplie.

**ENFANTS DE FÉLIX ET ODÉLIE**, tous nés à Sainte-Amélie ou Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba. Sur les 15 enfants, 8 se rendront à l'âge adulte et se marieront. Notez les deux couples de jumeaux et jumelles, qui n'ont pas survécu.

- 1) Joseph naît le 22 avril 1895 mais il meurt le même jour;
- 2) **Léna**, le 27 mai 1896, ma grand-mère;
- 3) **Édouard** (13 nov. 1897 -) marié à Émélie Morriau à Sainte-Amélie;
- 4) Cléophas, 15 nov. 1899, meurt le

10 sept. 1900;

5) **Ludger** (26 juin 1901 -) m. Hermance Landry, à Sainte-Amélie;

6) **Aurore** (20 mars 1903 -) m. Agé-nor Landry, à Sainte-Amélie; m. 2) Willie Mongrain; déc. 1961;

7) Emilienne et 8) Émélie, nées et décédées le 17 sept. 1905

9) **Clémence** (5 mai 1907 -) m. Arthur Lavoie, à Marcelin (SK);

10) **Noël** (25 déc. 1908 - 17 janvier 1987) m. 25 déc. 1934 à Léoville (SK) avec Angéla Fontaine; ils ont eu trois fils et deux filles;

11) et 12) des jumeaux mort-nés;

13) Lucia (26 nov. 1911 - 26 fév. 1921);

14) **Hélène** (7 janv. 1914 -) m. 28 nov. 1933 à Léoville (SK) avec Jules Chalifour; d. Léoville le 10 mars 1992;

15) **Angélique** (18 janv. 1916 - 26 décembre 1993,) m. 2 mai 1933 à Léoville (SK) avec Léo Charpentier; m. 2) Wilfrid Roy

Si on faisait un peu connaissance avec ces Soucy des Prairies :

1) **Léna** naît et grandit sur la ferme à Sainte-Amélie avec ses nombreux frères et sœurs. Étant la plus vieille, elle participe pleinement dans tout le travail que cela exige. On n'était pas riche. Elle m'a conté qu'une fois sa mère, n'ayant pas grand-chose à manger, avait fait une soupe de mauvaises herbes. On l'avait trouvé, ma foi, pas si mal ! Tout l'été, on faisait des salades avec les jeunes pissenlits, une habitude que Léna a transmise à ses enfants et que chez nous, nous transmettons encore à nos enfants. Cette région étant habitée par de nombreux Métis francophones, ils ont profité du savoir de ces gens depuis longtemps enracinés ici. La chasse leur apportait un bon supplément à la table ainsi que les médicaments de première nécessité que l'on trouvait dans la nature.

Le 24 novembre 1914, elle épouse un bel anglais venu de Barrie (Ontario),

# La page des membres

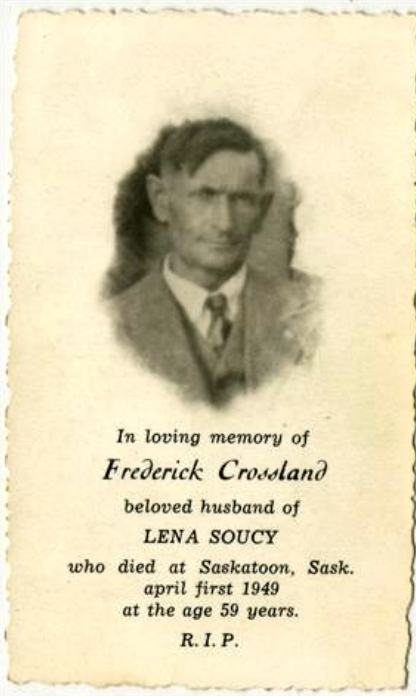
## Du Soucy dans les Prairies (suite)



Aimé Crossland, Félix Soucy,  
Odélia Pinette et Gracia Landry.



Édouard, Noël et Ludger Soucy



**MRS. LENA GROSS**  
Leoville, Sask.  
**BORN** — May 27, 1896  
Ste. Rose, Man.  
**PASSED AWAY** —  
Oct. 7, 1977

North Battleford, Sask. **AGE** — 81  
**PRAYER SERVICE**  
8:00 p.m., Mon., Oct. 10, 1977  
St. Theresa's Roman Catholic  
Church, Leoville  
**FUNERAL MASS**  
10:00 a.m., Tues., Oct. 11, 1977  
St. Theresa's Roman Catholic  
Church, Leoville  
**CELEBRANT**  
Rev. Fr. Claude Giguere  
**INTERMENT**  
Leoville Cemetery

**PALLBEARERS**  
Andrew Crossland    Maurice Paquette  
Lloyd Lavin            Wilfred Bruno  
Claude Paquette      Leo Crossland

**CROSSBEARER** — Donald Paquette



**THE LATE MRS. GROSS WAS PREDECEASED BY:**

Her 1st Husband — Fredrick Crossland in 1949  
Her 2nd Husband — Clement Gross in 1969  
2 Sons — Harry in 1923  
— Alfred in 1975  
2 Daughters — Agnes in 1929  
— Therese (Mrs. Gerard Bruneau)  
in 1976

**SHE IS SURVIVED BY:**

6 Daughters — Cecilia (Mrs. Lucien Chalifour)  
of Chitek Lake  
— Irene (Mrs. Jean-Baptiste Grimard) of Prud'homme  
— Edna (Mrs. Roland Bruneau) of  
Prince Albert  
— Evelyn (Mrs. Rock Paquette)  
— Alice (Mrs. Leo Paquette) and  
— Marguerite (Mrs. Bill Lavin) all  
of Leoville  
5 Sons — Aime (Therese Orioux) of Chitek  
Lake  
— Rene (Juliette Gaumont) of Leoville  
— Albert (Eva Denis) of Chitek Lake  
— Alex and George, both of McLeod  
Lake, B.C.  
Some 77 Grandchildren, and 92 Great Grand-  
children  
3 Brothers — Edouard Soucy and Ludger  
Soucy, both of St. Rose, Man.  
— Noel Soucy of Leoville  
3 Sisters — Clemence (Mrs. Arthur Lavoie) of  
Spiritwood  
— Helene (Mrs. Jules Chalifour) of  
Leoville  
— Angelique (Mrs. Wilfrid Roy) of  
Saskatoon

Carte mortuaire de Frederick Crossland et avis de décès de Léna Soucy Crossland.

## La page des membres

Entre 1906 et 1911, un bon nombre de Belges dont Germain Morriau, viennent s'installer dans la région.

**Ludger** épouse Hermance Landry à Sainte-Amélie; Hermance est la fille d'Édouard Landry et Vitaline Per

### Du Soucy dans les Prairies (suite)

reault-Morin. La mère d'Édouard était Marie Lagimodière, cousine germaine de Louis Riel.

**Aurore** épouse Agénor Landry, frère d'Hermance, ci-haut mentionnée.

**Clémence** épouse Arthur Lavoie, originaire de Saint-Fortunat (Wolfe), fils d'Alexandre et Mélanie Laventure. Il avait travaillé à Montréal avant de partir pour l'ouest avec ses parents, frères et sœur en 1914.

**Noël** épouse à Léoville, Angela Fontaine, fille d'Euclide Fontaine et de Jeanne Rheault, originaires de Gently. En 1928, après avoir travaillé pour d'autres, il s'est procuré un *hometead* et s'est construit une cabane en bois rond. Ses parents et deux sœurs sont alors venus vivre là et Noël allait travailler pour le Chemin de fer Cana-

dien Pacifique qui installait ses rails dans la région. L'oncle Noël était payé 50\$ par mois avec sa hache et après s'être blessé au pied avec sa hache on l'embauche à la cuisine où il se découvre des talents qu'il ignorait ! En plus on double son salaire ! Un jour qu'il avait beaucoup de lait et de crème il décide de leur faire du sucre à la crème. Les hommes étaient absolument enchantés !

Après la région de Léoville, on l'envoie ailleurs, jusqu'en Colombie-Britannique, où, dit-il, la viande sauvage était à leur portée. Mais, il est venu un temps où on a le goût de retourner chez nous et vivre parmi les nôtres.

Noël revient et courtise Angela Fontaine. Ils s'épousent le 25 décembre 1934 à la messe de minuit ! Installés sur leur grande ferme, ils auront cinq enfants et laissent des descendants en Saskatchewan et en Alberta : Roland (Marlene Goertzen, Calgary), Léo, Albert (Betty Ann Klick, Spiritwood, Sk), Isabelle (Joe Horn, Léoville) et Muriel (Howard Dickey, Edmonton).

**Hélène** épousait Jules Chalifour, qui était venu en Saskatchewan de Saint-

Casimir (Portneuf) en 1913 avec ses parents, Philippe Chalifour et Marie Anne Dusablon. Philippe partait un moulin à scie qui, avec la ferme, ce qui apportait beaucoup de travail à une époque où la région se bâtissait. L'oncle Jules et tante Hélène ont eu André (Cécile Lavoie) et Anne Marie (Raymond Laventure). Hélène est décédée à Léoville le 10 mars 1992. Jules était décédé en 1989.

**Angélique** épousait Léo Charpentier (devenu Carpenter) le 2 mai 1933. Né au Minnesota de parents venant de Saint-Didace, il est fils de David Adolf Charpentier et de Délima Turgeon. En 1927, il est le premier à s'installer à l'endroit qui sera nommé Léoville en son honneur en 1929. Ils ont cinq enfants, dont des jumeaux de trois mois, lorsque Léo meurt de la leucémie le 11 août 1941. Plus tard elle épousait Wilfrid Roy qui lui donnerait cinq autres enfants et la famille déménageait à Rosthern et ensuite à Saskatoon où les deux devaient décéder. An-  
◆ gélique est morte dans son sommeil le 26 décembre 1993.

Wilfrid Grimard (242)

Vous cherchez une personne ou une famille du Bas-Saint-Laurent?

*Cliquez sur*

[www.mbsl.qc.ca/cybera.php](http://www.mbsl.qc.ca/cybera.php)



**M** MUSÉE DU BAS-SAINT-LAURENT RIVIÈRE-DU-LOUP

300, rue Saint-Pierre  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3

TÉL. : 418 862-7547  
TÉLÉC. : 418 862-3019

musee@mbsl.qc.ca  
www.mbsl.qc.ca

### *Anne-Marie Soucy - (1914-2011)*



C'est avec tristesse que je vous annonce le décès d'Anne-Marie Soucy, tante et cousine de plusieurs membres de l'Association des familles Soucy, le 8 septembre 2011 à Montréal, à l'âge de 97 ans (!). Anne-Marie était la fille la plus jeune de feu Eugène Soucy et de feu Marie Soucy (née Beauvais).



Anne-Marie était l'épouse de feu Raoul Doré. Elle laisse dans le deuil ses fils André, Marcel et leurs conjointes (dans la région de Montréal), ses petits-enfants, ainsi qu'autres parents et amis. Elle fut aussi précédée par son frère Donat dont les œuvres de sculpture sur la colline parlementaire à Ottawa ont été soulignées lors du Rassemblement 2011 de l'AFS, ses autres frères René, Roland et Roger, ainsi que sa sœur Yvette décédée en décembre 2008 (aussi à l'âge de 97 ans !)

et deux autres sœurs, Juliette et Jeanne.

Une de ses grandes joies fut la petite entreprise de coiffures pour dames qu'elle a lancée suite au décès hâtif et prématuré de son mari Raoul, tout en assumant son rôle de chef de famille. Elle était particulièrement fière de ses deux fils, André et Marcel, et du succès de son salon de coiffure; il a fallu qu'elle soit une vraie bonne femme d'affaires pour avoir su garder son salon ouvert si longtemps dans un milieu aussi concurrentiel.

Cette tante et cousine était une femme énergique et souriante, une femme très soignée de son environnement, une femme de goût, une vraie Soucy au plan de l'autonomie, une femme qui a su s'assumer, une femme généreuse, qui tenait à rendre à son tour lorsqu'elle recevait quelque chose.

Anne-Marie était si fière de ses petits-enfants, à preuve les photos qu'elle gardait d'eux dans son appartement et qu'elle montrait avec joie !

Ses sorties, ses escapades, ses voyages, les repas de famille avec ses garçons lui faisaient le plus grand bien. Elle a eu le privilège d'être assistée, dans son quotidien, jusqu'à la fin de ses jours et la chance de vivre une grande complicité avec Renée, sa belle-fille, qui savait si bien détecter ses besoins. Enfin, si nous voulions résumer l'image que nous garderons d'Anne-Marie nous dirions : sa fierté, son amabilité, son autonomie, et ses qualités d'hôtesse jusque dans les petits détails.

*Pierre (Marcel) Soucy, secrétaire,  
Association des familles Soucy*

*(Avec la collaboration de Claude Soucy (243), neveu d'Anne-Marie)*



### **Décès de Marie-Anne Allard, à 100 ans**

**(1911-2012) Fille de feu Célestin Allard et feu Euphémie Soucy**

Le 21 mars 2012, est décédée à l'âge de 100 ans et 7 mois, Mme Marie-Anne Allard épouse de feu Gustave Rivard, demeurant à Saint-François-du-Lac. Elle laisse dans le deuil son fils, Roland Rivard, sa petite fille Nancy Rivard (feu Claude Champagne), ses arrière-petits-enfants, Karine Rivard (Dave Pinard) et Kevin Champagne et ses arrière-arrière-petits-enfants, Jessika, Erika et William Pinard-Rivard, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Marie-Anne était une personne, généreuse et accueillante. Avant son décès, lors de notre dernière visite à la Résidence Notre-Dame à Saint-François-du-Lac, elle nous avait remis toutes ses archives de famille. Elle était l'arrière-petite-fille de Damase Soucy et Céleste Laforest de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Merci au personnel de la résidence de leurs bons soins à l'égard de Mme Allard.

Au CHBC de Maria, le 26 mai, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Antonio Soucy de Caplan, Québec, époux de Mme Berthelot, est décédé le 26 mai 2012 à l'âge de 84 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Madeleine (Michel), Martine (266) (Pierre), Michel (Anick) et Denis (Nicole), ses petits-enfants, Guylaine, Marie-Christine, Jean-Charles, Marc-Antoine et Alexandre, ses sœurs Rita et sœur Alice, ainsi que ses 2 belles-sœurs. Au cours des dernières années, Antonio était le fils d'Isidore Soucy et Alice Leblanc a contribué grandement à écrire quelques pages d'histoire de son grand-père Octave et de sa grand-mère Marie, établis à Nouvelle (Grand Platin) en 1899. Il aurait bien aimé être à la grande rencontre des descendants d'Octave et Marie le 11 août prochain. Nous nous rappellerons longtemps de son sourire, de sa générosité et de son accueil pour les petits-cousins Soucy. Marie-Anne et Antonio étaient cousins germains.



## La page des membres

L'Association des familles Soucy  
sera présente ...

au Salon de la généalogie  
du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick

le 15 septembre prochain...

À l'école élémentaire Sacré-Coeur

(Salon organisé par Le Club de généalogie de Grand-Sault)



Et les 21, 22 et 23 septembre 2012  
à Trois-Rivières....

**Salon du patrimoine familial**

Organisé par la FFSQ  
Fédération des familles souches du Québec

LesRivières

21, 22 et 23 septembre 2012  
Centre commercial Les Rivières  
Trois-Rivières

Info : [www.ffa.qc.ca](http://www.ffa.qc.ca)

Logo of the Fédération des familles souches du Québec (FFSQ) and the logo of the province of Québec.

Les lecteurs, lectrices intéressés peuvent se procurer les revues suivantes :

- 1) *La Source*, Avril 2004, dans laquelle on trouve un article *Hommage à Madame Cécile Soucy-Blais*, écrit par sa nièce Jacqueline Soucy (76), page 78
- 1) *La Source* - V, numéro 1, avril 2005, dans laquelle on trouve l'article *La vie sacerdotale mouvementée de mon grand-oncle Téléphore Soucy*, par Monique Soucy-Roberge (4), p. 55-64
- 2) *La Source*, Volume VI, numéro 1, avril 2006, dans laquelle on trouve l'article *Histoire des Soucy de Lotbinière*, par Monique Soucy-Roberge (4), p. 41-53

Ces revues sont en vente par la poste :  
à 12 \$ l'exemplaire,

L'Association des familles Soucy  
C.P. 10090, succ. Sainte-Foy, Québec  
(Québec) G1V 4C6

et seront offertes à 10 \$ l'exemplaire  
lors du rassemblement.

Pour des exemplaires supplémentaires  
de *La Source*, édition de juin 2012

Par la poste : 20 \$ l'exemplaire  
(plus 3 \$ de frais de poste)

L'Association des familles Soucy  
C.P. 10090, succ. Sainte-Foy,  
Québec (Québec) G1V 4C6

Lors du rassemblement :

Pour les membres : 15 \$ l'exemplaire

Pour les non-membres :

Inscrivez les dates des prochains rassemblements  
à votre calendrier !

Le 16 août 2013 à Rivière-du-Loup

Et en 2014 (à une date qui reste à être déterminée)  
À Saint-Basile, Nouveau-Brunswick,  
dans le cadre du Congrès acadien

*« Sur la toile et sur l'écran,  
la vie explose dans un bouquet  
de lumières, de matières et de couleurs. »*

*Oeuvre de Michel Soucy, né le 3 mai 1963 à Schefferville, Québec.  
Sa mère, Ghislaine Bergeron, son père, Michel Soucy.*



Postes Canada  
Numéro de convention 40069967 de la Poste-publication  
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :  
**Fédération des familles souches du Québec**  
C.P. 10090, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C6  
IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE  
ISSN: 1499-6928, DÉPÔT LÉGAL :  
Bibliothèque nationale du Québec (2002)